



**HAL**  
open science

# Le transfèrement de l'Ecole supérieure de pharmacie en 1872. Biographie de deux érudits de passage à Nancy : Charles Ernest Schmitt et Jules Chautard

Virginie Keller, Juliette Leroy

## ► To cite this version:

Virginie Keller, Juliette Leroy. Le transfèrement de l'Ecole supérieure de pharmacie en 1872. Biographie de deux érudits de passage à Nancy : Charles Ernest Schmitt et Jules Chautard. Sciences pharmaceutiques. 2012. hal-01733358

**HAL Id: hal-01733358**

**<https://hal.univ-lorraine.fr/hal-01733358>**

Submitted on 14 Mar 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



## AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt une poursuite pénale.

Contact : [ddoc-thesesexercice-contact@univ-lorraine.fr](mailto:ddoc-thesesexercice-contact@univ-lorraine.fr)

## LIENS

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 122. 4

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 335.2- L 335.10

[http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg\\_droi.php](http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg_droi.php)

<http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/droits/protection.htm>



**UNIVERSITE DE LORRAINE**  
**2012**  
**FACULTE DE PHARMACIE**

---

**Le transfèrement de l'Ecole supérieure  
de pharmacie en 1872**

**Biographie de deux érudits de passage à Nancy :  
Charles Ernest Schmitt et Jules Chautard**

**THESE**

présentée et soutenue publiquement

**le 14 décembre 2012**

pour obtenir

**le Diplôme d'Etat de Docteur en Pharmacie**

par **Virginie KELLER**

née le 26 juin 1987 à Saint-Dié-des-Vosges (88)

et

par **Juliette LEROY**

née le 30 septembre 1986 à Laxou (54)

**Membres du Jury**

Président :	Monsieur Pierre LABRUDE,	Professeur à la Faculté de pharmacie de Nancy.
Juges :	Madame Colette KELLER-DIDIER,	Docteur en Pharmacie, ancien président du conseil régional de l'Ordre.
	Monsieur Michel BOULANGE,	Professeur émérite de la Faculté de Médecine, ancien président de l'Université.
	Madame Anne-Laure WEBER,	Docteur en Pharmacie.

**UNIVERSITÉ DE LORRAINE**  
**FACULTÉ DE PHARMACIE**  
**Année universitaire 2012-2013**

**DOYEN**

Francine PAULUS

**Vice-Doyen**

Francine KEDZIEREWICZ

**Directeur des Etudes**

Virginie PICHON

**Président du Conseil de la Pédagogie**

Bertrand RIHN

**Président de la Commission de la Recherche**

Christophe GANTZER

**Président de la Commission Prospective Facultaire**

Jean-Yves JOUZEAU

**Responsable de la Cellule de Formations Continue et Individuelle**

Béatrice FAIVRE

**Responsable ERASMUS :**

Francine KEDZIEREWICZ

**Responsable de la filière Officine :**

Francine PAULUS

**Responsables de la filière Industrie :**

Isabelle LARTAUD,

Jean-Bernard REGNOUF de VAINS

**Responsable du Collège d'Enseignement**

Jean-Michel SIMON

**Pharmaceutique Hospitalier :**

**Responsable Pharma Plus E.N.S.I.C. :**

Jean-Bernard REGNOUF de VAINS

**Responsable Pharma Plus E.N.S.A.I.A. :**

Raphaël DUVAL/Bertrand RIHN

**DOYENS HONORAIRES**

Chantal FINANCE

Claude VIGNERON

**PROFESSEURS EMERITES**

Jeffrey ATKINSON

Gérard SIEST

Claude VIGNERON

**PROFESSEURS HONORAIRES**

Roger BONALY

Pierre DIXNEUF

Marie-Madeleine GALTEAU

Thérèse GIRARD

Maurice HOFFMANN

Michel JACQUE

Lucien LALLOZ

Pierre LECTARD

Vincent LOPPINET

Marcel MIRJOLET

Maurice PIERFITTE

Janine SCHWARTZBROD

Louis SCHWARTZBROD

**MAITRES DE CONFERENCES HONORAIRES**

Monique ALBERT

Gérald CATAU

Jean-Claude CHEVIN

Jocelyne COLLOMB

Bernard DANGIEN

Marie-Claude FUZELLIER

Françoise HINZELIN

Marie-Hélène LIVERTOUX

Bernard MIGNOT

Jean-Louis MONAL

Dominique NOTTER

Marie-France POCHON

Anne ROVEL

Maria WELLMAN-ROUSSEAU

**ASSISTANT HONORAIRE**

Marie-Catherine BERTHE

Annie PAVIS

**ENSEIGNANTS**

Section CNU\*

Discipline d'enseignement

**PROFESSEURS DES UNIVERSITES - PRATICIENS HOSPITALIERS**

Danièle BENSOUSSAN-LEJZEROWICZ	82	<i>Thérapie cellulaire</i>
Chantal FINANCE	82	<i>Virologie, Immunologie</i>
Jean-Yves JOUZEAU	80	<i>Bioanalyse du médicament</i>
Jean-Louis MERLIN	82	<i>Biologie cellulaire</i>
Alain NICOLAS	80	<i>Chimie analytique et Bromatologie</i>
Jean-Michel SIMON	81	<i>Economie de la santé, Législation pharmaceutique</i>

**PROFESSEURS DES UNIVERSITES**

Jean-Claude BLOCK	87	<i>Santé publique</i>
Christine CAPDEVILLE-ATKINSON	86	<i>Pharmacologie</i>
Raphaël DUVAL ☒	87	<i>Microbiologie clinique</i>
Béatrice FAIVRE ☒	87	<i>Biologie cellulaire, Hématologie</i>
Pascale FRIANT-MICHEL	85	<i>Mathématiques, Physique</i>
Christophe GANTZER	87	<i>Microbiologie</i>
Max HENRY	87	<i>Botanique, Mycologie</i>
Pierre LABRUDE	86	<i>Physiologie, Orthopédie, Maintien à domicile</i>
Isabelle LARTAUD	86	<i>Pharmacologie</i>
Dominique LAURAIN-MATTAR	86	<i>Pharmacognosie</i>
Brigitte LEININGER-MULLER	87	<i>Biochimie</i>
Pierre LEROY	85	<i>Chimie physique</i>
Philippe MAINCENT	85	<i>Pharmacie galénique</i>
Alain MARSURA	32	<i>Chimie organique</i>
Patrick MENU	86	<i>Physiologie</i>
Jean-Bernard REGNOUF de VAINS	86	<i>Chimie thérapeutique</i>
Bertrand RIHN	87	<i>Biochimie, Biologie moléculaire</i>

**MAITRES DE CONFÉRENCES - PRATICIENS HOSPITALIERS**

Béatrice DEMORE	81	<i>Pharmacie clinique</i>
Julien PERRIN ☒	82	<i>Hématologie biologique</i>
Marie SOCHA ☒	81	<i>Pharmacie clinique, thérapeutique et biotechnique</i>
Nathalie THILLY	81	<i>Santé publique</i>

**MAITRES DE CONFÉRENCES**

Sandrine BANAS	87	<i>Parasitologie</i>
Mariette BEAUD	87	<i>Biologie cellulaire</i>
Emmanuelle BENOIT	86	<i>Communication et Santé</i>
Isabelle BERTRAND	87	<i>Microbiologie</i>
Michel BOISBRUN	86	<i>Chimie thérapeutique</i>
François BONNEAUX	86	<i>Chimie thérapeutique</i>
Ariane BOUDIER	85	<i>Chimie Physique</i>
Cédric BOURA	86	<i>Physiologie</i>
Igor CLAROT	85	<i>Chimie analytique</i>
Joël COULON	87	<i>Biochimie</i>
Sébastien DADE	85	<i>Bio-informatique</i>
Dominique DECOLIN	85	<i>Chimie analytique</i>
Roudayna DIAB	85	<i>Pharmacie galénique</i>
Natacha DREUMONT ☒	87	<i>Biologie générale, Biochimie clinique</i>
Joël DUCOURNEAU	85	<i>Biophysique, Acoustique</i>

<b>ENSEIGNANTS (suite)</b>	<b>Section CNU*</b>	<b>Discipline d'enseignement</b>
Florence DUMARCAY	86	Chimie thérapeutique
François DUPUIS	86	Pharmacologie
Adil FAIZ	85	Biophysique, Acoustique
Luc FERRARI	86	Toxicologie
Caroline GAUCHER-DI STASIO	85/86	Chimie physique, Pharmacologie
Stéphane GIBAUD	86	Pharmacie clinique
Thierry HUMBERT	86	Chimie organique
Frédéric JORAND	87	Environnement et Santé
Olivier JOUBERT	86	Toxicologie
Francine KEDZIEREWICZ	85	Pharmacie galénique
Alexandrine LAMBERT	85	Informatique, Biostatistiques
Faten MERHI-SOUSSI	87	Hématologie
Christophe MERLIN	87	Microbiologie
Blandine MOREAU	86	Pharmacognosie
Maxime MOURER	86	Chimie organique
Coumba NDIAYE ☒	86	Epidémiologie et Santé publique
Francine PAULUS	85	Informatique
Christine PERDICAKIS	86	Chimie organique
Caroline PERRIN-SARRADO	86	Pharmacologie
Virginie PICHON	85	Biophysique
Anne SAPIN-MINET	85	Pharmacie galénique
Marie-Paule SAUDER	87	Mycologie, Botanique
Gabriel TROCKLE	86	Pharmacologie
Mihayl VARBANOV	87	Immuno-Virologie
Marie-Noëlle VAULTIER	87	Mycologie, Botanique
Emilie VELOT	86	Physiologie-Physiopathologie humaines
Mohamed ZAIYOU	87	Biochimie et Biologie moléculaire
Colette ZINUTTI	85	Pharmacie galénique

**PROFESSEUR ASSOCIE**

Anne MAHEUT-BOSSER	86	Sémiologie
--------------------	----	------------

**PROFESSEUR AGREGÉ**

Christophe COCHAUD	11	Anglais
--------------------	----	---------

☒ En attente de nomination

\* Disciplines du Conseil National des Universités :

80 : Personnels enseignants et hospitaliers de pharmacie en sciences physico-chimiques et ingénierie appliquée à la santé

81 : Personnels enseignants et hospitaliers de pharmacie en sciences du médicament et des autres produits de santé

82 : Personnels enseignants et hospitaliers de pharmacie en sciences biologiques, fondamentales et cliniques

85 ; Personnels enseignants-chercheurs de pharmacie en sciences physico-chimiques et ingénierie appliquée à la santé

86 : Personnels enseignants-chercheurs de pharmacie en sciences du médicament et des autres produits de santé

87 : Personnels enseignants-chercheurs de pharmacie en sciences biologiques, fondamentales et cliniques

32 : Personnel enseignant-chercheur de sciences en chimie organique, minérale, industrielle

11 : Professeur agrégé de lettres et sciences humaines en langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes

# SERMENT DES APOTHICAIRES



**Je** jure, en présence des maîtres de la Faculté, des conseillers de l'ordre des pharmaciens et de mes condisciples :

**D'** honorer ceux qui m'ont instruit dans les préceptes de mon art et de leur témoigner ma reconnaissance en restant fidèle à leur enseignement.

**D'**exercer, dans l'intérêt de la santé publique, ma profession avec conscience et de respecter non seulement la législation en vigueur, mais aussi les règles de l'honneur, de la probité et du désintéressement.

**D'**e ne jamais oublier ma responsabilité et mes devoirs envers le malade et sa dignité humaine ; en aucun cas, je ne consentirai à utiliser mes connaissances et mon état pour corrompre les mœurs et favoriser des actes criminels.

**Que** les hommes m'accordent leur estime si je suis fidèle à mes promesses.

**Que** je sois couvert d'opprobre et méprisé de mes confrères si j'y manque.



« LA FACULTE N'ENTEND DONNER AUCUNE APPROBATION,  
NI IMPROBATION AUX OPINIONS EMISES DANS LES  
THESES, CES OPINIONS DOIVENT ETRE CONSIDEREES  
COMME PROPRES A LEUR AUTEUR ».

**A notre Directeur et Président de thèse, Monsieur Pierre LABRUDE,**

*Pour nous avoir fait l'honneur d'accepter de diriger ce sujet et de présider ce jury,  
Pour votre grande disponibilité et votre implication,  
Pour tous vos conseils et votre savoir,  
Veuillez trouver ici notre gratitude pour votre aide précieuse et notre plus profond respect.*

**A Madame Colette KELLER-DIDIER,**

*Pour nous avoir fait l'honneur d'accepter de juger ce travail  
Veuillez agréer notre respectueuse reconnaissance.*

**A Monsieur Michel BOULANGE,**

*Pour nous avoir fait l'honneur d'accepter de juger ce travail  
Que cette thèse témoigne de notre sincère considération.*

**A Madame Anne-Laure WEBER,**

*Pour nous avoir fait l'honneur de juger ce travail,  
Pour vos précieux conseils et votre gentillesse,  
Veuillez croire en l'expression de notre sincère reconnaissance.*

*Merci à Pascal CHAUTARD pour les nombreux documents fournis sur son aïeul, ainsi qu'à  
Cécile CARON, archiviste à Lille, pour les documents concernant Charles Ernest Schmitt.*

*Merci à Monsieur Jean FLOQUET, conservateur à la Faculté de médecine de Nancy, pour  
nous avoir ouvert les portes du musée de la Faculté.*

## **Remerciements de Virginie**

### **A mes parents,**

*Pour votre amour, vos encouragements et vos conseils depuis toujours,  
Pour le soutien constant que vous m'apportez et pour m'avoir permis de suivre ces études  
dans les meilleures conditions.*

*Avec toute mon affection et mon admiration*

### **A Guillaume,**

*Pour ta patience, ton écoute et ton réconfort dans mes moments de doute, pour m'avoir aidée  
et encouragée dans mes révisions,  
Pour être mon complice, mon confident et bientôt mon mari,  
Pour tout le bonheur et l'attention que tu m'apportes chaque jour.*

*Avec tout mon amour*

### **A mon frère,**

*Pour ta présence, pour m'avoir supportée toutes ces années et pour tous nos bons moments  
passés et ceux à venir. Merci de me faire rire tout le temps.  
Je te souhaite tout le bonheur possible dans ton avenir.*

### **A ma sœur, ma confidente, mon double,**

*Pour tes précieux conseils et ton soutien (même parfois à des centaines de kilomètres),  
Pour tous les moments de rire et de joie que l'on partage depuis notre naissance.  
Merci d'être là, de m'écouter, de me rassurer à chaque instant.*

**A Juliette,**

*Pour avoir partagé cette thèse avec moi.*

*Pour ces merveilleux moments passés ensemble, pour nos fous rires et pour tes catastrophes, pour me remonter le moral quand j'en ai besoin, pour ton soutien et ton amitié sincère. Tu m'as toujours rassurée et je te remercie de m'avoir accompagnée pendant ces longues années jusqu'à ce jour inoubliable. Tu es comme une petite sœur.*

**A mes grands-parents,**

*Vous qui m'écoutez, qui m'encouragez depuis que je suis toute petite, je vous remercie du fond du cœur pour votre présence et votre soutien.*

**A ma famille,**

*Vous qui avez cru en moi et qui m'avez soutenue, malgré mes absences, je vous remercie de votre présence aujourd'hui.*

**A mes beaux-parents et à Laurent,**

*Pour m'avoir si bien accueillie et pour m'avoir encouragée,  
Pour votre gentillesse et votre affection.*

**A Marie-Aline et toute l'équipe de la pharmacie Broglio-Hadet,**

*Pour votre sympathie, votre bonne humeur et votre accueil pendant ces six dernières années,  
Pour m'avoir tant appris et transmis l'envie du métier,  
Merci de m'avoir soutenue, rassurée et guidée tout au long de ce parcours.*

**A mes amis,**

*Anne-Laure et Lucie, pour votre soutien et votre amitié sincère, pour les merveilleux moments passés et tous ceux à venir.*

*Nono, pour ton amitié constante, pour tes conseils et pour m'avoir toujours rassurée pendant les périodes d'examen.*

*Noémie et Philippe, pour être toujours à mes côtés, pour notre amitié si forte et pour tous les instants passés ensemble. Le meilleur reste à venir...*

*Pauline, Amandine et Elodie pour notre complicité et nos fous rires, pour nos vingt ans d'amitié sans faille.*

*Micka et Jérémy pour nos soirées inoubliables.*

**Merci à tous, c'est un honneur pour moi de partager ce moment avec vous.**

## **Remerciements de Juliette**

### **A mes parents :**

*Maman, pour ton écoute, pour notre complicité sans faille depuis toujours.*

*Papa, pour l'exemple que tu me montres chaque jour, pour le savoir que tu m'as transmis et qui me reste à découvrir.*

*A vous deux, pour votre amour et vos encouragements durant toutes ces années, pour les valeurs de la vie que vous m'avez apprises, pour tout ce que nous avons traversé.*

*Avec tout mon amour et mon admiration.*

### **A Maria et Pascal :**

*Pour m'avoir acceptée, soutenue, et aimée comme une deuxième fille.*

*"Con todo mi amor"*

### **A mes frères et sœur :**

*Thomas, petit frère, pour m'avoir supportée étant enfant, pour notre complicité actuelle.*

*Donaji, Hermana, pour être une sœur formidable, présente à tout moment, pour l'amour unique qui nous lie.*

*Hugo, Hugi, pour notre belle relation fraternelle malgré la distance et nos mauvais caractères.*

### **A Romain,**

*Nam, pour ton soutien, ta patience (surtout en période d'examen)*

*Pour ton attention, ton amour,*

*Parce que tu as su m'entourer et me comprendre,*

*Parce qu'au fil des ans, notre complicité va grandissante*

*Pour tous ces merveilleux moments partagés et ceux qui sont à venir.*

*Avec tout mon amour*

### **A Virginie.**

*Ninie, Sister, parce que je ne pouvais envisager cette thèse sans toi, l'aboutissement de six années d'études, de six années d'amitié,*

*Pour tous ces moments de joie et de stress partagés (surtout les miens!)*

*Pour notre complémentarité,*

*Pour ta générosité et ta constance,*

*Pour m'avoir réconfortée et rassurée tant de fois,*

*Merci d'avoir permis à ce projet commun de voir le jour.*

### **A mes grands-parents**

*Papi, Mamie, pour m'avoir accueillie à mes débuts nancéiens,*

*Papet, Mamithé, pour m'avoir transmis la tradition pharmaceutique familiale,*

*A vous quatre, pour m'avoir soutenue, pour votre générosité et votre affection.*

### **A Michèle et Christian**

*Pour votre affection, votre gentillesse, votre soutien constant durant ces années d'études.*

### **A ma petite marraine**

*Pour notre complicité, pour ton affection et ton soutien, pour être toujours là (même loin).*

### **A mon parrain**

*Pour ton affection et ton soutien.*

### **A mes chers oncles, tantes, cousins, cousines, filleul**

*Pour vos encouragements et votre affection.*

### **A mes amis**

*Chacha et Nanou, pour nos longues années d'amitié, pour tout ce que nous avons partagé, les fous rires comme les larmes, parce que vous êtes mes piliers. Merci d'être toujours là.*

*Juju, Ben et Raph, mes grands frères, pour votre affection, votre soutien, notre amitié immuable.*

*Amel, Anne-Laure et Loulou parce que la fac sans vous n'aurait pas eu la même saveur, parce que vous êtes toujours là, de près ou de loin.*

*Marie-Aline, pour notre amitié et notre complicité.*

*Fanny et Max, les chouchous, pour votre gentillesse, votre affection et votre soutien*

*A Mimil, mi primo, mon cousin de cœur.*

*La dream team vosgienne : Clémence, Mathilde, Matthieu, Clément, Jeandot, Jéré et Charles, pour tous ces instants de joie, de fous rires et ces nombreuses soirées.*

*Merci à vous tous, pour votre amitié constante.*

### **A la pharmacie de l'Abbaye**

*Catherine, pour m'avoir guidée dans mes premiers pas, pour avoir eu la patience de me former.*

*Céline, Delphine et Corinne, pour votre bonne humeur, votre enthousiasme, votre écoute attentive, pour tous ces petits moments de joie.*

*A vous toutes, merci pour votre accueil chaleureux au sein de l'équipe.*

### **A mes futurs confrères**

*Jacques, Micheline et Jean-Claude.*

**A vous tous, famille, amis, collègues, merci d'être là aujourd'hui par la présence ou par la pensée, merci de m'avoir encouragée durant ces six années.**

**Que cette thèse vous témoigne ma reconnaissance et ma tendresse.**

**Le transfèrement de l'Ecole  
supérieure de pharmacie en  
1872**

**Biographie de deux érudits  
de passage à Nancy :  
Charles Ernest Schmitt  
Jules Chautard**

<b>INTRODUCTION</b>	<b>7</b>
<b>PARTIE 1</b>	<b>9</b>
<b>L'avant guerre de 1870</b>	<b>9</b>
<i>I. L'Ecole supérieure de pharmacie de Strasbourg</i>	<i>10</i>
1. La création de l'Ecole	10
2. Les locaux	11
3. Le qualificatif d'Ecole supérieure de pharmacie	11
4. Les professeurs et leurs chaires	12
a) La chaire de botanique et d'histoire naturelle	12
b) Les chaires de pharmacie, physique, toxicologie et chimie médicale	13
c) La chaire de matière médicale	14
<i>II. L'Université de Pont-à-Mousson et l'Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie de Nancy</i>	<i>15</i>
1. La création de l'Université puis de l'Ecole	15
2. Les locaux	17
3. Les différents diplômes et l'enseignement	18
4. Les étudiants et les litiges « inter-régionaux »	20
<b>PARTIE 2</b>	<b>22</b>
<b>La guerre et le transfèrement</b>	<b>22</b>
<i>I. La Guerre de 1870</i>	<i>23</i>
1. La guerre impériale (13 juillet - 2 septembre 1870)	23
2. La guerre républicaine (4 septembre - 28 janvier 1871)	26
3. L'armistice et le nouveau gouvernement français.	27
<i>II. La fermeture de l'Ecole de Strasbourg</i>	<i>29</i>
1. Le traité de Francfort	29
2. L'Ecole autonome de pharmacie de Strasbourg	31
3. La Kaiser-Wilhelm-Universität	33
<i>III. Le transfèrement</i>	<i>34</i>
1. Les conflits rencontrés suite au choix de la ville d'accueil	34

2.	Le décret du 1 <sup>er</sup> octobre 1872	37
3.	La complexité de l'administration et l'évolution des locaux	40
<b>PARTIE 3</b>		<b>46</b>
<b>De 1872 à 1882, l'enchaînement incertain du corps enseignant</b>		<b>46</b>
<i>I.</i>	<i>1872-1873 : une année chaotique</i>	<i>47</i>
1.	La rentrée solennelle de 1872	47
2.	L'arrivée des étudiants	52
3.	L'organisation du corps enseignant	52
4.	Les cas complexes	66
a)	La chaire de botanique et histoire naturelle	66
b)	La chaire de pharmacie	66
5.	Compte-rendu de la situation et des travaux en 1872-1873	72
<i>II.</i>	<i>1873-1876 : la cohabitation avec la Faculté de médecine</i>	<i>81</i>
1.	Rentrée solennelle de 1873	81
2.	Rentrée solennelle de 1874	81
3.	Rentrée solennelle de 1875	82
4.	Rentrée solennelle de 1876	88
5.	Un point sur les locaux	94
<i>III.</i>	<i>L'autonomie de l'Ecole et son évolution à partir de 1876</i>	<i>101</i>
1.	L'autonomie	101
2.	Les modifications des enseignements	102
3.	Le corps enseignant	104
4.	L'évolution des résultats	108
<b>PARTIE 4</b>		<b>117</b>
<b>Charles Ernest SCHMITT</b>		<b>117</b>
<i>I.</i>	<i>Ses débuts, sa vie universitaire en Lorraine</i>	<i>118</i>
1.	Le petit Alsacien	118
2.	L'installation à Nancy	119
3.	Les travaux effectués en Alsace - Lorraine	120

<i>II. Sa vie universitaire et sociétairé lillois</i>	<i>121</i>
1. Son arrivée, son enseignement	121
2. Sa vie sociétairé	122
3. Ses titres honorifiques	122
4. Ses travaux lillois	123
5. Ses éloges funèbres	124
<i>III. Sa famille</i>	<i>126</i>
<b>PARTIE 5</b>	<b>130</b>
<b>Jules CHAUTARD</b>	<b>130</b>
<i>I. Ses débuts, sa vie universitaire au pays vendômois</i>	<i>131</i>
1. Son enfance et sa scolarité	131
2. Ses diplômes	132
3. Ses principales publications	132
<i>II. Ses années à Nancy</i>	<i>134</i>
1. L'enseignement à la Faculté des sciences	134
2. Ses travaux et fonctions diverses	134
a) Ses travaux et publications réalisés à Nancy	135
b) Ses diverses fonctions	138
<i>III. Sa vie après Nancy</i>	<i>139</i>
1. Le départ pour Lille	139
2. Jules Chautard, la numismatique et l'archéologie	139
3. Sa fin de vie	142
<i>IV. Sa famille</i>	<i>143</i>
1. Présentation	143
2. Photos de famille	144
3. Arbre généalogique	146
<b>CONCLUSION</b>	<b>148</b>
<b>ANNEXES</b>	<b>150</b>



FIGURE 1: MÉDAILLE COMMÉMORATIVE DE L'INAUGURATION DE L'ACADÉMIE	17
FIGURE 2: LE PALAIS DE L'ACADÉMIE VUE DU S.-O. EN 1862	18
FIGURE 3: LE MONUMENT DU SOUVENIR, EN MÉMOIRE DE LA BATAILLE DU 6 AOÛT 1870, SUR LES HAUTEURS DE SPICHEREN (K)	25
FIGURE 4: CARTE TIRÉE DU LIVRE DE F.ROTH, « LA GUERRE DE 1870 », P. 498	30
FIGURE 5: PALAIS DE L'ACADÉMIE DE NOS JOURS, ACTUELLEMENT FACULTÉ DE DROIT ET DE SCIENCES ÉCONOMIQUES.(P)	41
FIGURE 6: PHOTOGRAPHIE DU DÉBUT DU XX <sup>ÈME</sup> SIÈCLE	44
FIGURE 7: FAÇADE DE LA FACULTÉ DE PHARMACIE, RUE ALBERT LEBRUN, EN 1951. (Q)	45
FIGURE 8: JOSEPH - ALEXIS STOLTZ (1803 - 1896)	49
FIGURE 9 :JEAN-BAPTISTE EDMOND SIMONIN (1812 - 1884)	51
FIGURE 10: IGNACE-LÉON OBERLIN (1810-1884)	55
FIGURE 11: EUGÈNE THÉODORE JACQUEMIN (1828 - 1909)	58
FIGURE 12: CHARLES FRÉDÉRIC SCHLAGDENHAUFFEN (1830 - 1907)	61
FIGURE 13: RAMEAUX JEAN-FRANÇOIS (1805 - 1878)	64
FIGURE 14: LÉON COZE (1819 - 1896)	65
FIGURE 15: NICOLAS BLONDLOT (1808 - 1877)	76
FIGURE 16: PHILIPPE DÉSIRÉ CAUVET	85
FIGURE 17: EDOUARD HECKEL	87
FIGURE 18: GUSTAVE-MARIE BLEICHER	90
FIGURE 19: ALBIN HALLER (1849-1925)	94
FIGURE 20: JULIEN GODFRIN	106
FIGURE 21: CHARLES ALFRED HELD	107
FIGURE 22: ARBRE GÉNÉALOGIQUE DE LA FAMILLE DE CHARLES ERNEST SCHMITT	128
FIGURE 23: PORTRAIT DE CHARLES ERNEST SCHMITT	129
FIGURE 24: ACTE DE NAISSANCE DE JULES MARIE AUGUSTIN CHAUTARD	131
FIGURE 25: MÉDAILLES ET JETONS ÉTUDIÉS PAR JULES CHAUTARD	141
FIGURE 26: JULES CHAUTARD ET SA FAMILLE	144
FIGURE 27: JEU DE QUILLES	145
FIGURE 28: ARBRE GÉNÉALOGIQUE DE LA FAMILLE DE JULES CHAUTARD	147
FIGURE 29: FRISE CHRONOLOGIQUE RELATANT LES ÉVÈNEMENTS IMPORTANTS DE 1871	151
FIGURE 30: FRISE CHRONOLOGIQUE RELATANT LES ÉVÈNEMENTS IMPORTANTS DE 1872	152
FIGURE 31: CURRICULUM VITAE DU PROFESSEUR CHARLES ERNEST SCHMITT	156

# **INTRODUCTION**

Dans l'histoire de France, la Guerre de 1870 est souvent peu mentionnée, car de très courte durée ; néanmoins, elle a engendré de nombreuses répercussions. En effet, la perte de l'Alsace et d'une partie de la Lorraine au profit de la Prusse, oblige la France à remanier une partie de son enseignement.

A cette époque, Strasbourg est l'une des trois grandes villes universitaires de France et possède une Faculté de médecine et une Ecole supérieure de pharmacie. La majorité des étudiants et des professeurs alsaciens souhaite garder la nationalité française. Le gouvernement décide alors de transférer les Facultés de la ville, afin que celles-ci ne soient pas sous l'emprise prussienne. Après de vives discussions, Nancy est choisie comme ville d'accueil et elle représente l'élite universitaire aux frontières de l'Empire allemand.

Le 1<sup>er</sup> octobre 1872 est signé, par Adolphe Thiers, le décret du transfèrement des Facultés de Strasbourg à Nancy, et implicitement de l'Ecole supérieure de pharmacie. Cette dernière, étroitement liée à celle de médecine par l'article premier de la loi du 21 germinal an XI, se voit dirigée dans un premier temps par le doyen de la Faculté de médecine et ne retrouvera son autonomie qu'en 1876.

L'Ecole de pharmacie partage les locaux de la Faculté de médecine et, compte tenu de l'étroitesse des bâtiments mis à leur disposition, des travaux sont rapidement entrepris. De plus, cette nouvelle installation nécessite une réorganisation du corps professoral pharmaceutique, qui ne sera stable qu'après une dizaine d'années.

Cette thèse retrace l'enseignement de l'Ecole supérieure de pharmacie à ses débuts nancéiens, et les diverses difficultés rencontrées, notamment l'attribution des chaires. En outre, deux professeurs de passage à Nancy, peu mentionnés dans les différents manuscrits déjà publiés, font l'objet d'un intérêt particulier dans notre travail : Charles Ernest Schmitt et Jules Chautard.

**PARTIE 1**

**L'avant guerre de**

**1870**

## **I. L'Ecole supérieure de pharmacie de Strasbourg**

### ***1. La création de l'Ecole (1, 2, 3, 4)***

L'Ecole de pharmacie de Strasbourg voit le jour le 11 avril 1803, conformément à l'article 1<sup>er</sup> de la « loi du 21 germinal an XI ». En effet, celle-ci décide qu'« il sera établi une Ecole de pharmacie à Paris, à Montpellier et à Strasbourg ... ». Dans ces trois villes existait jusqu'alors une Ecole de santé, devenue Ecole de médecine. Elles seront proclamées « Facultés de médecine » par le décret du 17 mars 1808. L'arrêté du 25 thermidor an XI crée et organise ces trois Ecoles de pharmacie, qui doivent comporter chacune quatre cours :

- *Pharmacie*
- *Chimie*
- *Botanique*
- *Histoire naturelle des médicaments.*

A cela s'ajoute la chaire de *matière médicale*, en 1857.

Un même professeur peut enseigner à la fois la *botanique* et l'*histoire naturelle* des médicaments ; l'Ecole compte donc trois ou quatre professeurs. En 1805, il y a une demi-douzaine d'élèves, mais l'assiduité n'est pas exigée et l'enseignement mal organisé est suspendu peu de temps après. De plus, le premier directeur Louis Charles René Macquart se plaignait déjà de n'avoir ni installation ni même de locaux.

Les cours ne peuvent être dispensés qu'à partir d'une ordonnance du 28 novembre 1835 ; le gouvernement n'ayant alloué aucun bâtiment à l'Ecole jusque là.

« Art 1<sup>er</sup> : - L'Ecole de pharmacie de Strasbourg est composée d'un professeur de chimie, d'un professeur de pharmacie, d'un professeur de botanique et de deux professeurs adjoints, chargés, l'un de l'enseignement de la toxicologie, et l'autre de l'enseignement de l'histoire naturelle des drogues. » Une seconde ordonnance du même jour nomme les professeurs à leur chaire, lesquels seront vus ultérieurement.

## **2. Les locaux (2)**

Ce n'est qu'en 1839 que la municipalité de Strasbourg dégage les fonds nécessaires à la construction de l'Ecole de pharmacie, rue de l'Académie. Elle comporte deux pavillons entourés d'un petit jardin botanique spécialement conçu pour elle et l'on y trouve de nombreuses plantes médicinales.

L'Ecole est constituée :

- de deux salles de cours et d'examen ;
- d'une salle contenant la collection de drogues nécessaires aux enseignements ;
- de deux laboratoires dédiés aux travaux pratiques des élèves ;
- de petits laboratoires réservés aux professeurs ;
- de plusieurs bureaux.

Ce n'est qu'en 1841 que le bâtiment sera terminé.

## **3. Le qualificatif d'Ecole supérieure de pharmacie (5)**

L'ordonnance du 27 septembre 1840 rattache les trois Ecoles de pharmacie à l'Université, organise les enseignements et crée un corps d'agrégés.

L'Ecole de pharmacie de Strasbourg prend ensuite le qualificatif d'*Ecole supérieure* à partir de 1854-1855, date incertaine puisque jamais un texte réglementaire leur attribuant cette qualification ne parut. Le décret du 22 août 1854 fait bien état du caractère « supérieur » de l'Ecole mais ne fait pas allusion à sa création. Cependant, si un texte officiel avait bien été signé, il aurait été communiqué aux directeurs des trois Ecoles, premiers concernés, qui n'auraient pas manqué de tenir compte de cette modification. Or, la dénomination de chacune des trois Ecoles sera modifiée à des dates bien différentes ; après 1850 pour Paris et après 1855 pour Strasbourg.

La création officielle de ce qualificatif est inconnue mais elle a cependant été utilisée couramment par les pouvoirs publics en 1846.

Notons que *l'Ecole impériale du Service de santé militaire* compte parmi ses rangs des élèves pharmaciens à partir de 1864, qui suivront les cours à l'Ecole supérieure.

Les stages militaires durent trois ans, tout comme les stages des élèves civils. Pour obtenir des emplois d'agrégés dans les Universités, les pharmaciens militaires peuvent présenter des thèses pour les concours d'agrégation. Les agrégés peuvent ainsi remplacer les professeurs en cas de besoin voire même ouvrir des cours complémentaires.

#### **4. Les professeurs et les chaires (1, 3, 6, 7, 8, a)**

On distingue plusieurs types de professeurs :

- les professeurs titulaires, nommés par ordonnance royale
- les professeurs adjoints ou chargés de cours

Les professeurs ayant réussi le concours d'agrégation peuvent alors prétendre au titre de « professeur agrégé ».

##### *a) La chaire de botanique et d'histoire naturelle*

1835-1869 : le professeur **Frédéric Kirschleger**, agrégé en 1845, assure les cours de *botanique et histoire naturelle*, jusqu'à son décès le 15 novembre 1869. A partir de cette date, la chaire n'aura officiellement pas de titulaire en raison de la Guerre de 1870 et sera transférée à Nancy dans cette situation.

28 novembre 1835 : **Ignace-Léon Oberlin** devient chargé du cours d'*histoire naturelle des drogues*, en collaboration avec **Kirschleger**.

9 décembre 1864 : **Philippe Cauvet** est reçu au concours d'agrégation et est institué agrégé de **Kirschleger**, mais il n'exercera ses fonctions que du 1<sup>er</sup> janvier 1865 au 10 août 1868, date à laquelle il est muté en tant que pharmacien militaire. Il pose alors sa candidature

pour le concours de recrutement afin de succéder à **Kirschleger**, mais celui-ci est interrompu par la guerre. Nous traiterons du cas complexe de **Cauvet** dans une partie ultérieure.

6 décembre 1868 : suite au départ de **Cauvet**, **Charles Ernest Schmitt** est nommé agrégé provisoire de **Kirschleger** ; il sera temporairement chargé du cours de *botanique et histoire naturelle* à la suite du décès de ce dernier jusqu'au transfèrement de l'Ecole, mais ne sera pas officiellement titulaire ; il ne le peut pas, n'étant pas encore docteur ès-sciences.

b) Les chaires de pharmacie, physique, toxicologie et chimie médicale

28 novembre 1835 : **Charles Frédéric Oppermann** est nommé professeur adjoint de *toxicologie* et de *physique*. Plus tard, il cèdera sa chaire à **Schlagdenhauffen** pour s'occuper de celle de *pharmacie*, de 1846 à 1870. En outre, il devient directeur de l'Ecole le 13 janvier 1852 et le restera jusqu'à sa fermeture le 31 août 1870.

Entre 1835 et 1855 se succèdent une série de professeurs adjoints et titulaires, relativement éphémères. Ceux-ci n'étant plus mentionnés dans notre exposé, nous ne les détaillerons pas.

1855 : le poste de professeur de *chimie* est confié à **Charles Frédéric Gerhardt**, qui décède le 19 août 1856.

9 janvier 1855 : **Eugène-Théodore Jacquemin** est officiellement agrégé de *chimie*, *physique* et *toxicologie*. Le 29 novembre 1856, il est chargé du cours de *chimie* en remplacement du professeur **Gerhardt**, puis devient professeur adjoint de 1861 à 1870. Il en est de même pour **Frédéric Charles Schlagdenhauffen** qui devient agrégé à la même époque et professeur adjoint le 14 janvier 1857.

14 mai 1866 : un arrêté ministériel organise un concours d'agrégation à Strasbourg en vue d'attribuer un agrégé pour la section de *chimie*, *physique* et *toxicologie*. Deux pharmaciens militaires sont reçus à ce concours:

- **Georges-Emile Strohl** qui dirigera les travaux pratiques de *chimie* et interviendra en *pharmacie* et *physique*. Il exercera ses fonctions jusqu'à la Guerre de 1870, mais ne sera pas mentionné dans le décret du transfèrement de l'Ecole supérieure à Nancy.
- **Gustave-Clément Fleury** qui dirigera les travaux pratiques de *pharmacie* et interviendra dans l'enseignement de la *chimie médicale* et de la *toxicologie*, jusqu'au 15 février 1870, où il quittera ses fonctions à Strasbourg pour celles d'agrégé au Val-de-Grâce à Paris.

11 avril 1870 : **Jacquemin** devient titulaire de la chaire de *chimie* et conserve cette chaire jusqu'à la fermeture de l'Ecole en août 1870.

c) La chaire de matière médicale

Elle voit le jour suite au décret du 12 novembre 1857 et elle n'aura qu'un seul professeur jusqu'au transfèrement de l'Ecole : le professeur **Ignace-Léon Oberlin**.

## **II. L'Université de Pont-à-Mousson et l'École préparatoire de médecine et de pharmacie de Nancy**

### ***1. La création de l'Université puis de l'École (2, 9, b)***

C'est en 1572 que l'enseignement universitaire apparaît en Lorraine. La bulle « In Supereminenti » du pape Grégoire XIII engendre la première Université de Lorraine à Pont-à-Mousson. Le Duc Charles III et son cousin le Cardinal de Lorraine souhaitent créer un centre intellectuel pour limiter la fuite de la noblesse qui va parfaire ses études dans les pays voisins. La ville de Pont-à-Mousson est choisie en raison de sa proximité avec les évêchés de Toul, Metz et Verdun. De plus, elle est en plein essor économique.

Au commencement, l'Université est composée de deux Facultés : les Arts et la Théologie, dont les enseignements sont assurés par les jésuites. Plus tard, les Facultés de Droit et de Médecine s'installent, dirigées par des laïcs. Le premier cours de droit est dispensé en 1578 mais l'organisation complète ne se fera qu'en 1582. Quant à la Faculté de médecine, les cours ne débutent qu'en 1592 et l'installation définitive n'a lieu que six ans plus tard.

Un jardin botanique, servant à l'étude des plantes, est créé en 1606 juste à côté de la Faculté de médecine. Le doyen obtient en même temps la nomination du premier jardinier, Samuel Phulpin, apothicaire et possédant les mêmes avantages que les professeurs de la Faculté.

Ce jardin ayant acquis une grande réputation, le Duc de Lorraine, Charles IV établit une chaire de pharmacie en 1628. Les premiers cours sont dispensés aux élèves apothicaires par un docteur de la Faculté de médecine de Pont-à-Mousson, Claude Haguenier. Il est nommé professeur de *pharmacie* mais il décède en 1631.

Le succès initial de l'Université est rapide et indiscutable, mais en 1632 survient la terrible épidémie de peste noire au cours de laquelle décède Charles Lepois, le doyen de la Faculté de médecine. Puis les guerres se succèdent, ravagent la Lorraine et portent préjudice à la gloire de l'Université.

A la mort du roi Stanislas le 23 février 1766, la Lorraine devient française et l'Université de Pont-à-Mousson sera transférée à Nancy en 1768. Cependant, les locaux manquent et les quatre Facultés sont dispersées dans la ville. Pour les Facultés de droit et de médecine, on fait construire un vaste immeuble : le palais de l'Université (actuelle Bibliothèque Municipale).

La Révolution française met fin à l'Université de Nancy, il n'y a donc plus d'enseignement officiel de la pharmacie pendant plusieurs années. Mais en 1793, la liberté de l'enseignement est reconnue et de nombreuses Ecoles libres de médecine apparaissent sur l'ensemble du territoire Français, dont celle de Nancy en 1809. En 1822, l'Ecole libre est remplacée par l'Ecole secondaire de médecine.

L'Ecole secondaire devient Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie à partir du 13 octobre 1843 ; date à laquelle est promulguée une ordonnance royale : « *Les Ecoles préparatoires de Médecine et de Pharmacie sont des établissements communaux, aux dépenses desquelles, soit du personnel, soit du matériel, doivent pourvoir les Villes où elles sont ouvertes, sauf le concours facultatif des hospices et des Conseils généraux.* »

Le nombre d'élèves est faible mais une réorganisation de l'enseignement, le 6 décembre 1854, a créé une chaire de *pharmacie* et de *toxicologie* avec un professeur, un suppléant et un préparateur. De 1850 à 1872, l'Ecole est dirigée par **Jean-Baptiste Edmond Simonin**, chirurgien, connu pour ses travaux sur l'anesthésie.

## 2. Les locaux (2, 5, c)

A ses débuts, l'Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie est située place de Grève (actuelle place Dombasle), dans les bâtiments de l'Université mais les locaux deviennent peu à peu insuffisants. C'est pourquoi, le conseil municipal de Nancy vote, dès 1857, une somme d'un million de francs pour la construction du palais de l'Académie. Il sera inauguré en mai 1862, sur la place Carnot. Etaient présents ce jour :

- S. EX. M. ROUIAND, ministre de l'Instruction publique ;
- NAPOLEON III (Louis Napoléon Bonaparte), Président de la République de 1848 à 1852, puis Empereur des Français en novembre 1852 sous le nom de Napoléon III ;
- G. DE SAINT PAUL, préfet de la Meurthe ;
- GH. DUNOYER, recteur de l'Académie de Nancy ;
- Baron H. BUQUET, député-maire de Nancy ;
- C. WELCHE, avocat politique et premier adjoint au Maire ;
- MATHIEU-PERNET et J. E. ROMER, adjoints au maire.



Figure 1: Médaille commémorative de l'inauguration de l'Académie

L'architecte de cette œuvre, Prosper MOREY, est bien évidemment présent à cette inauguration. Elève à l'Ecole nationale supérieure des Beaux-arts, il suit notamment les cours d'Achille Leclère.

En 1831, il est lauréat du grand prix d'architecture avec un « *projet d'établissement d'eaux thermales* » puis séjourne à la Villa Médicis à Rome de 1832 à 1837.

Enfin, il est attaché comme architecte à la mission archéologique en Grèce et en Asie mineure. C'est en 1850 qu'il revient à Nancy où il est ensuite nommé architecte en chef de la ville de Nancy, qui lui doit un grand nombre de travaux publics dont les églises Saint-Vincent et Saint-Fiacre, le marché couvert, le Musée de peinture et de sculpture, l'Ecole primaire supérieure, l'extension de l'hôtel de ville, la reconstruction de la basilique Saint-Epvre... Ces travaux lui font attribuer en 1860 la décoration de Chevalier de la Légion d'honneur.

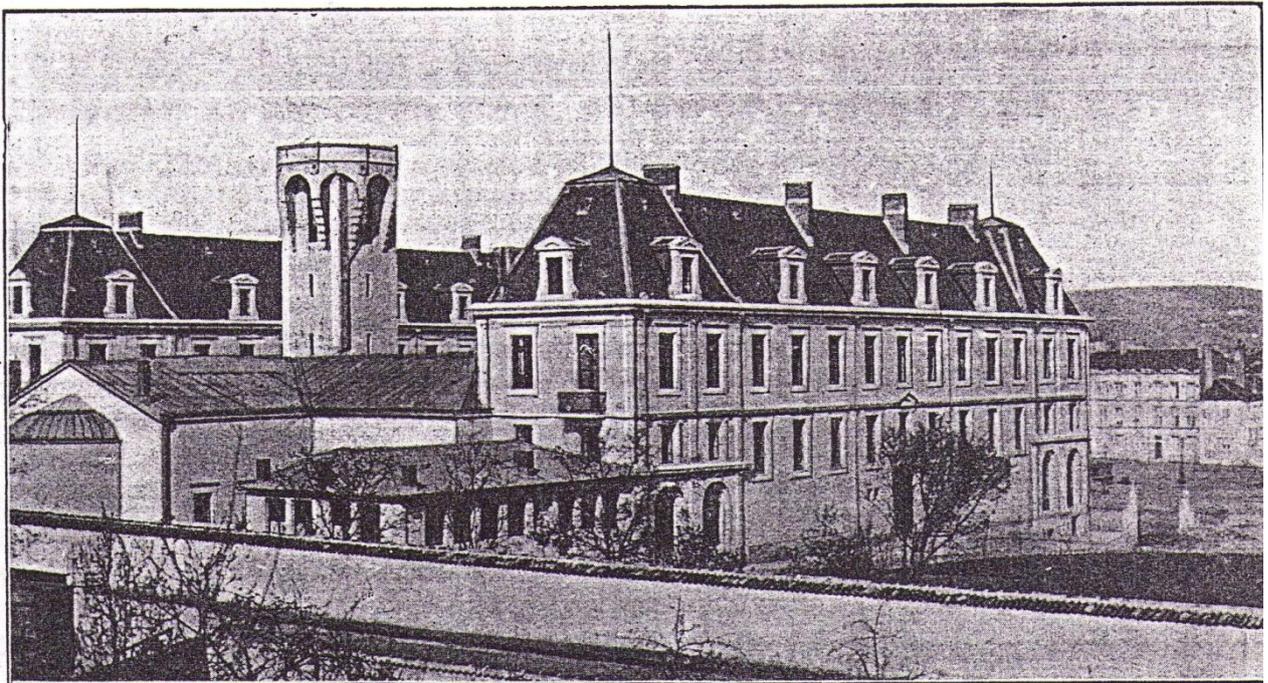


Figure 2: *Le palais de l'Académie vue du S.-O. en 1862*

### **3. Les différents diplômes et l'enseignement (2, 7, 10)**

A l'origine, l'Ecole était commune aux étudiants médecins et pharmaciens. Elle s'appelait Ecole secondaire de médecine et de pharmacie. Tous les étudiants suivaient les

mêmes cours, avaient le même programme et passaient les mêmes examens. Mais l'ordonnance de mars 1841 précisait que « *les élèves avaient toujours les mêmes conditions d'inscription, mais que ceux qui se destinaient à la pharmacie n'étaient tenus de suivre que les cours de chimie et de pharmacie, d'histoire naturelle, de toxicologie et d'hygiène* ». Naturellement, le règlement intérieur était le même pour les deux catégories d'étudiants.

Le décret du 22 août 1854 règlemente les études de pharmacie et les étudiants se répartissent en deux classes :

- **Pharmaciens de première classe** : après l'obtention de leur diplôme, ils sont autorisés à exercer sur tout le territoire français, si, au préalable :
  - ils sont titulaires d'un baccalauréat, puis effectuent trois ans de stage en officine et trois années d'étude en Ecole supérieure de pharmacie.
  - ils sont titulaires du baccalauréat, puis effectuent une année d'étude en Ecole supérieure et dix inscriptions (ou deux ans et demi) à l'Ecole préparatoire de pharmacie.
  
- **Pharmaciens de deuxième classe** : ils ne sont autorisés à exercer que dans le département dans lequel ils ont obtenu leur diplôme. Ils doivent avoir suivi six années de stage et :
  - quatre inscriptions dans une Ecole supérieure de pharmacie, soit une année.
  - ou six inscriptions dans une Ecole préparatoire, soit dix-huit mois.

S'ils effectuent deux ans d'études dans une Ecole supérieure ou deux ans et demi dans une Ecole préparatoire, leur stage sera réduit à quatre ans.

L'Ecole secondaire de médecine étant devenue Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie, elle ne peut former que des pharmaciens de seconde classe. En 1843, les arrêtés du 20 octobre et du 1<sup>er</sup> novembre désignent les professeurs titulaires pour la pharmacie : **Godron** est titulaire de la chaire d'*histoire naturelle médicale* ; **Blondlot**, de la chaire de *chimie* et de *pharmacie*.

L'ordonnance du 27 septembre 1840 rend obligatoire la présence de laboratoires de chimie dans toutes les Ecoles de pharmacie pour la mise en place des travaux pratiques, cependant cette partie de l'enseignement se développera plus tardivement.

Les membres de l'Université, les doyens des Facultés de médecine et de sciences ainsi que les directeurs des Ecoles supérieures de pharmacie se regroupent afin de rédiger un rapport qui sera adressé au Ministre de l'Instruction publique le 27 avril 1850.

Ce rapport précise que « *la chimie, la botanique, la matière médicale, l'histoire naturelle et pharmaceutique des substances médicamenteuses, la toxicologie doivent former la base principale des études. Le pharmacien ne doit pas être étranger à certaines parties de la physique, et doit bien se familiariser avec toutes les opérations relatives à la préparation des médicaments et à l'exécution des ordonnances des médecins* ».

Le professeur **Godron** s'occupe également du jardin botanique. Ce dernier, très fleuri, se compose de grandes allées et d'immenses carreaux encadrés de buis. Il permet aux élèves l'apprentissage des plantes médicinales.

L'essor de l'enseignement pharmaceutique nécessite un professeur suppléant. Le cours de *pharmacie* annexé à la *matière médicale* est assuré par **Jean-Louis Laurens** puis **Jules-Emile Delcominète**. Mais après 1862, il n'y a plus de cours de pharmacie.

#### ***4. Les étudiants et les litiges « inter-régionaux » (2)***

La pharmacie et la médecine sont deux domaines bien différents. Le fait de rattacher l'enseignement de la pharmacie à une Ecole de médecine pourrait parfois amener le pharmacien à se considérer comme apte à guérir. Or, les connaissances du pharmacien se rapportent surtout aux caractères et aux propriétés des substances, qu'elles soient médicamenteuses, toxiques ou chimiques, ainsi qu'aux manipulations permettant la préparation des matières.

Les relations entre Nancy et Strasbourg sont mitigées. La ville de Nancy voit ses étudiants potentiels partir vers Strasbourg en vue d'aller au bout du cursus pharmaceutique, ce qui n'est pas possible dans une Ecole préparatoire. De son côté Strasbourg fait du tort à Nancy en tentant d'obtenir, en 1866, le statut de Faculté. D'autre part, une éventuelle réforme des études médicales concernant la Faculté de Strasbourg, se veut favorable à la suppression des Ecoles préparatoires et à la création de nouvelles Facultés dans deux ou trois grandes villes éloignées les unes des autres, ce qui exclut bien évidemment Nancy.

# **PARTIE 2**

## **La guerre et le transfèrement**

## **I. La Guerre de 1870 (11, 12, d, e, f, g, h, i, j)**

### ***1. La guerre impériale (13 juillet - 2 septembre 1870)***

#### **13 juillet 1870 : la dépêche d'Ems**

Le trône d'Espagne est à pourvoir depuis 1868 et Léopold Hohenzollern Sigmaringen, cousin du Roi Guillaume I<sup>er</sup> de Prusse, a posé sa candidature. Napoléon III, empereur des Français, voit d'un mauvais œil cette possibilité : la France serait alors prise en étau entre deux puissances alliées. Il envoie donc au Roi de Prusse son ambassadeur, Benedetti, pour lui demander de poser par écrit son désaccord vis-à-vis de la candidature de son cousin. Guillaume I<sup>er</sup> reçoit l'ambassadeur et lui affirme qu'il lui portera l'acte officiel de renonciation plus tard dans la journée, par un aide de camp. Le Roi de Prusse fait ensuite parvenir un télégramme, depuis Bad Ems, à son premier ministre Otto von Bismarck lui relatant les faits de la journée.

Ce dernier décide de tirer avantage de ces événements et donne un tour belliciste à la dépêche qu'il fera transmettre ; il y écrit que :

*« L'ambassadeur français a demandé à sa Majesté le roi de l'autoriser à télégraphier à Paris que S.M, à tout jamais, s'engageait à ne plus donner son consentement si les Hohenzollern devaient revenir sur leur candidature. Là-dessus S.M à refusé de recevoir encore l'ambassadeur français et lui a fait dire par l'aide de camp de service que S.M n'avait plus rien à lui communiquer. »*

Napoléon III, piqué dans sa fierté, y voit là un affront et décide de déclarer la guerre à la Prusse sur le champ. Les crédits nécessaires aux préparatifs de guerre sont débloqués le 15 juillet.

### 19 juillet 1870 : la déclaration de guerre

Alors que l'armée française n'est pas prête, Napoléon III déclare précipitamment la guerre à la Prusse. La guerre est soutenue par le peuple français qui a été « insulté » par la dépêche d'Ems. Cependant l'armée française ne compte que 250 000 hommes contre 800 000 pour l'armée germano-prussienne.

Le 28 juillet, l'empereur, accompagné de son fils le prince héritier, se rend à Metz pour prendre la tête de l'armée française, laissant la régence de la France à l'impératrice Eugénie. Une partie de l'armée, commandée par le général Mac-Mahon, couvre les frontières alsaciennes, tandis que du côté de la Moselle, le général Frossard marche vers la Sarre.

### 2 août – 2 septembre 1870 : les champs de bataille

La première offensive française est dirigée par le général Frossard à Sarrebruck. Malgré sa supériorité en nombre, l'armée allemande se replie rapidement, laissant ainsi la victoire aux Français. Mais ceux-ci ne profitent pas de leur avantage pour occuper la ville et détruire les ponts de la Sarre ; ils préfèrent se retirer sur les hauteurs de Spicheren, dominant ainsi la vallée de Forbach et de Stiring.

La contre-offensive allemande ne se fait guère attendre. En effet, le 6 août, le général von Kamecke arrive sur le terrain et engage la bataille de Spicheren. Frossard a besoin d'aide, mais les troupes du général Bazaine, alors basées à Saint-Avold, arrivent trop tard. L'armée française est submergée par l'attaque allemande et se replie à la fin de la journée. Le même jour, une brèche est également ouverte en Alsace, où Mac-Mahon perd la bataille de Woerth-Froeschwiller. Les frontières françaises se trouvent alors exposées aux Allemands. Les défaites s'enchaînent et, à la mi-août, Metz est assiégée.



**Figure 3: *Le monument du souvenir, en mémoire de la bataille du 6 août 1870, sur les hauteurs de Spicheren***  
*(k)*

### 2 septembre 1870 : la capitulation de Napoléon III

La triste défaite de Sedan marque la fin de l'empire français sous le règne de Napoléon III. En effet, après une lutte acharnée de l'armée française aux portes de la ville, l'empereur capitule.

Face à ce désastre, la population parisienne déclare la déchéance de l'empereur et de la dynastie.

## *2. La guerre républicaine (4 septembre - 28 janvier 1871)*

### 4 septembre 1870 : la III<sup>ème</sup> République

Léon Gambetta, accompagné de Jules Favre et de Jules Ferry, se rend à l'hôtel de ville pour proclamer la naissance de la III<sup>ème</sup> République et la constitution du nouveau gouvernement : le gouvernement de « Défense Nationale ». Celui-ci, commandé par le général Trochu, est favorable à la résistance et à la poursuite de la guerre.

Dans l'Est, les batailles font rage et les grandes villes se retrouvent peu à peu assiégées. Manquant de vivres et de munitions, elles capitulent progressivement. Belfort est la seule qui résistera jusqu'au bout, l'armée allemande reconnaîtra son courage lors du traité de Francfort.

### 18 septembre 1870 : début du siège de Paris

Le général Moltke, au commandement de l'armée prussienne, entre dans la capitale. Commencent alors cinq mois de siège qui vont affamer le peuple parisien.

Le 7 octobre, Léon Gambetta quitte la capitale en ballon et tente d'organiser la résistance depuis la ville de Tours. Il reconstitue alors trois armées (du Nord, de l'Est et de la Loire) dont les combats se soldent par des échecs.

### 18 janvier 1871 : la proclamation de l'Empire allemand

En signe d'affront vis-à-vis de la France, les états allemands se réunissent dans la galerie des Glaces de Versailles, afin de proclamer Guillaume I<sup>er</sup> empereur. L'empire germanique compte alors la Prusse, la Bavière et la Saxe. Les frontières franco-prussiennes seront déterminées quelques mois plus tard lors du traité de Francfort.

### *3. L'armistice et le nouveau gouvernement français*

#### 28 janvier 1871 : l'armistice

Le gouvernement de Défense Nationale est oppressé par le peuple parisien, mécontent de la succession d'échecs militaires : l'hiver est interminable et la capitale a faim. C'est ainsi que le 23 janvier, Jules Favre, ministre des Affaires étrangères, rencontre Otto von Bismarck, le chancelier allemand, à Versailles, dans la galerie des Glaces afin d'établir les termes de l'armistice qui sera signé quelques jours plus tard. Les exigences allemandes sont nombreuses, l'une d'entre elles étant la mise en place d'élections françaises pour former une Assemblée nationale.

C'est ainsi que le 28 janvier 1871, un armistice provisoire, de quatre semaines, est signé entre les deux nations, dans l'attente de l'élection d'un gouvernement en bonne et due forme.

#### 19 février 1871 : le gouvernement d'Adolphe Thiers

Après son élection, le 8 février 1871, l'Assemblée nationale élit **Adolphe Thiers** comme chef du pouvoir exécutif le 13 février. Il deviendra Président de la République le 31 août 1871.

Le 19 février, le troisième gouvernement de la III<sup>ème</sup> République est nommé. Celui-ci compte parmi ses membres :

**Jules Dufaure** : vice-Président du Conseil et ministre de la Justice,

**Jules Favre** : ministre des Affaires étrangères, jusqu' au 2 août 1871,

**Jules Simon** : ministre de l'Instruction publique et des Beaux-arts.

## 26 février 1871 : la signature des préliminaires du traité de Francfort

Dès le 23 février, les négociations concernant les termes du traité de paix sont entamées à Versailles, en présence d'**Adolphe Thiers**, de **Jules Favre** et de **Otto von Bismarck**.

Celles-ci comprennent notamment :

- l'annexion de l'Alsace-Lorraine :
  - le Bas-Rhin,
  - le Haut-Rhin (à l'exception de Belfort),
  - la Moselle : Sarreguemines, Metz et 11 communes autour de Briey,
  - la Meurthe : Sarrebourg et Château-Salins,
  - les Vosges : Saales et Schirmeck.
- l'indemnité de guerre, fixée à 5 milliards de francs-or en trois ans,
- la clause permettant aux Alsaciens et Lorrains de conserver la nationalité française.

Ce texte est approuvé par l'Assemblée nationale le 27 février 1871 ; les discussions se poursuivront à Bruxelles puis à Francfort.

## II. La fermeture de l'Ecole de Strasbourg

### 1. *Le traité de Francfort (13, 14, f, l, m)*

Suite à l'armistice signé le 28 janvier 1871 par le gouvernement français, **Adolphe Thiers** met alors en place le traité de paix définitif qui sera signé le 10 mai 1871 avec l'Empire allemand.

Le traité mentionne donc l'annexion de l'Alsace-Lorraine (aujourd'hui la Moselle) à l'Empire allemand. La France réussit cependant à conserver le territoire de Belfort, pour sa conduite héroïque face aux assiégeants, en échange d'une partie supplémentaire de la Lorraine. L'Empire allemand consent à laisser évacuer les alsaciens-lorrains qui souhaiteraient rester français, jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre 1872, comme mentionné ci-après dans l'article 2 : « *Les sujets français, originaires des territoires cédés, domiciliés actuellement sur ce territoire, qui entendront conserver la nationalité française, jouiront jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre 1872, et moyennant une déclaration préalable faite à l'autorité compétente, de la faculté de transporter leur domicile en France et de s'y fixer, sans que ce droit puisse être altéré par les lois sur le service militaire, auquel cas la qualité de citoyen français leur sera maintenue (...).* »

C'est ainsi que les alsaciens-lorrains sont autorisés à quitter l'Empire allemand pour venir s'installer en France. Le gouvernement français instituera une bourse d'étude afin de rendre le départ des étudiants plus attractif et plus abordable.

De là s'en suit le transfèrement de l'Ecole supérieure de pharmacie de Strasbourg et de son corps enseignant. Les élèves en pharmacie, ainsi que ceux n'ayant pas encore commencé leurs études, peuvent donc conserver la nationalité française et obtenir le diplôme leur donnant le droit d'exercer en France. Ce déménagement est cependant irréversible : les pharmaciens français n'auront pas le droit de revenir exercer leurs fonctions dans leur province d'origine.



Figure 4: Carte tirée du livre de F.Roth, « La Guerre de 1870 », p. 498

## 2. *L'Ecole autonome de pharmacie de Strasbourg (2, 13, 14, 15, n)*

Lors de la fermeture de ses portes, le 26 juillet 1870, en raison de la guerre, l'Ecole supérieure de pharmacie de Strasbourg a pour directeur le professeur **Oppermann**, également titulaire de la chaire de *pharmacie*. Elle compte également parmi ses rangs :

- **Jacquemin**, professeur titulaire de la chaire de *chimie minérale et organique*
- **Schlagdenhauffen**, agrégé et chargé de cours de *toxicologie et physique*
- **Strohl**, agrégé intervenant dans les cours de *pharmacie et physique*, et chargé des travaux pratiques de *chimie*.
- **Schmitt**, faisant fonction d'agrégé et chargé du cours d'*histoire naturelle médicale*

Durant presque dix mois, l'enseignement de pharmacie est suspendu.

A partir du 10 mai 1871, Strasbourg est officiellement allemande. Cependant, rien n'est décidé concernant les Facultés de la ville. Le gouvernement allemand souhaite y établir une Université mais le processus est long. Mis à part le professeur **Schlagdenhauffen** et le directeur **Oppermann**, les professeurs strasbourgeois se mettent à la disposition du gouvernement français, dès la défaite de Strasbourg, et attendent les ordres de leurs supérieurs. C'est ainsi que le doyen de la Faculté de médecine de Strasbourg écrit, en mars 1871: « *Nous nous mettons à la disposition de nos supérieurs, nous voudrions savoir ce que le gouvernement compte faire.* »

**Schlagdenhauffen** ne peut se résigner à laisser l'empire germanique s'octroyer les droits d'enseignement sur les étudiants strasbourgeois. Aidé de **Heydenreich** et **Beno**, il demande donc l'autorisation au maire de Strasbourg de poursuivre les cours et les examens dans les locaux de l'Ecole, en attendant la décision des gouvernements français et germanique. Cet accord est obtenu le 14 mai 1871. L'autorité allemande ne s'oppose pas à l'accessibilité des cours pour les étudiants français. Certains penseront que c'est une stratégie pour Bismarck, afin de retenir les étudiants alsaciens-lorrains et de les germaniser au plus vite.

La société des pharmaciens de la ville nomme donc le corps enseignant le 15 mai 1871 et attribue les différents postes à pourvoir de la manière suivante :

**Heydenreich Auguste-Adolphe**, né le 12 avril 1810 et reçu pharmacien de première classe le 17 mars 1835 à Strasbourg, est nommé directeur de l'Ecole autonome de pharmacie de Strasbourg.

**Schlagdenhauffen Frédéric** (dont nous verrons la biographie complète ultérieurement) est chargé de l'enseignement de *physique* et de *toxicologie*. Il enseignera également la *chimie* au sein de l'Ecole autonome de médecine de Strasbourg.

**Beno Joseph-Alois**, né le 15 février 1830 et reçu pharmacien de première classe le 30 octobre 1854 à Strasbourg, est nommé enseignant de la chaire de *pharmacie*.

**Schott Jean-Frédéric-Eugène**, né le 28 décembre 1839 et reçu pharmacien de première classe le 4 août 1865, devient secrétaire de l'Ecole autonome.

**Pfersdorff Louis-Frédéric-Gustave**, né le 9 mars 1833 et reçu pharmacien de première classe le 25 novembre 1857, est chargé de l'enseignement de la *botanique*.

**Schanté Jean-Adam**, né le 16 avril 1827 et reçu pharmacien de première classe le 1<sup>er</sup> août 1856, est chargé du cours de *matière médicale*.

**Hemminger Frédéric-Guillaume**, né le 29 septembre 1826 et reçu pharmacien de première classe le 10 mai 1854 à Paris, est chargé du cours de *chimie*.

**Reeb Emile** est chargé de la chaire de *chimie organique*.

Le 22 mai 1871 les cours sont ouverts et un crédit de 3300 francs est débloqué dans le but de couvrir les frais de cours. Les diplômes de pharmacien délivrés sont identiques à ceux obtenus avant la Guerre de 1870, et seront reconnus par le ministre de l'Instruction publique française.

Le 28 avril 1872, un décret impérial supprime l'Ecole autonome et remplace l'Université de Strasbourg par la Kaiser-Wilhelm-Universität. La fermeture officielle de l'Ecole est fixée au 30 septembre 1872.

### 3. *La Kaiser-Wilhelm-Universität (14, o)*

A la même époque, le 28 avril 1872, est créée la *Reichsuniversität Kaiser Wilhelm*, qui a pour but d'élever au rang d'élites les étudiants la fréquentant. En effet, les moyens déployés pour élaborer cette Université de terre d'Empire sont importants, ainsi le recrutement d'étudiants est national et non local. Otto von Bismarck et l'empereur Guillaume I<sup>er</sup> souhaitent ainsi démontrer la supériorité prussienne face à l'Europe, et notamment face à la France, en faisant de Strasbourg la vitrine de leur nouvel empire.

L'Université est localisée dans un premier temps dans les anciens locaux de l'hôtel de l'Académie, à la Krutenau, et sera ensuite transférée, en 1884, dans le nouveau quartier universitaire.

Malgré des débuts chaotiques, car boudée par les étudiants du Reichsland (région annexée par l'Empire allemand), elle devient rapidement un lieu d'érudits culturels et scientifiques et l'une des Universités les plus populaires de l'empire germanique.

### III. Le transfèrement

#### 1. *Les conflits rencontrés suite au choix de la ville d'accueil (16, 17)*

Les documents concernant le transfèrement de l'Université de Strasbourg ne mentionnent pas clairement le cas de l'Ecole supérieure de pharmacie mais celui de la Faculté de médecine. Cependant, selon l'article 1<sup>er</sup> de la loi de Germinal an XI, une Ecole de pharmacie doit être placée à côté d'une Faculté de médecine. On peut ainsi en déduire que leurs sorts sont étroitement liés.

A compter de mars 1871, la question du transfèrement de la Faculté de Strasbourg est abordée. En effet, les nancéiens s'inquiètent de l'avenir de leurs voisins alsaciens. Ainsi en témoigne le document présenté par **J.B. Edmond Simonin**, directeur de l'Ecole de médecine et de pharmacie de Nancy, à la municipalité le 16 mars 1871. Celui-ci y affirme : *« le vœu patriotique de donner l'hospitalité aux instructions scientifiques et littéraires des cités voisines arrachées à la France... Il est indispensable que l'expression de la civilisation française, loin de s'affaiblir près de nouvelles frontières, y brille de son plus vif éclat : il faut que les foyers d'instructions projettent leurs rayons sur les parties de l'ancien territoire français, de telle sorte que la persistance de l'union dans les idées puisse, dans nos revers, être la consolation des exilés et soutenir en eux l'espoir dans l'avenir. »*

Le rapport met également en évidence la possibilité d'agrandir l'Ecole de médecine et de pharmacie. En raison du nombre de lieux de stage important et des ressources cliniques et matérielles considérables, le rapport conclut qu'un transfèrement de la Faculté de médecine à Nancy serait tout à fait souhaitable.

Cependant, Nancy n'est pas la seule ville sur les rangs. Ainsi, à la même époque, Lyon fait valoir ses droits en tant que ville active, pour accueillir la Faculté de Strasbourg. En effet, **Pierre Marduel**, chirurgien accoucheur à l'Hôpital de la Croix-Rousse de Lyon, écrit un

article dans « *Lyon médical* » relatant la situation des Universités françaises. Il y explique que Paris est débordée, Montpellier en pleine décadence et Strasbourg n'existe plus. Lyon, quant à elle, est une ville prospère où l'Ecole pourrait être érigée au rang de Faculté. Enfin, Montpellier se sent opprimée par la proximité de Lyon et émet l'éventualité de devenir l'une des deux seules Facultés de France.

A ce moment là, rien ne laisse présager que le transfèrement se fera à Nancy. En effet, les Strasbourgeois orientent préférentiellement leur choix vers Lyon et demanderont, dans les mois suivants, à leur doyen, **Joseph-Alix Stoltz**, de plaider leur cause à Paris. Ils sont d'ailleurs fermement soutenus par le corps enseignant parisien, notamment **Amédée Dechambre**, médecin et rédacteur de *La Gazette médicale*, qui écrit, le 11 mars 1871 : « *Entre ces deux villes (Nancy et Lyon), nous n'hésitons pas un seul instant. Nous supporterions en silence le choix de Nancy, si le lieu était préféré et demandé par ceux-là mêmes que la nouvelle création doit rendre au pays : le courage nous manquerait pour les contrarier.* »

Il en est de même pour **Charles Denonvilliers**, inspecteur général de la médecine, qui déclare qu'à Nancy « *tout est correct mais étroit et petit* », alors qu'à Lyon « *tout est large et grand.* »

Mais Nancy ne perd pas espoir. C'est ainsi que le 6 avril 1871, **Jules Simon**, ministre de l'Instruction publique, reçoit une délégation nancéienne afin de statuer sur la candidature lorraine. Il semblerait alors que les réticences précédentes du ministre ne soient plus si vindicatives.

Alors que Lyon engage les crédits nécessaires à la création d'une Faculté, la discussion du transfèrement se poursuit le 30 mai, à l'Assemblée Nationale, où **Henry Varroy**, député du Nord-est, dépose une proposition de loi en faveur de Nancy. Celle-ci passera en commission et sera réexaminée ultérieurement.

Peu de temps après, les lyonnais révèlent leur désir d'accueillir la Faculté et non le corps enseignant. Les Strasbourgeois se sentent offensés. C'est dans ces conditions d'hostilités lyonnaises que se réunit le Conseil municipal de Nancy, le 9 juin, afin d'insister auprès du gouvernement français sur la candidature lorraine.

Les arguments soulignés sont :

- d'ordre politique : il semble important de placer un enseignement supérieur face à l'Empire allemand, afin de rivaliser avec la Kaiser-Wilhelm-Universität,
- d'ordre technique en vertu des possibilités scientifiques et matérielles nancéiennes : la ville paraît propice au développement des institutions d'enseignement supérieur, compte tenu du succès de ses Facultés de lettres, de sciences et de droit. De plus, elle offre à ce moment-là les ressources nécessaires en matières médicales pour un bon enseignement à plus de 250 étudiants, ainsi que des locaux pouvant accueillir tous les cours d'une Faculté de médecine.

Quelques jours plus tard, le 21 juin, le Président **Adolphe Thiers** reçoit une délégation du Conseil municipal et des députés de l'Est, comptant notamment parmi ses rangs le maire de Nancy, **Charles Welche**, qui reprend les arguments évoqués précédemment. Sa ferveur et son patriotisme impressionnent le Président, qui se dit alors favorable au choix lorrain mais ne promet rien.

Ce n'est que le 19 août 1871 que réapparaît la proposition du député **Varroy**, qui sera alors peu concluante. En effet, le rapporteur **Brisson** déclare que Paris et Montpellier suffisent largement aux besoins nationaux et qu'il n'y a donc pas lieu de transférer ou de créer une Faculté, que ce soit à Nancy ou à Lyon. Il convient donc, d'après lui, de répartir les professeurs strasbourgeois dans l'une ou l'autre des deux Facultés existantes.

Par ailleurs, d'autres villes essaient de profiter, sans grand succès, du désarroi qui alimente cette affaire pour proposer la candidature de leurs écoles préparatoires. Il en est donc ainsi de Nantes, alors que Toulouse propose quant à elle, la création intégrale d'une Faculté. Ces projets n'auront aucune suite.

L'Assemblée nationale termine sa session le 16 septembre 1871. Il faudra attendre la rentrée parlementaire, début décembre, pour la reprise des négociations. Le président **Adolphe Thiers** et son ministre de l'Instruction publique, **Jules Simon**, sont maintenant favorables au transfèrement de Strasbourg à Nancy. Il ne reste plus qu'à convaincre l'Assemblée nationale. C'est chose faite le 19 mars 1872, lors du vote demandé par **Jules Simon**, d'un budget extraordinaire pour « compenser les pertes du matériel et des collections et pour équiper la nouvelle Faculté ». L'Assemblée nationale approuve donc la proposition du gouvernement de « *reformer dans l'Est un foyer intellectuel qui rappelle celui de Strasbourg. L'ancienne capitale de la Lorraine est digne de ce choix.* »

Se pose alors le problème du corps enseignant : il est convenu que les professeurs strasbourgeois conservent leurs chaires, ce qui sera signé par **Adolphe Thiers** dans le *décret de transfèrement du 1<sup>er</sup> octobre 1872*.

## ***2. Le décret du 1<sup>er</sup> octobre 1872 (18)***

Ce décret sanctionne le vote du 19 mars, et fait donc de Nancy la seule ville de province à posséder quatre Facultés. Concernant la pharmacie, celui-ci mentionne :

### ***Titre premier :***

#### ***Article premier :***

*La Faculté de médecine et l'école supérieure de pharmacie de Strasbourg sont transférées à Nancy. Le doyen de la Faculté est provisoirement chargé de l'administration des deux établissements.*

**Article deux :**

(...)

*Sont maintenus dans leurs fonctions les agrégés en exercice à la Faculté de Strasbourg dont les noms suivent : MM. Aronsohn, Sarazin, Monoyer, Schlagdenhauffen, Bouchard, Gros, Bernheim et Fée.*

*Sont maintenus dans leurs fonctions de suppléants près la Faculté: MM. Delcominète, Bertin et Valentin, anciens suppléants à l'école de Nancy.*

**Article six :**

*Les agrégés et suppléants en exercice peuvent ouvrir des cours, soit dans des locaux particuliers, soit, après avis de l'assemblée des professeurs, dans le local même de la Faculté.*

*Ces cours peuvent figurer sur les programmes officiels de la Faculté, après avis de l'assemblée. Ils peuvent être rétribués par les étudiants qui les suivent, sans que le secrétaire agent comptable de la Faculté puisse toutefois intervenir dans la perception des droits fixés par les suppléants et agrégés.*

*Les agrégés et suppléants sont appelés par le doyen à remplacer les professeurs temporairement empêchés.*

*Dans tous les cas où le remplacement doit se prolonger au delà de 15 jours, le ministre est averti par le Recteur et décide, sur son avis, des conditions de la suppléance.*

*Le Ministre conserve, à l'égard des suppléants et des agrégés maintenus en exercice par le présent décret, l'autorité qui lui est attribuée par des lois et règlements en vigueur.*

**Article sept :**

*Il n'est rien changé au traitement fixe et au traitement éventuel des professeurs titulaires.*

*Le traitement fixe des professeurs adjoints sera de 1.500 francs, celui des agrégés est maintenu au chiffre de 1.000 francs.*

*Le traitement éventuel des professeurs adjoints et des agrégés sera de 1.000 francs par abonnement.*

*Cette dernière disposition financière s'applique exclusivement aux anciens agrégés en exercice de la Faculté de médecine de Strasbourg.*

***Article huit :***

*Les emplois de professeurs adjoints et suppléants, mentionnés au présent décret, seront supprimés au fur et à mesure des extinctions.*

***Titre deux :***

***Article dix :***

*Sont maintenus dans leurs chaires les anciens professeurs de l'Ecole supérieure de Pharmacie de Strasbourg dont les noms suivent : MM. Oberlin, Jacquemin, Schlagdenhauffen. Ces professeurs font partie de droit de l'assemblée mentionnée à l'art.4.*

*Est maintenu dans ses fonctions, M. Fleury, ancien agrégé à l'Ecole supérieure de Strasbourg.*

***Article onze :***

*Il sera ultérieurement pourvu aux chaires vacantes de l'Ecole supérieure ou à leur transformation par des décrets spéciaux.*

***Article douze :***

*Le Ministre de l'Instruction Publique, des Cultes et des Beaux-arts, est chargé de l'exécution du présent décret.*

Suite à ce décret, l'Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie de Nancy ferme ses portes pour laisser place à la nouvelle Faculté de médecine ainsi qu'à l'Ecole supérieure de pharmacie. Ces dernières sont officiellement installées le 9 novembre 1872 et la rentrée solennelle a lieu quelques jours plus tard, le 19 novembre.

### ***3. La complexité de l'administration et l'évolution des locaux (2, 5, 19, p, q)***

Comme le stipule le décret, à leur arrivée, médecins et pharmaciens doivent se partager les locaux de l'ancienne Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie. De plus, leur administration est commune pour quelques temps et dirigée par le doyen de la Faculté de médecine, le professeur **Stoltz**. Celui-ci est peu enclin à la sympathie vis-à-vis de ces confrères pharmaciens, qu'il qualifie de « cuisiniers des médecins ».

Les bâtiments alloués aux deux établissements sont les suivants :

- une partie de l'aile droite du Palais de l'Académie,
- une partie du jardin de l'Académie,
- le bâtiment de l'Ecole primaire supérieure de garçons.

Ces deux derniers locaux sont gracieusement offerts par le Conseil municipal de Nancy, qui débloque également une subvention de 300 000 F afin de permettre les constructions nécessaires à l'angle de la rue de Serre et de la rue Lepois (l'actuelle rue de la Ravinelle). *« Sous réserve que les terrains et bâtiments ainsi abandonnés à l'Etat le sont surtout à titre de jouissance perpétuelle, en raison de l'établissement de la Faculté de Médecine ; mais que si la Faculté de Médecine venait à disparaître de ces emplacements, les terrains et constructions élevées rentreraient en la possession de la ville et resteraient sa propriété. »*



**Figure 5: Palais de l'Académie de nos jours, actuellement Faculté de Droit et de Sciences économiques.(p)**

Vu l'étroitesse des locaux, les salles d'enseignement sont communes aux deux institutions et occupent le rez-de-chaussée à l'extrémité ouest du bâtiment, ainsi que l'annexe située le long du passage de Haldat.

C'est ici que se trouve le service d'anatomie, comprenant :

- les salles de dissection et d'autopsie,
- le laboratoire du prosecteur,
- les salles de cours.

A cet étage, se situent également le bureau du doyen **Stoltz** et la salle de réunion. On note la présence d'un amphithéâtre où sont dispensés les cours de pharmacie et de médecine, à côté duquel est juxtaposé un laboratoire, prévu pour la préparation des cours. On accède, à cette époque, au premier étage par un escalier non éclairé. S'en suit un couloir exigü et sombre, au bout duquel se trouvent les premiers rudiments de la collection de matière médicale du professeur **Oberlin**.

Mis à part ce bâtiment principal, l'Ecole de pharmacie installe sommairement un laboratoire de travaux pratiques de chimie place de Grève. Le professeur **Jacquemin**, quant à lui, trouve l'hospitalité chez son confrère de la Faculté des sciences, le professeur de chimie, M. **Forthomme**, qui lui laisse exploiter à sa convenance amphithéâtre et laboratoire.

Devant l'incommodité de ces locaux et de la cohabitation qu'ils suscitent, l'Etat entame la construction de nouvelles bâtisses pour la Faculté de médecine, à partir de 1873, au niveau de l'Ecole primaire supérieure municipale de garçons. Celle-ci est située le long de la place de Grève jusqu'à la rue de Serre, en retour sur la rue Lepois. C'est peut-être en vue de cette construction à venir que le doyen **Stoltz** développe un argumentaire en faveur de l'autonomie de l'Ecole supérieure de pharmacie, lors de la séance de rentrée du 17 novembre 1874. Il s'oppose alors à leur fusion avec la Faculté de médecine, éventualité qui avait été envisagée quelque temps auparavant.

Une fois les travaux de la Faculté de médecine terminés, en 1875, l'Ecole de pharmacie peut jouir pleinement des anciens locaux. Elle dispose alors de :

- une salle de dissection,
- deux amphithéâtres,
- trois laboratoires de chimie,
- deux laboratoires de matière médicale et d'histoire naturelle,
- un droguier au premier étage du bâtiment annexe,
- une salle de travaux pratiques de chimie installée à la place.

L'Ecole retrouve peu à peu ses aises, qu'elle avait perdues en quittant Strasbourg. Néanmoins, certaines salles spécifiques manquent encore à l'institution, comme notamment des salles pour la physique, l'herbier, la pharmacie galénique ou encore la zoologie. De plus, les laboratoires sont étroits, sombres, et l'Ecole ne dispose que d'une seule pièce pour les travaux pratiques de chimie, d'analyse, de physique et de toxicologie.

Il faudra cependant attendre le recouvrement de l'autonomie administrative de l'Ecole, sous la direction du professeur **Jacquemin**, pour que soient entreprises les démarches d'agrandissement du bâtiment.

Cette autonomie est proclamée par le Président de la République, le Maréchal de Mac-Mahon, dans l'article 1<sup>er</sup> du décret du 11 janvier 1876 : « *A dater de la publication du présent décret, l'Ecole supérieure de Pharmacie de Nancy cesse d'être administrée par le doyen de la Faculté de Médecine établie dans cette ville, et forme un établissement distinct.* »

Le professeur **Oberlin** est d'abord nommé directeur de l'Ecole, pour quelques mois seulement, soit jusqu'au 15 octobre 1876. C'est ensuite **Jacquemin** qui lui succède.

C'est ainsi qu'en 1877, un crédit de 40 000 F est prévu pour construire une aile en retour sur la rue Lepois. A la même époque, les Facultés pensent mettre en commun leurs divers ouvrages et décident alors de créer une bibliothèque universitaire au fond de la cour de l'Académie. Le projet d'agrandissement est voté le 27 février 1879 et les travaux débutent au mois d'août de la même année.

Ce n'est qu'en 1881 que l'Ecole peut installer ses travaux pratiques dans le nouveau bâtiment, situé en bordure de la rue Lepois. Le pavillon sud est cependant réservé à la chaire de chimie agricole de la Faculté des sciences.

Cet édifice ne comporte que des laboratoires en demi-sous-sol, un étage et des combles. Il est dépourvu de porte donnant sur la rue et son accès se fait uniquement par le passage de Haldat et par le fond du jardin botanique (situé à l'époque, au niveau de l'actuelle bibliothèque).

Les frais de construction sont en partie réglés par l'Etat sous forme de subvention, à hauteur de 100.000 F. Quant aux 50 000 F restants, ils sont accordés par le Conseil municipal de Nancy.



**Figure 6: Photographie du début du XX<sup>ème</sup> siècle**

*La rue de la Ravinelle se situe en face de la photographie. On constate nettement que les étages 2 et 3 ont été construits plus tard que le premier. (q)*

Suite à l'élévation de ce nouveau bâtiment (photographie), l'Ecole de pharmacie se voit obligée de céder une partie de ses anciens locaux aux Facultés de droit et de lettres. Elle acquiert néanmoins l'emplacement de la Faculté de médecine, rue de Serre, lorsque celle-ci est délocalisée rue Lionnois en 1895.

Le début du XX<sup>ème</sup> siècle verra naître l'édifice rue Albert-Lebrun, tel que nous le connaissons aujourd'hui, où siège depuis lors l'Ecole, puis la Faculté de pharmacie.



*Figure 7: Façade de la Faculté de pharmacie, rue Albert Lebrun, en 1951. (q)*

# **PARTIE 3**

**De 1872 à 1882,  
l'enchaînement  
incertain du corps  
enseignant**

## **I. 1872-1873 : une année chaotique**

### ***1. La rentrée solennelle de 1872 (20)***

Après une attente bien longue, les Facultés de Strasbourg retrouvent la jouissance de leurs fonctions en Lorraine. Leur arrivée n'est pas sans chambardement et se trouve au coeur du discours de M. Darest de la Chavanne, Recteur de l'Académie, lors de la rentrée solennelle. Celle-ci revêt un caractère particulier en ce jour du 19 novembre 1872, car elle inaugure l'ouverture de la Faculté de médecine de Nancy et de l'Ecole supérieure de pharmacie. Elle compte d'ailleurs parmi son assemblée d'illustres personnages, comme l'Inspecteur d'Académie de Meurthe-et-Moselle, le maire de Nancy, le Préfet de Meurthe-et-Moselle, ainsi que les Evêques de Verdun et de Nancy. Tous sont venus accueillir leurs frères alsaciens.

Suite à la « Messe du Saint Esprit », célébrée par M. l'Abbé Jambois, M. le Recteur prend la parole et retrace les événements récents et l'acharnement de Nancy et de son corps enseignant à faire valoir le patriotisme français et son instruction. Il fait l'éloge de la nouvelle Université nancéienne qui « *devient en un jour la plus brillante des Universités françaises, la plus riche par le nombre des chaires comme par la variété des enseignements.* »

Dans un français distingué, transparait sa ferveur de plaire à ses confrères strasbourgeois, à qui il exprime son immense admiration. Il s'excuse presque de l'étroitesse des locaux alloués aux Facultés, ce qui laisse présager les travaux à venir : « *Mais les bâtiments pour l'anatomie, les laboratoires des études pratiques, je ne parle pas des services hospitaliers de la ville appelés à de prochaines et profondes modifications, nous font presque entièrement défaut.* »

M. le Recteur clôt son discours par la brève histoire de l'année écoulée au sein des Facultés de droit, des sciences et de lettres.

S'avance ensuite sur l'estrade M. le doyen **Stoltz**, de la Faculté de médecine. Comme mentionné précédemment, il aura également en charge temporairement l'administration de l'Ecole supérieure de pharmacie. Il ne cache pas sa déception devant le choix du gouvernement concernant le lieu de transfèrement de la Faculté de Strasbourg : « *Personne n'ignore, et nous ne tenons nullement à le cacher, que la Faculté de Strasbourg, dont les tendances ont toujours été plus pratiques que purement scientifiques, avait demandé à être transférée dans un centre plus peuplé, où les hôpitaux et les malades abondent.* »

Il explique d'ailleurs que « *la Faculté de médecine de Nancy d'aujourd'hui n'est donc que la Faculté de Strasbourg transférée.* »

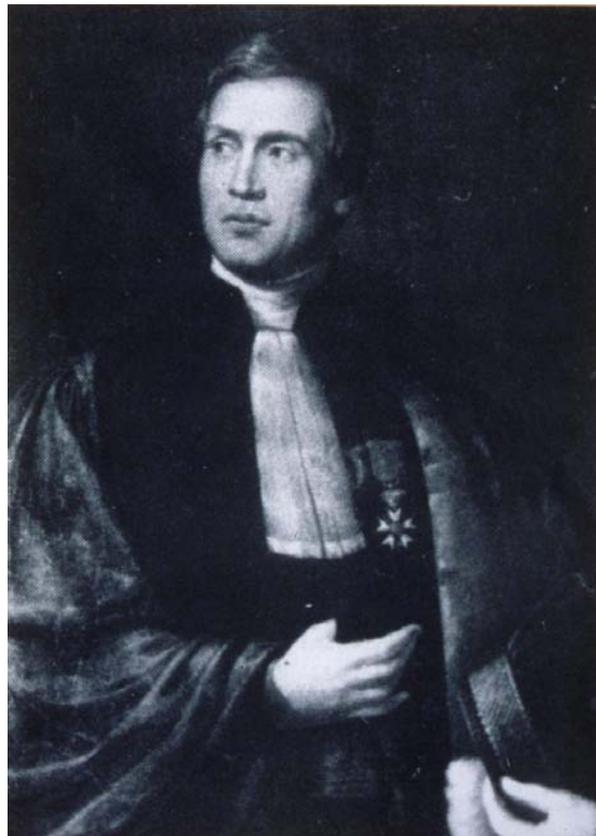
Il remercie cependant la Lorraine pour son hospitalité et son dévouement.

Après un bref rappel sur la hiérarchie des Facultés et des Ecoles préparatoires, il relate l'essentiel de l'enseignement médical comme étant « *la structure du corps* », tâche fort difficile. Il fait ainsi comprendre les diverses exigences d'une Faculté de médecine, tant au niveau humain que matériel. A la pointe de son discours, les regrets transparaissent concernant l'inconfort des logements mis à disposition. Il reconnaît néanmoins les efforts déployés par la ville, en vue de l'acquisition et de la construction d'installations plus appropriées. Il flatte ensuite ses collègues strasbourgeois et conclut en exprimant son désir de poursuivre sa carrière jusqu'à ce que « *les efforts communs aient créé, dans la ville qui nous a adoptés, un établissement qui puisse rivaliser avec celui qu'on élève sur les débris de notre et avec nos dépouilles.* »

### Quelques mots sur le doyen Stoltz (2, r) :

**Joseph Alexis STOLTZ** : né le 14 décembre 1803 à Andlau, il étudie à Sélestat puis s'inscrit à la Faculté de médecine de Strasbourg en 1819. En 1825, il est attaché au service obstétrical du professeur Flamant et soutient une thèse sur « *L'Art de l'accouchement* », ce qui lui permet d'être agrégé à la Faculté en 1829. Quelques années plus tard, en 1834, il devient titulaire de la chaire obstétrique puis directeur départemental d'accouchement et responsable de l'enseignement obstétrique de Strasbourg, en 1846.

A partir de 1867 il est doyen de la Faculté de Strasbourg et suivra celle-ci lors de son transfèrement vers Nancy, en 1872. Il devient alors également directeur de l'Ecole supérieure de pharmacie jusqu'à ce que celle-ci retrouve son indépendance administrative en 1876. Il décède le 22 mai 1896, à l'âge de 93 ans.



**Figure 8: Joseph - Alexis Stoltz (1803 - 1896)**

La parole revient ensuite à M. le doyen de la Faculté des sciences, puis à M. **Simonin**, directeur de l'Ecole de médecine et de pharmacie de Nancy. Comme ses confrères, il expose la situation actuelle des Facultés et Ecoles et se ravit de leur réunification malgré les circonstances de celle-ci. Avant de remettre ses fonctions entre « *les mains de l'éminent doyen de la Faculté de médecine de Strasbourg* », il expose les faits et effectifs de l'année précédente.

Sont à noter l'ajout de trois nouveaux cours :

- *physique médicale* par le professeur **Jules Chautard**
- conférence de *chimie* par le professeur **Pierre Forthomme**
- cours d'*histo-pathologie* par le Docteur **Paul Spilmann**

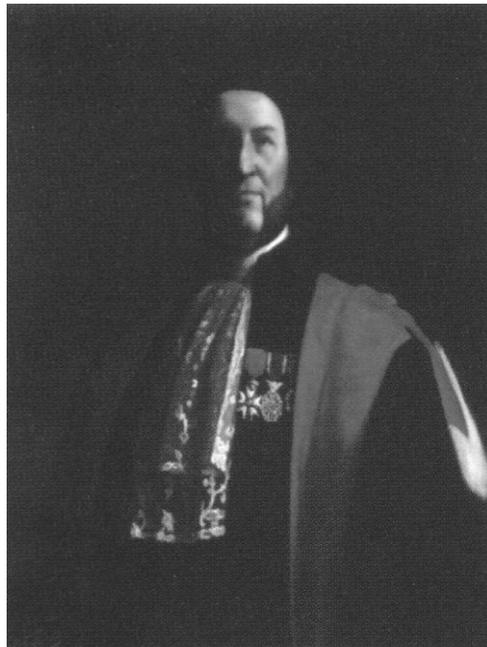
M. **Simonin** rappelle ensuite la rigueur et la discipline qui font la fierté de son Ecole. Il note le caractère exceptionnel de la session d'examen de Septembre 1872, en vue des titres professionnels, présidée par les professeurs **Stoltz** et **Oberlin**. Ceux-ci décernent le diplôme de pharmacien de deuxième classe aux six candidats s'étant présentés. Quant au titre d'officier de santé, seule une admission sur les deux candidatures est obtenue. Il est d'ailleurs à noter que durant la période de 1854 à 1872, douze étudiants sortant de l'Ecole se sont vus remettre le titre militaire.

Après avoir remercié les divers magistrats ayant soutenu l'Ecole depuis ses débuts, il fait l'éloge funèbre du professeur Léon Parisot et souligne le mérite du Docteur Demange pour l'obtention de la croix de la Légion d'honneur.

### Quelques mots sur le Directeur Jean-Baptiste Edmond Simonin (s) :

**Jean-Baptiste Edmond SIMONIN** : né à Nancy en 1812, il étudie à l'Ecole de médecine de cette ville puis devient prosecteur d'anatomie dans cet établissement en 1831. Il termine sa scolarité à Paris et soutient sa thèse de doctorat en 1835. Il revient ensuite à Nancy, où il sera nommé professeur suppléant de clinique et de pathologie externe à l'Ecole préparatoire. Il devient titulaire cinq ans plus tard en clinique chirurgicale et médecine préparatoire et gravit ainsi les échelons jusqu'à être désigné en qualité de directeur de l'Ecole, en 1850. Grâce à ses efforts acharnés, il participe au transfèrement de la Faculté de médecine et de l'Ecole supérieure de Strasbourg à Nancy en 1872.

Il cède alors sa place au doyen **Stoltz**, administrateur des deux établissements, tout en restant directeur honoraire, en guise de remerciement pour ses loyaux services. Il est également nommé professeur dans la chaire de clinique chirurgicale et sera d'ailleurs un pionnier de la chirurgie moderne. En effet, il publie de nombreux travaux médicaux, dont un traité sur l'emploi de l'éther et du chloroforme à la clinique chirurgicale de Nancy. Il est également passionné de lettres et d'histoire, ce qui lui vaut le titre de secrétaire perpétuel de l'Académie de Stanislas de Nancy. Il est admis à la retraite le 1<sup>er</sup> avril 1879 et succombe à la maladie le 31 mai 1884.



**Figure 9** :*Jean-Baptiste Edmond Simonin (1812 - 1884)*

La séance se termine par la remise des différents prix obtenus par les étudiants de droit, de médecine et de pharmacie au cours de l'année 1871-1872.

## **2. *L'arrivée des étudiants (21)***

La nouvelle Ecole de pharmacie accueille non seulement les professeurs strasbourgeois, mais également de nouveaux élèves alsaciens-lorrains. En effet, le traité de Francfort les autorise à quitter le nouveau territoire allemand, jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre 1872, afin de suivre leurs études en France. Cette décision est néanmoins irrévocable et les futurs diplômés ne pourront pas revenir exercer dans leur région d'origine.

Le discours de rentrée du professeur **Simonin** rend compte du nombre d'étudiants ayant fréquenté l'Ecole en 1871-1872, toutes promotions confondues, mais ne mentionne pas clairement le nombre de nouveaux venus alsaciens-lorrains : « *En 1871-1872, 150 étudiants ont pris à l'Ecole de médecine et de pharmacie 560 inscriptions, et ils ont profité de l'enseignement donné dans 1.494 leçons ou exercices réglementaires.* »

Grâce à des études récentes, on sait désormais que la proportion d'alsaciens-lorrains s'élève à 45% entre 1872 et 1875 et 48% entre 1875 et 1882. Parmi eux figure le célèbre **Albin Haller**, ayant suivi son mentor, le professeur **Gault**. Il fera partie de la première promotion de Nancy de 1873. C'est le seul élève dont on connaît les réelles motivations d'expatriation. Malgré les nombreuses recherches et études effectuées jusqu'ici, aucune n'a permis de déterminer les circonstances de la venue de chaque étudiant.

## **3. *L'organisation du corps enseignant (13, 20, 22, 23)***

Du fait de l'administration commune de la Faculté de médecine et de l'Ecole supérieure de pharmacie, celle-ci se trouve dotée d'un corps enseignant pour le moins

éclectique. En effet, selon le décret du 1<sup>er</sup> octobre 1872, sont maintenus dans leurs fonctions les professeurs :

- **Oberlin**, professeur de *matière médicale*
- **Jacquemin**, professeur de *chimie*
- **Schlagdenhauffen**, agrégé de *physique* et de *toxicologie*

D'après ce même décret, M. **Fleury** est maintenu dans ses fonctions, alors qu'il n'exerce plus à Strasbourg au moment des faits. **Charles Ernest Schmitt**, quant à lui, n'est pas mentionné, bien qu'étant présent au sein de l'établissement strasbourgeois. Cette situation paradoxale n'a jamais été réellement élucidé mais nous tenterons de l'étudier plus tard.

Par ailleurs, les suppléants nancéiens conservent leur titre ; ce qui est notamment le cas de **Delcominète**.

Pour des raisons économiques, les chaires de *pharmacie* et d'*histoire naturelle* restent officiellement vacantes lors du transfèrement. C'est pourquoi le professeur **Engel** titulaire de la chaire de *botanique* et *histoire naturelle* de la Faculté de médecine, ainsi que le professeur **Chautard**, titulaire de la chaire de *physique* de la Faculté des sciences, viennent enseigner aux élèves pharmaciens. M. **Schmitt** sera, quant à lui, agrégé provisoire, chargé du cours de *pharmacie* à partir du 31 janvier 1873.

Mis à part le corps professoral, la nouvelle Ecole de pharmacie compte parmi ses membres deux commissaires médecins, élus par le conseil de la Faculté de médecine, qui siègent aux jurys d'examens de l'Ecole, en accord avec l'article 21 de la loi du germinal an XI. Ceux-ci sont élus pour un an et peuvent être réélus l'année suivante. Le décret du 12 juillet 1878 abrogera cette présence médicale au sein du jury de pharmacie. C'est ainsi que le premier vote du conseil désigne les professeurs **Rameaux** et **Coze**, et ce jusqu'en décembre 1874.

### Quelques mots sur ces professeurs :

**Ignace-Léon OBERLIN (2)** : né à Strasbourg le 30 juillet 1810, il obtient son diplôme de pharmacien de première classe le 4 janvier 1834, à Paris. Il est ensuite nommé professeur adjoint de *chimie* à l'Ecole de pharmacie de Strasbourg le 28 novembre 1835. Il y enseigne également l'*histoire naturelle des drogues*. Le 21 janvier 1857, il est reçu docteur en médecine grâce à une thèse sur la colchique d'automne. Le 12 novembre de la même année, il devient professeur titulaire de la chaire de *matière médicale*. Durant ses années d'enseignement en Alsace, il publie de nombreux travaux, la plupart sur les végétaux médicinaux et notamment ceux à usage industriel.

En 1872, il suit le transfèrement de la Faculté de Strasbourg et s'installe à Nancy. Il se voit d'abord confier la direction de l'enseignement *pharmaceutique*, puis devient le premier directeur de l'Ecole de pharmacie de Nancy le 20 janvier 1876, lorsque celle-ci retrouve son autonomie administrative. Son passage en tant que directeur ne sera qu'éphémère car **Jacquemin** lui succède quelques mois plus tard.

Tout au long de sa vie, il n'a de cesse de publier plusieurs études, certaines en collaboration avec **Schlagdenhauffen**. La plupart de ses recherches sont publiées dans le *Journal de physique et de chimie*.

Il part à la retraite le 1<sup>er</sup> janvier 1882 et décède le 7 décembre 1884. Il est décrit comme un homme élégant, qui sait animer ses cours d'une certaine originalité. Il y présente sa collection de drogues, savamment constituée tout au long de sa vie, permettant ainsi à ses étudiants d'apprécier les critères et spécificités de chacune.

### Ses principaux travaux :

- Note sur l'apomorphine : De ses caractères différentiels avec la morphine. 1874
- Etude pharmacographique et clinique d'un nouveau succédané de l'Ecorce d'angusture, en collaboration avec **Schlagdenhauffen**. 1874

- Sur les écorces dites d'angusture vraie du commerce et principalement de l'angusture du Brésil, en collaboration avec **Schlagdenhauffen**. 1876
- De l'alkaloïde contenu dans l'angusture de Colombie, en collaboration avec **Schlagdenhauffen**. 1876
- Etude histologique et chimique de différentes écorces de la famille des Diosmées, en collaboration avec **Schlagdenhauffen**, couronnée par l'Union scientifique des pharmaciens de France en 1878.
- Du bois de Santal et de son essence, en collaboration avec **Schlagdenhauffen**. 1878
- Sur l'Ecorce d'*Alstonia constricta*, en collaboration avec **Schlagddenhauffen**. 1879
- Recherche sur la localisation du tanin dans les végétaux, en collaboration avec **Schlagdenhauffen**. 1880



**Figure 10: Ignace-Léon Oberlin (1810-1884)**

**Eugène Théodore JACQUEMIN (w)** : né le 21 janvier 1828 à Schirmeck, il étudie à Strasbourg et obtient son baccalauréat ès-lettres en 1848, puis ès-sciences physiques en 1849. Il entreprend ensuite une carrière pharmaceutique, en s'inscrivant d'abord comme élève stagiaire en pharmacie, puis comme étudiant à l'Ecole supérieure de pharmacie de Strasbourg.

En 1850, il devient le collaborateur de Pasteur, grâce à sa nomination de préparateur de l'Ecole, puis reçoit la Médaille d'or au concours de 1852 et obtient enfin son diplôme de pharmacien de première classe le 31 août 1853. Il aura, pour cela, présenté une thèse intitulée « De quelques acétones et de leurs dérivés ». L'année suivante, il propose une thèse sur la putréfaction, qui lui permet d'être admis au concours d'agrégation de *chimie, physique et toxicologie*; il est ainsi nommé agrégé le 9 janvier 1855. Il conserve cependant ses fonctions de préparateur jusqu'en décembre, époque à laquelle il succède à **Schlagdenhauffen**. **Jacquemin** devient alors le collaborateur du professeur **Gerhardt**, puis lui succède le 29 novembre 1856, en tant que chargé du cours de *chimie*.

Il devient ensuite professeur adjoint de *toxicologie et physique* en 1860, grâce à la présentation d'une thèse sur le cyanogène.

La décision ministérielle du 24 juillet 1869 permet l'ouverture d'un cours de chimie agricole à la Faculté des sciences de Strasbourg dont il sera le directeur. Il est ensuite nommé professeur titulaire de *chimie* à l'Ecole de pharmacie, le 11 avril 1870, chaire qu'il conservera lors du transfèrement, et ce jusqu'en 1895.

Pendant la guerre de 1870, il organise une ambulance dont il sera pharmacien-chef durant tout le blocus. Suite au transfèrement et au décret du 1<sup>er</sup> octobre 1872, il poursuit sa carrière universitaire à Nancy, au sein de la nouvelle Ecole de pharmacie. Il bénéficie alors de l'hospitalité du professeur **Forthomme** de la Faculté des sciences. Celui-ci met à sa disposition amphithéâtre et laboratoire.

A partir de 1874, il est chargé d'un cours supplémentaire de *chimie organique*. En 1876, **Jacquemin** fait suite à **Oberlin** et devient directeur de l'Ecole, poste qu'il occupera durant 10 ans. C'est sous son autorité que sont entrepris les divers travaux d'agrandissement, à partir de 1879.

Mis à part sa carrière professorale, **Eugène Jacquemin** entreprend plusieurs recherches, notamment sur le pyrogallol, l'acide phénique, le nitrobenzène, la rhodéine, le pyrocatechol, l'acide salicylique et bien d'autres. Il devient également chargé d'un nouveau cours d'*hydrologie et de minéralogie* en 1889, grâce à ses nombreux travaux sur l'analyse des eaux de Bussang, Vittel et Martigny. C'est ainsi qu'il crée l'*Institut de recherches scientifiques Jacquemin*, à Malzéville, laboratoire qui disparaîtra vers 1960 mais dont les bâtiments et les noms des fondateurs existent toujours.

Malgré ses efforts acharnés, il ne parvient pas à rétablir à Nancy l'Ecole du service de Santé militaire, créée à Strasbourg en 1856 et tombée en désuétude lors de la Guerre de 1870. C'est ainsi que l'Ecole militaire ouvre ses portes à Lyon en 1883.

De nombreuses distinctions lui sont décernées durant sa carrière universitaire, telle que la Présidence de la Société des Sciences de Nancy, en 1878, ainsi que la Légion d'honneur. Il fait valoir ses droits à la retraite le 21 octobre 1895 et l'obtient six jours plus tard. Il s'éteint en 1909 alors qu'il rentrait dans sa quatre-vingt deuxième année.

Il est dépeint comme un érudit, sachant manier les mots avec soin, ce qui lui vaut l'écoute admirative et respectueuse de ses étudiants.

#### Ses principaux travaux :

- Analyse de la vase du Waldgiessen et utilisation de la vase de nos rivières pour l'agriculture
- De la fabrication des engrais ammoniacaux par l'azote de l'air
- Analyse des eaux minérales de Martigny-les Bains (Vosges) et de Vittel (Vosges)
- Acide érythrophenique, corps nouveau, et réaction nouvelle du phénol de l'aniline
- Action de l'ammoniaque sur les couleurs de l'aniline
- Recherches analytique et toxicologique sur l'acide phénique
- Le pyrogallol en présence des sels de fer

- De la combinaison directe de l'acide chromique avec la laine et la soie, et de ses applications à la teinture et à l'analyse des vins.
- Recherche de la fuchsine dans les vins
- De la Rhodéine, au point de vue analytique
- La morphine considérée comme agent réducteur : nouvelle réaction de la Morphine
- Analyse des trois sources d'eaux minérales de Bussang (Vosges)



**Figure 11: Eugène Théodore Jacquemin (1828 - 1909)**

**Charles Frédéric SCHLAGDENHAUFFEN (24)** : né à Strasbourg le 7 janvier 1830, il obtient un baccalauréat ès-lettres en 1848, puis ès-sciences en 1853. Il s'inscrit d'abord à la Faculté des sciences de sa ville natale, puis se ravise et devient élève en pharmacie. Il est diplômé pharmacien de première classe en décembre 1854 et après avoir été aide-préparateur, concourt pour la place d'agrégé de la chaire de *physique, chimie et toxicologie*. Il y est ainsi nommé le 9 janvier 1855. Il est ensuite appelé à Paris, aux côtés de Persoz, en tant que préparateur au Conservatoire des Arts et Métiers.

Il revient à Strasbourg en 1857 et reçoit le titre de docteur ès-sciences grâce à ses thèses sur le sulfure de carbone et la polarisation du quartz. Il est donc nommé professeur adjoint de la chaire de *physique, toxicologie et chimie médicale* le 14 janvier 1857, à l'Ecole supérieure de pharmacie de Strasbourg.

Par ailleurs, il termine ses études de médecine en 1863, se présente de suite à l'agrégation de *physique*, mais ne sera reçu qu'en 1869. Suite au décès de Hepp, lors de la Guerre de 1870, il devient pharmacien-chef des Hospices civils de Strasbourg le 1<sup>er</sup> mars 1871.

**Schlagdenhauffen** ne peut se résoudre à la fermeture de l'Ecole de Strasbourg en raison de la guerre, et, aidé de plusieurs professeurs strasbourgeois, il ouvre l'Ecole autonome de Strasbourg le 14 mai 1871. Celle-ci sera suspendue au moment du transfèrement des Facultés et Ecoles de Strasbourg à Nancy. Comme d'autres professeurs, **Schlagdenhauffen** sera maintenu dans ses fonctions d'agrégé dans la nouvelle Ecole supérieure de pharmacie de Nancy, dans la chaire de *physique et toxicologie*. Il en est nommé professeur titulaire le 31 janvier 1873, lorsqu'elle est érigée au rang de chaire magistrale. Il enseigne également la *chimie analytique* et la *pharmacodynamie*.

Pour clore sa carrière universitaire, il devient le troisième directeur de l'Ecole de pharmacie de Nancy le 15 octobre 1886, et ce jusqu'à sa retraite officielle le 1<sup>er</sup> novembre 1900.

En outre, ses travaux scientifiques nombreux ont contribué à façonner sa renommée. Ses recherches et découvertes sont principalement axées sur quatre domaines :

- physique
- toxicologie
- chimie organique et analytique
- chimie végétale et chimie industrielle.

Ainsi il étudie l'optique, l'électricité, les sulfures, les thiocyanates, les composés iodés ou encore l'arsenic. Son secteur de prédilection reste cependant la chimie végétale. Il travaille en collaboration avec **Heckel** et met en évidence la caféine dans la noix de kola. Cette découverte est récompensée par le prix Bussy en 1883. Il obtient plusieurs distinctions, notamment avec **Oberlin** pour leur recherche sur les écorces d'angusture, ou encore grâce à sa collaboration avec **Reeb** sur leur découverte de la coronilline, composé présentant des propriétés similaires à la digitaline.

De plus, il œuvre pour la ville de Nancy, en participant aux travaux de la commission des logements insalubres et à ceux du Conseil d'Hygiène de Meurthe-et-Moselle. En 1894, il reçoit la Légion d'honneur, et afin de lui rendre hommage, ses élèves lui offrent son buste en bronze, sculpté par Ernest Bussière. Il décède le 16 juillet 1907.

Les écrits disent de lui que c'est un homme passionné par son travail et ses recherches, quitte à en oublier parfois de manger, boire ou dormir.

#### Ses principaux travaux :

- Principes actifs de la famille des Diosmées. 1872-1873
- La *Schotia latifolia*. 1872-1873
- Sur les eaux de Schierznach et de Baden, en Suisse. 1872-1873

- Sur l'oxydation de l'acide pyrogallique. 1874
- Action du chlorure ferrique sur les sulfures. 1874
- Détermination quantitative de l'étain, de l'antimoine et de l'arsenic. 1874
- Sur les écorces d'angusture, en collaboration avec **Oberlin**. 1876
- De l'huile et de l'Oléo-résine du *Calophyllum inophyllum*, en collaboration avec **Heckel**. 1876
- Sur l'essence d'angusture de Colombie. 1877
- Sur les sulfo-arséniures, en collaboration avec **Schmitt**. 1878
- Analyse chimique des végétaux de Dragendorff. 1880
- Neufs publications sur des questions de chimie végétale et appliquée à l'agriculture. 1889-1890
- Trente-cinq mémoires et notes relatifs à des analyses de plantes et de produits végétaux, en collaboration avec **Heckel** et **Reeb**. 1890-1894
- Dix-huit mémoires et notes sur la chimie végétale et agricole. 1894-1898
- Etudes des graines oléagineuses de nos colonies, au point de vue alimentaire et industriel. 1898-1900



**Figure 12:** *Charles Frédéric Schlagdenhauffen (1830 - 1907)*

**Jules-Emile DELCOMINETE (u)** : né à Lunéville le 13 février 1831, il obtient son diplôme de bachelier ès-lettres le 4 août 1848, et celui de bachelier ès-sciences le 18 avril 1849. Il suit ensuite les traces de son père, pharmacien et ancien aide-major des guerres du premier Empire, et commence ainsi ses études à Strasbourg. Il les finit à Paris, où il est reçu interne des Hôpitaux en 1853. Sa carrière médicale débute à la Salpêtrière alors qu'il est en même temps aide-préparateur au Muséum.

De retour en Lorraine en 1855, il obtient son diplôme de pharmacien de première classe, ce qui lui permet le rachat d'une officine. Parallèlement, il entame une carrière universitaire et devient professeur suppléant de *pharmacie, matière médicale, thérapeutique et toxicologique* à l'Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie de Nancy. Il met en place une usine récupérant le sang des abattoirs, afin d'élaborer de l'albumine.

Par ailleurs, **Delcominète** participe activement à la vie communautaire de Nancy. En effet, entre 1864 et 1870, il devient membre et secrétaire de la Société de médecine, siège au Conseil d'Hygiène de l'arrondissement de Lunéville, au Bureau d'Hygiène de Nancy et à la Commission des logements insalubres. Pendant la Guerre de 1870, il devient pharmacien en chef de l'hôpital militaire de Nancy.

Lors du transfèrement de 1872, il conserve ses fonctions de suppléant, puis deviendra en 1877, chargé du cours complémentaire de pharmacie galénique, jusqu'à son départ à la retraite en 1901.

Il est un professeur dévoué, tant à ses élèves qu'aux nancéiens, passionné de photographie, de musique et de théâtre. Il s'éteint le 3 juillet 1907, alors que sa santé déclinait depuis quelques années.

**Louis-Charles ENGEL (v)** : né à Strasbourg en 1821, il suit des études médicales dans sa ville natale, puis devient, en 1841, aide-botanique à la Faculté de médecine. Il obtient son doctorat en 1843 et s'installe comme médecin cantonal en Alsace. Il exerce quatre ans, puis revient à Strasbourg même. Il échoue une première fois au concours d'agrégation en 1853, puis l'obtient sept ans plus tard. Dans la foulée, il est nommé bibliothécaire adjoint à la Faculté de médecine de Strasbourg.

Il obtient son doctorat ès-sciences en 1872 à la Faculté de Paris. La même année, il occupe la chaire de *botanique histoire naturelle médicale* à l'Ecole supérieure de pharmacie de Nancy. Il élabore un laboratoire et un jardin botanique qui feront sa renommée. Il succombe à la maladie en 1880, à l'âge de 58 ans.

**Jean-François RAMEAUX (w)** : né dans le Jura en 1805, il commence des études médicales à Strasbourg, puis se présente au doctorat ès-sciences en mathématiques en 1833, à Paris et à celui de médecine deux ans plus tard.

De retour à Strasbourg, il souhaite entreprendre une carrière universitaire et se présente pour cela au concours d'agrégation de physiologie. Son échec ne le décourage pas et il tente alors, en mai 1839, le concours d'agrégation des sciences physiques et chimiques, qu'il réussit. Il est alors nommé titulaire de la chaire d'*hygiène et physique* la même année, son prédécesseur étant décédé.

Lors du transfèrement de la Faculté de médecine à Nancy, **Rameaux** conserve ses fonctions mais dispose de peu de moyens. Ses collègues de la Faculté des sciences mettent alors à sa disposition le matériel nécessaire au bon fonctionnement de ses cours et démonstrations, jusqu'à ce qu'il obtienne les fonds suffisants par le ministère, pour l'acquisition d'un équipement complet de cabinet de physique.

**Rameaux** publie peu et ses principaux travaux relatent le rapport entre les fonctions physiologiques et la dimension de l'individu.

Il disparaît en 1878, à l'âge de 72 ans.



**Figure 13: Rameaux Jean-François (1805 - 1878)**

**Léon COZE (x)** : né en 1819, il est le descendant d'illustres professeurs de la Faculté de médecine, tels que Pierre Coze, son grand-père, et Roziers Coze, son père. Il embrasse donc la carrière universitaire très tôt et s'inscrit à la Faculté de médecine dans cette optique. Il obtient son doctorat en 1842, puis est nommé agrégé en 1854. Trois ans plus tard, il prend la succession de son père, parti à la retraite, en tant que chargé du cours de *matière médicale* et de *pharmacie* au sein de la Faculté de médecine. Il sera titularisé l'année suivante dans cette même chaire, qui prendra le nom de *matière médicale et thérapeutique*. Il suit la Faculté à Nancy et conservera ses fonctions universitaires jusqu'à sa retraite en 1889.

Durant toute sa carrière, **Léon Coze** s'adonne à de nombreux travaux et devient ainsi l'un des précurseurs de la bactériologie. Il travaille notamment dans le domaine des maladies infectieuses, en collaboration avec le professeur Feltz.

Il reçoit plusieurs distinctions, telles que : « officier de l'Instruction publique », « chevalier de la Légion d'honneur » et « associé national de l'Académie de médecine ».

La maladie le frappe soudainement et l'emporte en 1896.



**Figure 14: Léon Coze (1819 - 1896)**

#### 4. *Les cas complexes (2, 6, 20)*

A la suite du transfèrement sont laissées officiellement vacantes deux chaires de l'Ecole de pharmacie de Nancy ; celle de *botanique et histoire naturelle*, et celle de *pharmacie*. Ceci s'explique par un vice de procédure lors de l'établissement du décret du 1<sup>er</sup> octobre 1872. En effet, celui-ci mentionne un professeur ne faisant alors plus partie de l'effectif strasbourgeois, **Fleury**, et à l'inverse, oublie deux agrégés, **Schmitt** et **Strohl**.

Malgré les recherches effectuées jusqu'alors, aucune explication n'a pu être trouvée concernant cette négligence.

##### a) *La chaire de botanique et histoire naturelle*

Lors de la fermeture de l'Ecole supérieure de pharmacie de Strasbourg, en 1870, c'est **Charles Ernest Schmitt**, agrégé, qui est chargé du cours de *botanique et histoire naturelle*, suite au départ de **Cauvet** en août 1868. Cependant, **Schmitt** n'est pas mentionné dans le décret du 1<sup>er</sup> octobre 1872 et cette chaire se trouve donc officiellement vacante. Pour des raisons économiques, elle le restera jusqu'en 1876.

Le poste sera donc temporairement et officieusement attribué à **Engel**, professeur de la Faculté de médecine, afin que les étudiants bénéficient des cours nécessaires à leur formation. **Schmitt**, quant à lui, sera provisoirement chargé de la chaire de *pharmacie*, également vacante suite au quiproquo concernant **Fleury** et **Strohl**.

##### b) *La chaire de pharmacie*

« Est maintenu dans ses fonctions, M. **Fleury**, ancien agrégé à l'Ecole supérieure de Strasbourg. »

Comme vu précédemment, **Gustave-Clément Fleury** a été reçu, le 14 mai 1866, agrégé de *chimie médicale, toxicologie* et *pharmacie* au sein de l'Ecole supérieure de pharmacie de Strasbourg. Il enseigne jusqu'au 15 février 1870, date de sa mutation militaire au Val-de-Grâce à Paris. Lors du transfèrement, il ne fait donc plus partie de l'effectif strasbourgeois, il n'y a donc pas lieu de le nommer dans le décret.

A l'inverse, **Georges Emile Strohl**, reçu agrégé en même temps que **Fleury** et dans la même section, n'est pas mentionné par le dit-décret, bien qu'exerçant à Strasbourg lors de la fermeture de l'établissement. Il n'est donc officiellement pas nommé et demandera sa réintégration au sein du corps professoral en 1873.

C'est ainsi que la chaire de *pharmacie* se retrouve sans titulaire et restera officiellement vacante jusqu'en 1876 pour des raisons économiques. Les cours seront néanmoins assurés par **Schmitt** à partir du 31 janvier 1873, pour la *pharmacie*, et par **Chautard** pour la *physique*.

### **Quelques mots sur ces professeurs :**

**Gustave-Clément FLEURY (2)** : né le 30 décembre 1830 à Chenay dans les Deux-Sèvres, il devient sous-aide titulaire le 10 octobre 1855, après être entré au service militaire de Strasbourg. Deux ans plus tard, en décembre 1857, il est reçu pharmacien de première classe de l'Ecole supérieure de cette même ville, ce qui lui permet d'accéder au poste de pharmacien stagiaire à l'Hôpital militaire du Val-de-Grâce à Paris. Il participe alors à la campagne d'Italie, en 1859, comme aide-major.

En 1863, il est nommé répétiteur à l'Ecole du service militaire de Strasbourg, poste qu'il occupera sept ans. Un an après sa nomination, il est reçu docteur ès-sciences physiques grâce à une thèse portant sur des recherches chimiques relatives à la germination. Ce diplôme lui donne alors accès au concours d'agrégation organisé par l'Ecole supérieure de Pharmacie de Strasbourg, en 1866, pour lequel il présente une thèse intitulée : « *Des mouvements de*

*chaleur qui se manifestent pendant l'action chimique, soit par la combinaison, soit par la dissociation des corps ; comment on les mesure, quelles conséquences on en tire. »*

Il est reçu le 31 décembre 1866, en tant qu'agrégé dans la chaire de *chimie médicale et toxicologie* et dirige les travaux pratiques de *pharmacie*. Il exerce ces fonctions du 1<sup>er</sup> janvier 1867 au 15 février 1870, date à laquelle il est appelé à l'Ecole d'application du Val-de-Grâce en tant que professeur agrégé en chimie appliquée à l'hygiène.

Lors du conflit de 1870, il n'enseigne donc plus à Strasbourg mais bien dans la région parisienne, comme pharmacien major, puis chef effectif du service pharmaceutique.

Il fait une carrière militaire brillante et est nommé pharmacien principal de première classe en 1883. Ceci lui confère une notoriété toute particulière et le ministre de l'Instruction publique lui offre alors la chaire de *pharmacie et toxicologie* à l'Ecole de médecine et de pharmacie de Nantes.

Il prend sa retraite en novembre 1889 et quitte définitivement l'enseignement en 1903. Il décède le 28 juillet 1910 à Talence, près de Bordeaux.

#### Ses principaux travaux :

- Examen hydrotimétrique des eaux du camp de Châlons. 1861
- Sur une transformation de l'urée. 1862
- Sur la chaleur de la combustion de l'acide formique. 1864
- Recherches chimiques relatives à la germination. 1864
- Sur l'action mutuelle de l'acide cyanhydrique et de l'eau. 1865
- Sur les différences entre les maxima et les minima de température diurne. 1866

- Des mouvements de chaleur qui se manifestent pendant l'action chimique, soit par la combinaison, soit par la dissociation des corps; comment on les mesure, quelles conséquences on en tire. 1866
- Essai des opiums. 1867
- Sucre de vins. 1868
- Exposé d'une méthode propre à la formation des émétiques et autres tartrates doubles. 1868
- Points de fusion et d'ébullition. 1868
- Méthode d'analyse organique immédiate. 1872
- Mélanges liquides. 1873
- Sels de quinine et moisissures. 1873
- Agaric blanc. 1875
- Arséniate de soude. 1875
- Phénomène thermique qui accompagne l'inversion. 1875
- Transformation de l'oxalate d'ammoniaque. 1875
- Analyse de l'eau dans l'Oued Kaider. 1876
- Eau de Rabel. 1877
- Maturation des dattes. 1877
- Ecorce de Goyavier. 1878
- Dosage de la morphine. 1879
- Recherche du principe actif du garou. 1880
- Présence du zinc dans l'organisme. 1880
- Sur la gutta-percha. 1881
- Destruction spontanée de l'acide oxalique. 1883
- La crème de tartre dans les vins algériens. 1884
- Dosage des alcaloïdes. 1884
- Emploi du compte-gouttes pour l'acide phénique. 1887
- Note sur les injections hypodermiques de quinine. 1890

- Absorption du brome par différents corps. 1892
- Contribution à l'étude de l'eau de la Loire. 1892
- Recherche toxicologique du sel d'oseille à la suite d'empoisonnement par ce sel. 1895
- Sur un emploi de chloroforme dans les expertises médico-légales. 1895
- Rapport de médecine légale. 1896
- Sur la préparation du bromure de strontium. 1897
- Rapports de médecine légale. La réclame pharmaceutique. 1898
- Les inconvénients d'une prescription incomplète. 1899
- Recherche toxicologique de l'acide azotique. 1900
- Réaction caractéristique de la morphine. 1901
- Sur la préparation du papier au sublimé. 1902

**Georges Emile STROHL (2, 6)** : né à Bouxwiller le 9 mai 1827, il est reçu bachelier ès-sciences à Strasbourg en 1851. L'année suivante, il devient préparateur de pharmacie à la Faculté des sciences de cette même ville. En parallèle, il suit les enseignements en vue du diplôme de pharmacien de première classe et sera reçu le 16 avril 1854.

Il s'oriente ensuite vers une carrière militaire et s'inscrit en tant que pharmacien stagiaire, le 10 septembre 1855, à l'Ecole impériale d'application de médecine et de pharmacie militaire, installée à l'Hôpital du Val-de-Grâce de Paris. Il est affecté, le 18 octobre 1856, à l'hôpital de Lyon, où il est nommé aide-major de deuxième classe, puis aide-major de première classe trois ans plus tard. Il s'intéresse aux dépôts laissés par l'eau sulfureuse de la station d'Allevard dans l'Isère et publie ses résultats en 1860 dans : « *Mémoires de médecine, de chirurgie et de pharmacie militaire.* »

En 1859, **Strohl** est désigné pour le corps expéditionnaire de Chine, où il analysera les eaux de quelques rivières, riches en sels de magnésium. De retour à Paris, il est promu major de deuxième classe le 9 mars 1864. Il revient ensuite à ses origines alsaciennes grâce à son

affectation à l'hôpital militaire de Strasbourg, le 24 décembre 1864, et en deviendra pharmacien-chef en 1867.

A la même époque, il soutient une thèse à Strasbourg, le 3 mai 1865, en vue du concours d'agrégation de l'Ecole supérieure de pharmacie. Tout comme **Fleury**, il obtient le poste à pourvoir, en tant qu'agrégé de *physique* et de *pharmacie* et chargé des travaux pratiques de *chimie*.

Lors de la Guerre de 1870, **Strohl** reste affecté à l'hôpital militaire de Strasbourg et sera promu major de première classe le 8 octobre. L'Ecole de pharmacie ayant fermé ses portes et le décret du 1<sup>er</sup> octobre ne l'ayant pas nommé, il est affecté à Lyon le 27 novembre 1871.

Il demande cependant sa réintégration à la nouvelle Ecole de pharmacie de Nancy et l'obtient le 30 avril 1873. Il se heurte alors au refus du ministre de la guerre, qui s'obstine à interdire le cumul d'activité militaire et civile. C'est pourquoi sa réintégration est différée et ses nominations militaires s'enchaînent, à Vichy en 1874, puis à Belfort la même année et enfin en Algérie le 12 mai 1879. Il est alors pharmacien chef de l'hôpital militaire de Constantine. Il sera promu colonel, soit pharmacien principal de première classe à l'hôpital militaire du Dey, quelques mois plus tard, avant sa mort prématurée le 23 avril 1882.

Il est à noter sa carrière militaire remarquable, qui lui a valu plusieurs distinctions, notamment la Croix de la Légion d'honneur, la médaille de Chine et d'Espagne et celle de chevalier de l'ordre d'Isabelle la catholique.

#### Ses principaux travaux :

- Recherches sur le dépôt de l'eau sulfureuse d'Allevard. 1860

- De l'hydrotimétrie appliquée à l'analyse de l'eau de quelques rivières de la Chine. 1861 et 1864
- Observations météorologiques faites en Cochinchine depuis le mois de mars 1861 jusqu'au mois de février 1862
- Analyse sulfhydrométrique des eaux de Barèges
- Nouvelle méthode alcalimétrique applicable surtout aux liquides colorés
- Sur la recherche des acides minéraux dans le vinaigre
- Sur le dosage du glucose dans les urines
- Examen des eaux des forts de Belfort et de la place de Montbéliard
- Procédé pour rendre potables les eaux magnésiennes et séléniteuses
- Recherches sur les boues sulfureuses et en particulier sur celles d' Allevard
- De l'emploi du microscope dans les expertises médico-légales

Traduction d'ouvrage allemand :

- Guide pour l'analyse de l'urine, des sédiments et des concrétions urinaires au point de vue physiologique et pathologique, par Casselmann
- Instruction sur la recherche des poisons et la détermination des taches de sang dans les expertises médico-légales, par Julius Otto
- Guide pour l'analyse de l'eau au point de vue de l'hygiène et de l'industrie, précédé de l'examen des principes sur lesquels on doit s'appuyer dans l'appréciation de l'eau potable, par Reichardt
- Instruction sur l'essai chimique des médicaments, par Schmid et Wolfrum

**5. *Compte-rendu de la situation et des travaux en 1872-1873 (20)***

La Faculté de médecine et l'Ecole supérieure de pharmacie de Nancy viennent de terminer leur première année d'activité à Nancy, M. le doyen **Stoltz** rend compte de la situation et des résultats obtenus, lors de la rentrée solennelle du 19 novembre 1873.

Il souligne tout d'abord les aspects négatifs, notamment le manque de locaux mais également le manque de matériel. Il précise que, suite au transfèrement, il a dû se procurer tout ce qui était nécessaire à l'enseignement, en ajoutant : « *on ne nous a pas laissé emporter de notre riche matériel le moindre objet* ». Peu de temps après avoir averti le ministre de l'Instruction publique de cette situation, il se voit remettre ce qu'il y a de plus nécessaire afin de commencer les cours.

### Les étudiants

La Faculté de médecine comptait déjà 137 inscriptions dès le mois de novembre.

On distingue alors :

- 60 élèves de 1<sup>ère</sup> année
- 45 élèves de 2<sup>nde</sup> année
- 23 élèves de 3<sup>ème</sup> année
- 9 élèves de 4<sup>ème</sup> année

Il y avait également 21 candidats en cours d'examen et 27 auditeurs bénévoles ; total : 185 étudiants. Ces derniers étaient surtout des étudiants ayant échoué à certains examens ou n'ayant pas satisfait aux conditions requises pour continuer leurs études médicales.

Les plus anciens élèves ont été dispersés par la guerre, c'est pourquoi nous ne retrouvons que 9 élèves inscrits en 4<sup>ème</sup> année. La plupart d'entre eux avaient servi comme médecins militaires, d'autres avaient bravement défendu le pays.

Le nombre d'inscriptions ne cesse de croître et l'année 1872-1873 en réunira au total 524.

L'Ecole supérieure de pharmacie est adjointe à la Faculté de médecine, elle est totalement autonome quant à l'enseignement, en revanche, les examens se déroulent sous le contrôle et la présidence de la Faculté. C'est le doyen, M. **Stoltz** qui est chargé de

l'administration provisoire de l'Ecole. Elle compte parmi ses rangs 54 élèves durant cette année 1872-1873, dont 10 en cours d'examens et 5 auditeurs bénévoles.

Il y a 19 élèves inscrits au diplôme de 1<sup>ère</sup> classe, c'est-à-dire qui leur donne le droit d'exercer dans le lieu qui leur plaît en France et 20 élèves inscrits pour celui de 2<sup>nde</sup> classe qui, eux, optent immédiatement pour l'un des départements du pays.

### Examens

A la Faculté de médecine, 110 élèves ont passé l'examen de fin d'année et seulement 45 celui de fin d'études. Les notes obtenues à ces différents examens ont été plutôt satisfaisantes. D'autre part, 20 sages-femmes ont obtenu leurs certificats d'aptitude et un officier de santé a également été reçu.

M. **Stoltz** fait ensuite l'éloge de M. Rodolphe Engel pour avoir soutenu avec beaucoup de talent sa thèse intitulée : « *Des métaux dans le corps humain et spécialement de leur extraction par l'électricité* ». Ce sera la seule thèse présentée cette année là à la Faculté de médecine.

Du côté de l'Ecole de pharmacie, 15 élèves de 1<sup>ère</sup> classe et 7 de 2<sup>nde</sup> classe ont passé l'examen de fin d'études. Parmi eux, 6 élèves de 1<sup>ère</sup> classe et un seul de 2<sup>nde</sup> classe ont été reçus définitivement.

Un élève de 1<sup>ère</sup> classe a soutenu sa thèse, M. Duprey, également professeur à l'Ecole préparatoire de médecine de Rouen ; il a obtenu la note *satisfait*. Il est à noter que les candidats au diplôme de pharmacien ne sont pas tenus de faire une thèse, ceux qui le souhaitent doivent communiquer d'avance le sujet de leurs recherches.

Des prix sont distribués aux candidats de 1<sup>ère</sup> classe après chacune des 3 années d'études. Le prix de la troisième année, appelé aussi *grand prix*, comprend une médaille d'or ainsi que des livres et une remise de 350 francs sur les droits d'examens. Pour les étudiants en deuxième année, le prix consiste en une médaille d'argent, des livres et une remise de 200 francs.

Enfin, les étudiants de 1<sup>ère</sup> année se voient remettre une médaille d'argent et une remise de 150 francs.

### Les professeurs

Cette année, le personnel enseignant de la Faculté de médecine était composé de 35 membres :

- 17 professeurs titulaires
- 8 agrégés
- 8 professeurs adjoints
- 2 suppléants

Le doyen rappelle les fonctions de chacun, en commençant par M. **Blondlot**, titulaire de la chaire de *chimie médicale* qui a créé un laboratoire de chimie physiologique et pathologique. Ce laboratoire provisoire contient 14 places et a été fréquenté, cette année, par 58 élèves, répartis en quatre séries. Il le confie à M. Ritter, professeur adjoint ayant récemment acquis le titre de docteur ès-sciences. Chaque série avait une séance de trois heures par semaine, réservée aux manipulations. Un cours d'une heure réunissant tous les élèves était consacré à l'exposé des questions analytiques en rapport avec les manipulations de la semaine.

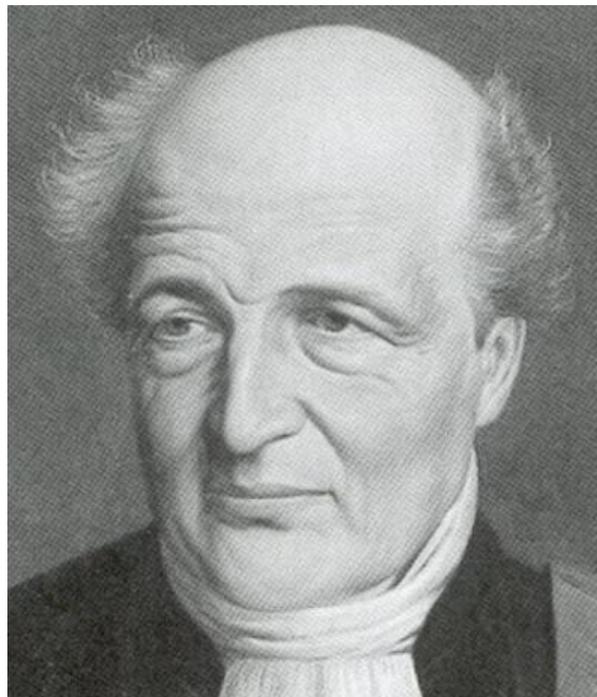
### Quelques mots sur le professeur Nicolas Blondlot :

**Nicolas BLONDLOT (y)** : né en 1808 à Charmes-sur-Moselle, dans les Vosges, Nicolas **Blondlot** s'engage dans des études médicales et s'inscrit à l'École de médecine de Nancy. Il réussit ensuite le concours de l'Internat des Hôpitaux de Paris avec le titre de major en 1828. C'est en 1833 qu'il obtient son diplôme de Docteur en médecine. Nostalgique de sa province, il revient à Nancy et sera, en 1843, titulaire de la chaire de *chimie* à l'École préparatoire de médecine et de pharmacie ; chaire qu'il conservera, à l'issue du transfèrement, à la Faculté de médecine.

Son orientation pour la chimie et la toxicologie l'amène à son premier travail personnel qui n'est autre que la réalisation de fistules gastriques artificielles sur des animaux vivants et continuant à vivre normalement. Ceci lui permet d'étudier les phénomènes de la digestion plus en détails. Son travail est récompensé l'année suivante par l'Institut. Il s'en suit de nombreux autres travaux qui lui valent sa renommée et la reconnaissance de ses collègues.

Il est élu membre de l'Académie de Stanislas en 1844 puis de l'Académie Impériale de Médecine en 1865. Il est également chevalier de la Légion d'honneur en 1861. En 1855, il obtient le titre de docteur ès-sciences.

En janvier 1877, Nicolas **Blondlot** décède à Nancy. On attribua son nom à l'une des rues de la ville (entre la rue Chanzy et la rue de la Visitation).



**Figure 15: Nicolas Blondlot (1808 - 1877)**

M. **Stoltz** insiste sur la *botanique*, une chaire attirante, souvent appréciée des élèves mais qui nécessite un matériel important, tout comme l'*histoire naturelle médicale* et la *matière médicale thérapeutique*. Il fait remarquer qu'il est tout de même difficile d'apprendre les caractères distinctifs, la famille, le genre, l'espèce de chaque plante sans posséder un jardin botanique, et ajoute que les négociations pour la création d'un jardin sont en cours.

L'*histoire naturelle* correspond à la description des substances et à leur usage en médecine alors que la *matière médicale* classe les substances en fonction de leur action. La *thérapeutique*, quant à elle, relate les indications de chacune. Pour faciliter l'enseignement de ces chaires, des collections de toutes les substances sont exposées, avec une étiquette rappelant le nom et les différents caractères, dans des armoires vitrées. Comme cité précédemment, c'est le professeur **Engel** qui est chargé de l'*histoire naturelle* et de la *botanique*, et le professeur **Oberlin** est chargé de la *matière médicale*. L'enseignement durant cette année de transition fut insuffisant à cause du manque de professeurs, bien que M. **Schmitt**, agrégé provisoire et chargé de cours ait rejoint le corps enseignant vers la fin de l'été. Il était déjà reconnu et apprécié pour ses aptitudes à Strasbourg.

Pour l'année à venir, M. **Stoltz** précise que les conditions sont nettement meilleures. En effet, les cours sont organisés, le laboratoire est prêt pour les travaux pratiques et le budget va permettre l'achat de matériel. Il révèle ensuite que « *quand la Faculté de médecine occupera ses nouveaux bâtiments, l'Ecole de pharmacie héritera de quelques-uns des locaux que la Faculté abandonnera, et alors elle aura à son tour une installation très convenable.* »

Se pose ensuite la question de l'autonomie de l'Ecole. Le ministre de l'Instruction publique a pensé un moment fusionner l'Ecole avec la Faculté de médecine moyennant 2 professeurs supplémentaires chargés de l'enseignement des matières pharmaceutiques. Or, réunir les étudiants en pharmacie et les étudiants en médecine semble difficile étant donné un grand nombre d'inconvénients. D'autre part, il est tout aussi envisageable que l'Ecole de pharmacie continue à fonctionner à côté de la Faculté de médecine comme il en était jusqu'à présent, de manière indépendante.

### Explications concernant les études de pharmacie :

Il y a d'une part, les aspirants au diplôme de pharmacien de première classe et, d'autre part, les aspirants au diplôme de pharmacien de deuxième classe.

Les élèves de première classe, après avoir obtenu le baccalauréat ès-sciences, doivent effectuer 3 ans de stage en officine, puis 3 années d'études dans une Ecole supérieure de pharmacie ou une Faculté mixte de médecine et de pharmacie ; ces structures étant créées un peu plus tard.

Pour chaque année d'enseignement à l'Ecole, les élèves s'inscrivent soit pour des semestres (2 inscriptions par an), soit pour des trimestres (4 inscriptions par an). A chaque fin de semestre a lieu un examen que l'on appelle « *examen semestriel* » et à chaque fin d'année d'études, il y a un examen dit « *de fin d'année* ». Enfin, après avoir étudié pendant 3 ans à l'Ecole de pharmacie, les élèves se soumettent à des « *examens de fin d'études* », qui reprennent toutes les connaissances acquises pendant ces 3 années et qui ne sont autres que la réception définitive au diplôme de pharmacien de première classe.

Pour les élèves de deuxième classe, les études sont différentes et plus longues que celles des étudiants de première classe. Ils ont également des stages et des enseignements à l'Ecole de pharmacie mais leur formation est nettement plus complexe et nous ne traiterons pas ce sujet dans cette thèse.

Il faut tout de même mentionner la présence des *auditeurs bénévoles*, appelés aussi *auditeurs libres*, qui sont simplement des élèves inscrits pour assister aux cours mais qui ne passent aucun examen.

Il est à noter que, compte tenu de la présence de ces différents « types » d'élèves dans les tableaux suivants, il n'y a donc aucune corrélation entre le nombre d'étudiants, le nombre d'inscriptions prises à l'Ecole et le nombre d'élèves sortants.

Année	Nombre d'étudiants	Etudiants en cours d'inscription		Etudiants en cours d'examen	Auditeurs bénévoles	Nombre d'inscriptions		Examens semestriels		Examens définitifs		Diplômes délivrés			Examen validation stage
		1 <sup>ère</sup> classe	2 <sup>ème</sup> classe			1 <sup>ère</sup> classe	2 <sup>ème</sup> classe	1 <sup>ère</sup> classe	2 <sup>ème</sup> classe	1 <sup>ère</sup> classe	2 <sup>ème</sup> classe	Diplôme supérieur			
1872-1873	54	-	-	10	19	19	20	48		15	18	6	1	-	-

**Promotion de 1873 (21)**

<i>1<sup>ère</sup> classe</i>	<i>2<sup>ème</sup> classe</i>
<b><i>BOUREAU-GUERINIERE Emile</i></b>	<b>FORGEOT Eugène</b>
<b><i>DUPREY Victor</i></b>	
<b><i>EHRMANN Frédéric</i></b>	
<b><i>GERARD Armand</i></b>	
<b><i>HALLER Albin</i></b>	
<b><i>RAOUL Armand</i></b>	

## **II. 1873-1876 : la cohabitation avec la Faculté de médecine**

Ces quatre années ont marqué une importante évolution notamment au niveau du nombre d'étudiants. Cet accroissement favorable est attribué, d'une part, à l'installation matérielle satisfaisante et, d'autre part, à un enseignement plus complet.

### ***1. Rentrée solennelle de 1873 (20)***

La rentrée solennelle de 1873 n'est autre qu'un compte-rendu de l'année 1872-1873, et du fait, a été mentionnée dans le paragraphe précédant.

Par ailleurs, la particularité de la nomination du professeur **Strohl** est évoquée par le doyen **Stoltz** lors de cette rentrée.

### ***2. Rentrée solennelle de 1874 (20)***

Lors de son discours du 17 novembre 1874, M. **Stoltz** explique que l'enseignement de l'Ecole de pharmacie sera plus complet et plus parfait qu'il ne l'a jamais été jusqu'à présent, depuis le transfèrement. Par ailleurs, les élèves sont plus assidus et comprennent mieux la nécessité et l'importance de suivre les cours. Les professeurs s'efforcent de combler les lacunes de l'enseignement mais ne peuvent plus assumer ce surplus de travail. La chaire de *botanique et histoire naturelle*, restée vacante depuis le transfèrement de l'Ecole, est attribuée à M. **Cauvet**, ancien agrégé à l'Ecole de Strasbourg.

De plus, le 1<sup>er</sup> novembre 1874, **Charles Ernest Schmitt** demande un congé d'un an, pour l'élaboration d'une thèse en vue du doctorat ès-sciences. C'est **Delcominète** qui le remplacera dans ses fonctions de chargé du cours de *pharmacie*.

### 3. *Rentrée solennelle de 1875 (20)*

Cette année passée, le nombre d'étudiants a été identique à l'année précédente : ceci est dû à l'installation encore incomplète lors de la rentrée 1874-1875. Aujourd'hui, l'établissement est organisé et les étudiants peuvent trouver toutes les ressources nécessaires à leur formation. Les professeurs ont rempli leurs devoirs avec beaucoup de talent selon M. le doyen. M. **Cauvet**, qui avait été nommé à la rentrée précédente, a donné sa démission en mars 1875, sans avoir exercé ses fonctions. C'est le professeur **Heckel** qui est chargé du cours d'*histoire naturelle médicale*.

#### Quelques mots sur ces professeurs :

**Philippe-Emilien-Luc-Désiré CAUVET (3, 15, 20)** : né le 16 octobre 1827 à Agde, il est reçu pharmacien de première classe le 13 mai 1854, à l'Ecole de pharmacie de Montpellier. Il entre au service de l'Armée et le 11 septembre 1854, il devient pharmacien aide-major stagiaire à l'Ecole impériale et spéciale de médecine et de pharmacie militaires, au Val-de-Grâce à Paris. En février 1855, il est affecté à l'hôpital militaire de Toulouse en tant qu'aide-major de deuxième classe.

Il est reçu bachelier ès-sciences en 1857 et obtient sa licence un an plus tard. A compter du 1<sup>er</sup> mai 1859, il est employé aux ambulances de l'armée d'Italie et obtient le grade d'aide-major de première classe le 28 mai.

De retour en France assez rapidement, c'est à Strasbourg qu'il est reçu au concours de répétiteur *botanique et histoire naturelle* des médicaments à l'Ecole impériale du Service de santé militaire. Il prend ses fonctions le 26 novembre 1860.

Le 12 août 1861, il devient docteur ès-sciences naturelles avec une thèse de botanique intitulée : « *Etudes sur le rôle des racines dans l'absorption et dans l'excrétion.* »

Il envisage de se présenter au concours d'agrégation de *pharmacie*. Comme les pharmaciens de première classe susceptibles de se présenter au concours se font rares et que l'agrégation n'est qu'une fonction temporaire, les pharmaciens militaires sont autorisés à concourir et le prochain concours a lieu en avril 1864.

Il se présente dans la section d'*histoire naturelle* et de *pharmacie* en exposant une thèse d'agrégation intitulée : « *Des Solanées* ».

C'est ainsi que le 9 décembre 1864, **Cauvet** est nommé agrégé du professeur **Kirschleger** pour la chaire d'*histoire naturelle* à l'Ecole de pharmacie de Strasbourg et exerce ses fonctions à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1865.

Le 10 août 1868, **Cauvet** quitte ses fonctions d'agrégé car il est promu pharmacien major de première classe et est nommé aux hôpitaux militaires de la division de Constantine où il restera jusqu'au milieu de l'année 1870. Il affirme sa vocation de botaniste à l'hôpital militaire de Bougie et réalise un herbier de plus de 300 espèces recueillies aux alentours de la ville. Il rentre en France et soutient sa thèse de doctorat en médecine : « *Du protoplasma* », à Montpellier, le 31 août 1870. **Cauvet** est affecté dans plusieurs hôpitaux militaires, d'abord à Paris, puis à Toulouse en juin 1871. Le 10 novembre de cette même année, il repart à Constantine jusqu'en 1874.

Pendant ce temps, il n'oublie pas l'Ecole de Strasbourg. Le professeur **Kirschleger** décède en 1869. C'est alors que **Cauvet** envisage de quitter l'Armée pour l'Université et pose sa candidature pour le concours de recrutement afin de succéder à **Kirschleger**. La guerre débute en 1870 et interrompt ce concours, la chaire d'*histoire naturelle* restera vacante pendant le transfèrement. Cependant, en 1873, **Cauvet** insiste pour qu'un concours de recrutement ait lieu, il est admis et nommé professeur d'*histoire naturelle* le 1<sup>er</sup> juin 1874 à l'Ecole supérieure de pharmacie de Nancy.

Le 20 septembre 1874, il est nommé pharmacien-chef de l'hôpital militaire de Nancy, qui n'est qu'à quelques centaines de mètres de l'Ecole, ce qui faciliterait l'exercice des deux fonctions simultanément. Or, le ministre de la guerre ne veut pas que les militaires occupent en même temps des fonctions d'enseignant.

En décembre 1874, il n'a toujours pas rejoint l'École supérieure de Pharmacie, bien qu'il emménage à Nancy dans son appartement de service de l'hôpital le 28 décembre. Il donne alors sa démission sans même avoir enseigné, au grand regret de ses collègues qui reconnaissaient tout son mérite et son aptitude à l'enseignement.

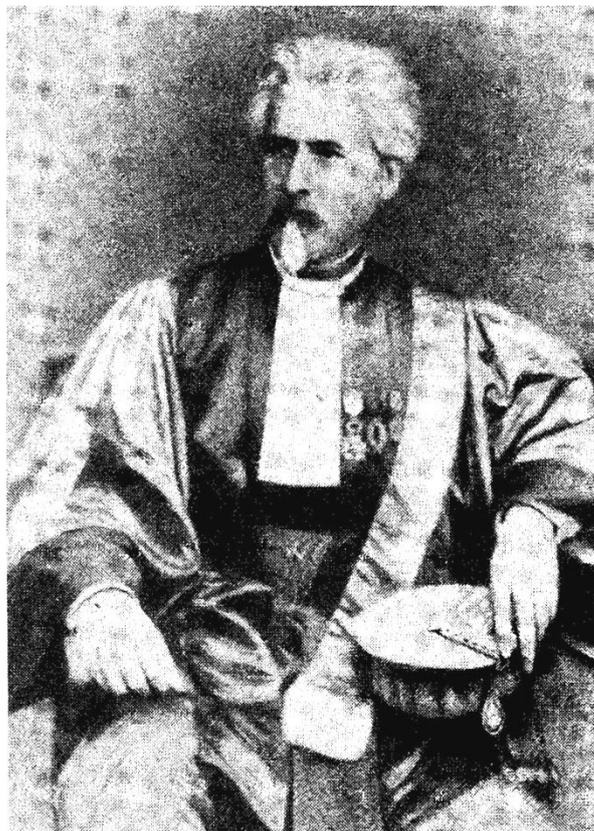
Il poursuit sa carrière militaire à Nancy jusqu'en octobre 1875 et rejoint ensuite l'hôpital militaire de Vincennes où il est promu pharmacien principal de deuxième classe le 20 mars 1876 ; puis l'hôpital des Colinettes à Lyon le 11 juin 1877. Peu de temps avant, le 24 avril 1877, il est nommé professeur de *matière médicale* à la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de Lyon et est autorisé à conserver ses fonctions militaires. Le général Berthaud, nouveau ministre de la guerre, n'a pas interdit le cumul d'emplois.

En avril 1879, il est promu pharmacien principal de première classe et est muté à Paris comme directeur à la pharmacie centrale des hôpitaux militaires. Il est employé à Marseille le 14 janvier 1881 et à la Réserve des médicaments.

Il prend sa retraite le 10 juillet 1881. Son départ de l'Armée s'explique par plusieurs raisons, notamment son âge et les affectations distantes de Lyon qui le fatiguent. **Cauvet** sera professeur de *matière médicale* et de *botanique* jusqu'à sa mort en 1890.

Il a rédigé de nombreuses publications dans le *Bulletin de la Société botanique de France*, ainsi que deux éditions du *Cours élémentaire de botanique* en 1879 et 1885. A sa mort, il travaillait sur le deuxième volume du *Dictionnaire universel d'histoire naturelle*, le premier était paru en 1879. Il fut également nommé chevalier de la Légion d'honneur le 29 décembre 1887.

Son ancienneté militaire lui a valu une médaille commémorative pour les campagnes effectuées en Italie, en France et en Afrique. Dans sa carrière riche et diversifiée, M. **Cauvet** aura accompli, au total, 27 ans de service militaire, 20 ans d'enseignement et 8 années de services hospitaliers.



**Figure 16: *Philippe Désiré Cauvet***

**Edouard-Marie HECKEL (25)** : d'origine alsacienne par sa famille, fils d'un médecin de la Marine, Edouard-Marie **Heckel** est né le 4 mars 1843 à Toulon. A 16 ans, il commence des études de pharmacie à l'Ecole de médecine navale de Toulon et deux ans plus tard, il est reçu au concours de pharmacien aide-major de deuxième classe. Il est affecté aux Antilles et s'intéresse à la flore tropicale et ce qu'elle peut apporter d'un point de vue thérapeutique.

De retour en France en 1867, il obtient le concours d'aide-major de première classe. Nommé chef de service en Nouvelle-Calédonie, **Heckel** prépare en même temps sa thèse sur une plante médicinale nouvelle en vue du doctorat en médecine. Il s'apprête également à passer les examens afin d'obtenir sa licence puis un doctorat ès-sciences naturelles. Ce jeune homme ambitieux visite ensuite l'Australie, l'Indonésie, l'Egypte... où il récolte et classe tous les produits utiles : c'est le premier fond du futur Musée Colonial qui se constitue. En 1870, il est reçu docteur en médecine à Montpellier. A peine de retour, la guerre éclate et

**Heckel** prend part à celle-ci comme médecin. Dès la fin de la guerre, il demande un congé de 3 ans pour entreprendre une carrière civile.

En 1875, il soutient deux thèses et devient docteur ès-sciences naturelles. C'est alors qu'il est nommé chargé de cours d'*histoire naturelle* à l'Ecole supérieure de pharmacie de Nancy par un arrêté ministériel du 30 septembre 1875. Mais prévenu trop tard de cette nomination, il n'a pas pu prendre ses dispositions et n'a exercé ses fonctions qu'à partir du mois de décembre. Le 29 juillet 1876, il obtient le titre de professeur d'*histoire naturelle* et ce, jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre où il quitte Nancy pour la Faculté des sciences de Grenoble.

M. **Jacquemin**, directeur de l'Ecole de Nancy, fait part de son estime pour Heckel lors de la rentrée solennelle de 1876 : « *M. Heckel, esprit distingué, plein de ferveur pour la science, a laissé la marque de son passage au milieu de nous par 12 mémoires publiés sous son nom seul, ou en collaboration soit avec M. Schlagdenhauffen, soit avec M. Haller.* »

Il rejoint la Faculté des sciences de Marseille en 1877, où il demeure professeur de *botanique* jusqu'à sa retraite en novembre 1913.

Il accumule titres et décorations : il est lauréat de l'Institut en 1885, correspondant de l'Académie de médecine en 1880, fondateur de l'Institut colonial et du Musée colonial en 1893, officier de l'Instruction publique, il est élevé au grade de commandeur de la Légion d'honneur lors de l'Exposition coloniale de 1906.

Il décède le 20 janvier 1916 à Marseille.

Ses principales publications à Nancy :

- Etude sur les semences de courge. 1876
- Recherches sur les plantes dites carnivores et sur leur organisation comparée à celle de quelques plantes terrestres et aquatiques. 1876

- Recherche sur la structure anatomique d'un hybride (*Stachys palustri-sylvatica*) comparée à celle des parents. Dispersion de cet hybride dans la zone de l'Est de la France et dans l'Alsace. 1876
- Des plantes carnivores. 1876
- Etude sur le gorille du Musée de Brest. 1876
- Etudes sur les résines et les oléorésines des guttifères et en particulier du *Caulophyllum inophyllum*, en collaboration avec **Schlagdenhauffen**. 1876
- Etude sur la *Potalia amara*, en collaboration avec **Haller**. 1876

Ses principaux ouvrages :

- Histoire médicale et pharmaceutique des principaux agents médicamenteux introduits en thérapeutique depuis ces dix dernières années. 1874
- Les Kolas africains. 1893
- Les plantes médicinales et toxiques de la Guyane française. 1897
- Les graines grasses nouvelles ou peu connues des colonies françaises. 1902



**Figure 17: *Edouard Heckel***

#### 4. *Rentrée solennelle de 1876 (15, 20)*

Cette année est un peu particulière : en effet, depuis le 11 janvier dernier, l'Ecole supérieure de pharmacie a retrouvé son autonomie par un décret indiquant : « *A dater de la publication du présent décret, l'Ecole supérieure de pharmacie de Nancy cesse d'être administrée par le doyen de la Faculté de médecine établie dans cette ville, et forme un établissement distinct.* »

C'est M. le recteur qui prend la parole le premier et se réjouit d'annoncer l'extension de certains centres d'enseignements et l'amélioration de l'organisation scientifique.

Le 1<sup>er</sup> novembre, M. **Heckel** a quitté l'Ecole supérieure de pharmacie pour la Faculté des sciences de Grenoble. La chaire d'*histoire naturelle médicale* aura enfin un titulaire stable le 1<sup>er</sup> décembre 1876 en la personne de **Gustave-Marie Bleicher** qui quitte l'Armée pour l'Université.

D'autre part, le recteur fait l'éloge de M. **Oberlin** pour avoir brillamment dirigé l'Ecole depuis janvier. Ce dernier ne veillera pas plus longtemps sur sa chère Ecole et c'est M. **Jacquemin** qui lui succède le 16 octobre 1876. C'est d'ailleurs ce nouveau directeur, exerçant ses fonctions depuis peu, qui va faire le rapport annuel ; rapport qui depuis 1871 a cessé d'être présenté par l'Ecole elle-même, mais était commun avec la Faculté de médecine.

M. **Jacquemin** semble satisfait de l'arrivée des nouveaux professeurs, M. **Descamps** pour la chaire de *pharmacie* et M. **Gustave-Marie Bleicher** pour celle d'*histoire naturelle* : « *Toutefois les arrêtés ministériels du 22 septembre et du 26 octobre, qui déclarent vacantes nos chaires de pharmacie et d'histoire naturelle, nous assurent des professeurs qui, si nous en jugeons par leur réputation scientifique, ne manqueront pas de suivre nos traditions.* » De plus, M. **Albin Haller**, licencié ès-sciences physiques est nommé chef des travaux pratiques ce qui n'est pas pour déplaire à M. **Jacquemin** qui s'empresse de le complimenter sur son

aptitude pour le professorat et l'enthousiasme dont il a fait preuve dans la direction de ces travaux.

### Quelques mots sur ces professeurs :

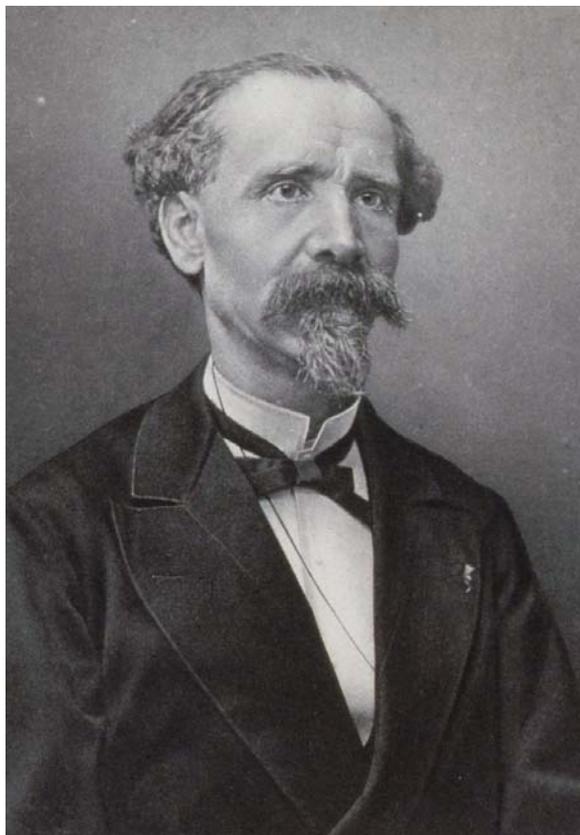
**Gustave-Marie BLEICHER (23)** : né le 16 décembre 1838 à Colmar, il fait ses études au gymnase catholique de Colmar. Il est bachelier ès-sciences à Besançon le 22 avril 1857. Il est ensuite stagiaire en pharmacie, entre à l'Ecole impériale du Service de santé militaire en 1859, puis à la Faculté de médecine de Strasbourg où il est reçu docteur en décembre 1862. Membre de la société géologique de France en 1864, licencié ès-sciences en 1867, il devient répétiteur à l'Ecole impériale du Service de santé militaire en février 1869. Il succède donc à **Cauvet**, jusqu'en septembre 1870.

Il poursuit des études de pharmacie et, ayant réalisé son stage auparavant, bénéficie de plusieurs dispenses qui lui permettent de se présenter directement aux examens probatoires. Il est pharmacien le 27 juillet 1870, juste avant le début de la guerre, et fait partie des derniers élèves diplômés à Strasbourg. En raison des événements, il se rend à Montpellier pour soutenir sa thèse de doctorat ès-sciences naturelles le 30 novembre 1870.

M. **Bleicher** quitte l'Armée pour venir enseigner l'*histoire naturelle* à l'Ecole supérieure de pharmacie de Nancy ; il est nommé professeur le 1<sup>er</sup> décembre 1876. Par ses connaissances de la nature, il aime enseigner et enrichit ses cours avec des excursions. C'est avec soin qu'il dirige des herborisations et depuis son arrivée en Lorraine, le massif vosgien est devenu son domaine de prédilection. En 1900, suite à la cessation d'activités de **Schlagdenhauffen**, le professeur **Bleicher** devient directeur de l'Ecole pour quelques mois seulement puisqu'il est tragiquement assassiné dans son laboratoire le 8 juin 1901, à cause de son souci d'équité et de discipline.

Ses travaux portent surtout sur la géologie mais également sur tout ce qui se rapporte aux sciences naturelles. Il fut deux fois président de la Société des sciences de Nancy,

médaille de l'Exposition universelle de 1878, membre du Conseil supérieur de l'Instruction publique. Il a également contribué à la création du musée d'Histoire naturelle de Colmar. Le Conseil Municipal de Nancy lui rend hommage le 23 décembre 1929 en dénommant l'une des rues de la ville : « *Rue du Docteur Bleicher* »



**Figure 18:** *Gustave-Marie Bleicher*

**Armand DESCAMPS (26)** : né le 21 février 1839 à Valenciennes, il est tout d'abord bachelier puis licencié ès-sciences et devient pharmacien de première classe. Ensuite, il sera docteur ès-sciences physiques et lauréat de l'Institut de France, avec un prix décerné par l'Académie des Sciences.

En 1862, il est préparateur de chimie à l'Ecole Polytechnique, fonction qu'il exerce également au Muséum puis à L'Ecole Normale Supérieure en 1869. Il est suppléant pour les chaires d'*histoire naturelle*, de *chimie* et de *pharmacie* à l'Ecole préparatoire de médecine et

de pharmacie d'Alger en 1871. A partir de septembre 1872, il est agrégé de l'enseignement spécial pour les sciences physiques et naturelles au lycée d'Alger. Il devient professeur d'*histoire naturelle* et de *matière médicale* à l'Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie de cette même ville en 1874. C'est le 1<sup>er</sup> décembre 1876 qu'il rejoint la ville de Nancy pour y exercer son rôle de professeur de *pharmacie* à l'Ecole supérieure de pharmacie. Il décède le 13 février 1882.

**Albin HALLER (27, 28)** : né le 7 mars 1849 à Felling, dans un petit village au sud du massif vosgien non loin de Thann, **Albin Haller** est l'aîné d'une famille de onze enfants. Il suit d'abord les cours de l'école primaire supérieure de Wesserling puis sera apprenti chez son père, menuisier-ébéniste. Depuis l'enfance, **Albin Haller** est attiré par la vie industrielle qui l'entoure et les expériences réalisées par tous les physiciens, ingénieurs et chimistes ne cessent de fasciner son esprit d'enfant.

En 1865, le pharmacien de Wesserling remarque l'intelligence du jeune homme et propose de le prendre comme apprenti dans son officine, une opportunité à laquelle il ne s'attendait pas ; ce sera le début d'une carrière pharmaceutique. Peu de temps après, il est envoyé chez **Achille Gault**, pharmacien à Munster, lauréat de l'Ecole supérieure de pharmacie de Strasbourg, disciple de **Jacquemin** et **Gerhardt**. **Haller** est très reconnaissant envers **Gault** : « *Cet excellent maître a été mon bon génie et le guide le plus sûr dans la voie où, grâce à lui, je m'étais engagé* ».

A 21 ans, il est reçu bachelier ès-sciences à Strasbourg : nous sommes en 1870, date néfaste où la guerre se mit à éclater en juillet. Il s'engage à Belfort, quittant l'Alsace alors envahie puis sera quelques temps infirmier militaire à l'hôpital de Lyon. Il rejoint Nancy, où il retrouve **Gault** et **Jacquemin**, et s'inscrit à l'Ecole supérieure de Pharmacie, nouvellement créée en 1872. Dès la rentrée, il est aide-préparateur puis sera préparateur de chimie avec **Jacquemin** en mars 1873. Il est reçu pharmacien de première classe – dans la première promotion, constituée seulement de sept élèves – le 22 juillet 1873.

Durant ces années d'études, son attrait à la chimie se développe, il obtient sa licence ès-sciences et publie ses premiers travaux en 1875. Il étudie la physique avec **Jules Chautard** et la chimie avec **Camille Forthomme** à la Faculté des sciences.

En 1877, il est chef de travaux et chargé de cours de chimie analytique. Il devient Docteur ès-sciences en soutenant sa thèse à Paris en 1879, intitulée : « *Contribution à l'étude du camphre et d'un certain nombre de ses dérivés* ». Ses recherches ont été inspirées par celles de **Chautard** et de **Gault**. Il est ensuite agrégé à Nancy, à l'Ecole supérieure de pharmacie puis maître de conférences de *chimie* à la Faculté des sciences, aux côtés du Professeur **Forthomme**. Parallèlement, il demeure chargé de cours de *chimie* analytique à l'Ecole de pharmacie, puis de *pharmacie clinique*, de 1882 à 1884. Le Professeur **Forthomme** décède en 1884 et la chaire de *chimie* est alors confiée à **Haller** qui sera titulaire en 1885. Ce sera **Held** qui le remplacera à l'Ecole de pharmacie.

Sa renommée s'accroît rapidement :

- Investigateur de la fondation Solvay en 1879
- Directeur fondateur de l'Institut chimique de la Faculté des sciences de Nancy de 1890 à 1899
- Directeur de l'Institut de Chimie physique et Electrochimie de Nancy en 1897.

En juillet 1899, il est professeur de la chaire de chimie organique à la Sorbonne et, en 1905, il devient Directeur de l'Ecole de physique et chimie industrielles de la ville de Paris, où il s'attache également à réorganiser l'enseignement et à la reconstruction des laboratoires.

Autres activités :

- Membre de l'Académie des sciences (1900)
- Membre du Conseil d'Hygiène (1901)
- Président de la commission d'Hygiène industrielle (1903)
- Membre et président de la Société chimique de France (1904, 1910)

- Membre et président de la commission pour l'étude des poudres de guerre (1907,1908)...

**Albin Haller** a entrepris d'autres travaux importants, qui ont mis son nom en lumière et l'ont fait classer parmi les plus grands savants de l'époque.

Après l'étude du camphre, il a fait surgir un monde nouveau de composés chimiques : synthèse de l'acide citrique avec **Held** (1888), synthèse du menthol (1905), étude de la constitution du vert phtalique et des dérivés de l'anthracine, étude sur les acides térébiques et pyrotérébiques.

Au début de sa carrière, il s'intéressait beaucoup aux dérivés de l'acide acétique, avec **Held** en particulier. On lui doit également la découverte de l'alcoolyle.

#### Ses principaux ouvrages :

- *Contribution à l'étude du camphre et d'un certain nombre de ses dérivés*, thèse de doctorat, 1879
- *Rapport sur l'industrie chimique à l'exposition de Chicago*, 1893 ; réédité sous le titre *L'Industrie chimique* en 1895
- *Traité élémentaire de chimie*, en collaboration avec P. Th. Muller, 1896
- *Les industries chimiques et pharmaceutiques* 2 volumes, 1903

La carrière remarquable d'**Albin Haller** a débuté grâce au pharmacien de sa localité, son « activité pharmaceutique » n'a duré que douze ans mais a laissé suite à une grande notoriété dans le domaine de la chimie.

Il est admis à la retraite le 1<sup>er</sup> novembre 1924 et décède le 29 avril 1925 à Paris. La science française perd, en M. **Albin Haller**, une personnalité de premier plan. Par ses découvertes, par son enseignement, par ses écrits, par ses fonctions administratives, par son

investissement au sein des universités et des industries et par toutes ses initiatives, il a remarquablement contribué aux progrès de la chimie.

Sa mémoire a été honorée par la municipalité de Nancy, qui a donné son nom à l'une des rues de la ville ainsi que par l'École de chimie attribuant son nom à un amphithéâtre. Son portrait en académicien figure toujours à la salle des Actes de la Faculté de pharmacie de Nancy.



**Figure 19: *Albin Haller (1849-1925)***

### ***5. Un point sur les locaux (20)***

En novembre 1873, dès les premiers jours de la rentrée, la ville de Nancy a ouvert le crédit nécessaire aux besoins de la Faculté, qui a donc pris possession de plusieurs

amphithéâtres, de laboratoires, d'une bibliothèque avec salle de lecture ainsi qu'une foule d'accessoires utiles.

Dans le courant de l'année, les cours se déroulent dans les locaux attribués lors du transfèrement. Cependant, des améliorations sont apportées notamment dans les services de chimie physiologique, de dissections anatomiques et dans les cliniques. Les agrandissements et les modifications souhaitées sont réalisés grâce au financement accordé par l'autorité supérieure.

Lors de la rentrée solennelle du 17 novembre 1874, M. le doyen **Stoltz** rend compte de la situation et se réjouit de l'avancement des travaux : « *On peut voir dès aujourd'hui les bâtiments grandioses qui sont destinés à notre installation définitive ; ils s'étendent de la place de l'Académie, le long de la rue de Serre, jusqu'à la rue Lepois.* » Les travaux sont suffisamment avancés pour que les installations intérieures débutent mais plusieurs mois vont s'écouler avant que l'installation soit terminée.

Par ailleurs, de plus en plus de volumes et d'ouvrages viennent enrichir la bibliothèque, en particulier grâce à un don fait par la famille Nève-Champion de Bar-le-Duc. Le docteur Nève est décédé au mois de février et sa femme pensait qu'en faisant don de la bibliothèque et de la collection d'instruments de son mari à la Faculté de médecine, elle ne pouvait pas mieux honorer sa mémoire.

Notons qu'à cette date, l'Ecole supérieure de pharmacie est toujours annexée à la Faculté de médecine du point de vue administratif, mais l'enseignement a lieu séparément. Néanmoins, **Stoltz** envisage l'autonomie de l'Ecole supérieure de pharmacie : « *L'Ecole espère être complètement rendue à elle-même : nous le lui souhaitons de tout cœur, parce que nous pensons que la mesure serait excellente.* »

Il était convenu que l'Ecole supérieure de pharmacie occuperait les locaux que quitterait la Faculté de médecine. Après de nouvelles discussions, l'Ecole de pharmacie sera

concentrée dans les bâtiments qui servaient à l'anatomie et à la chimie. Quant à la salle de travaux pratiques, elle se trouvera dans l'ancien amphithéâtre de dissections. La ville a accordé la construction d'un étage au dessus de ce laboratoire qui sera distribué en salles de collections et cabinets de professeurs.

C'est en avril 1875 que l'Ecole de pharmacie prend possession des locaux qui lui ont été attribués. Cependant, la Faculté de droit réquisitionne une partie du bâtiment en vue de son agrandissement. L'étage édifié au-dessus de la salle de travaux pratiques permet de compenser cette perte. L'Ecole dispose alors de deux amphithéâtres, de laboratoires, d'un droguier et d'une salle de travaux pratiques.

Le tout est assez avancé et rien ne s'oppose à ce que l'autonomie soit rendue à l'Ecole de pharmacie.

C'est chose faite lors du décret du 11 janvier 1876. En même temps qu'il rend l'Ecole de pharmacie indépendante, ce décret relève le doyen de la Faculté de médecine de ses fonctions administratives provisoires de l'Ecole.

Toutefois, les locaux semblent insuffisants selon M. **Jacquemin** qui entreprendra des démarches afin de construire des locaux spécifiques à l'Ecole. Les discussions s'étendront sur deux années avant de voir s'édifier un long bâtiment le long de la rue de la Ravinelle.

Année	Nombre d'étudiants	Etudiants en cours d'inscription		Etudiants en cours d'examen	Auditeurs bénévoles	Nombre d'inscriptions		Examens semestriels		Examens définitifs		Diplômes délivrés			Examen validation stage
		1 <sup>ère</sup> classe	2 <sup>ème</sup> classe			1 <sup>ère</sup> classe	2 <sup>ème</sup> classe	1 <sup>ère</sup> classe	2 <sup>ème</sup> classe	1 <sup>ère</sup> classe	2 <sup>ème</sup> classe	Diplôme supérieur			
1873-1874	67	-	-	19	12	67	62	53		10	27	3	10	-	-
1874-1875	65	28		11	16	75	33	53		11	36	4	11	-	-
1875-1876	75	24	24	22	5	91	87	45	32	17	36	6	10	-	-

**Promotion de 1874 (21)**

<i>1<sup>ère</sup> classe</i>	<i>2<sup>ème</sup> classe</i>
<b>CHOLET Jean-Baptiste</b>	<b>BRETZNER Joseph</b>
<b>LE CANU Exupéri</b>	<b>FRANCOIS Stéphane</b>
<b>TARNE Charles</b>	<b>HABIS-REUTINGER Guillaume</b>
	<b>ISAMBERT Gaston</b>
	<b>JEANDEL Emile</b>
	<b>KERLIN Victor</b>
	<b>LAURENT Achille</b>
	<b>MORACZEWSKI Georges</b>
	<b>PETIGNY Armand</b>
	<b>STATU Gustave</b>

**Promotion de 1875 (21)**

<i>1<sup>ère</sup> classe</i>	<i>2<sup>ème</sup> classe</i>
<b>HOMMEL Michel</b>	<b>DALBIN Pierre</b>
<b>MAXANT Joseph</b>	<b>DRON Léon</b>
<b>SAUNIER Charles</b>	<b>GAND Léon</b>
<b>STROEBEL Auguste</b>	<b>GERARD Adolphe</b>
	<b>HEISCH Eugène</b>
	<b>HUMBLOT Henry</b>
	<b>HUOT Nicolas</b>
	<b>PARISELLE Aristide</b>
	<b>PICARD Charles</b>
	<b>SIMONOT Edmond</b>
	<b>WARIN Jules</b>

**Promotion de 1876 (21)**

<i>1<sup>ère</sup> classe</i>	<i>2<sup>ème</sup> classe</i>
<b>GOSSET Emile</b>	<b>BALME Louis</b>
<b>LE ROUZIE Louis</b>	<b>COLIN Pierre</b>
<b>MORICET Léon</b>	<b>FORTWENGLER Fridolin</b>
<b>PNIEWSKI Jules</b>	<b>KNECHT Louis</b>
<b>HALLER Albin</b>	<b>PARGON Sully</b>
<b>RAOUL Armand</b>	<b>QUENAULT Dominique</b>
	<b>REINSTADLER Jules</b>
	<b>SCHMIT Joseph</b>
	<b>THOMASSIN Eugène</b>
	<b>VIGEANNEL Charles</b>

### **III. L'autonomie de l'Ecole et son évolution à partir de 1876**

#### ***1. L'autonomie (20)***

Lors de son discours de rentrée de 1877, M. Jacquemin revient sur l'autonomie de l'Ecole supérieure de pharmacie : « *Nous sommes une Ecole professionnelle au même titre que la Faculté de médecine.* » Il ajoute que, même si les chaires de *pharmacie* et de *matière médicale* sont les bases de l'enseignement, il est nécessaire d'y enseigner également la *chimie*, la *toxicologie*, la *physique*, l'*histoire naturelle*, qui sont des sciences fondamentales et indispensables à cet enseignement. Il expose les différences avec les autres Facultés : « *Le programme d'enseignement théorique et pratique est bien distinct du programme bisannuel de la Licence ou des Facultés des sciences, puisqu'il doit se borner aux applications de certains procédés de la physique, à la solution de quelques problèmes de la chimie et de la pharmacie* ».

M. **Jacquemin** souhaite que les examens de stages et de fin d'année deviennent obligatoires en France. Ceci sera effectif quelques mois plus tard par les décrets de 1878, dont nous parlerons dans un prochain paragraphe.

Dans son discours de la rentrée solennelle de 1880, il revient sur les débuts de l'Ecole supérieure de pharmacie à Nancy. Cette période où les locaux et le matériel manquaient, est aujourd'hui révolue ; depuis janvier 1876, l'Ecole a retrouvé son indépendance.

Toutes les conditions sont maintenant réunies pour offrir aux élèves un enseignement exemplaire et celui qui fait ses études à l'Ecole de pharmacie de Nancy et profite de toutes les ressources de travail dont elle dispose, deviendra un pharmacien plus instruit que par le passé.

## 2. *Les modifications des enseignements (20, 29)*

Suite au décret du 22 juillet 1877, l'Ecole supérieure de pharmacie ne recevra de pharmaciens de deuxième classe que pour le département de Meurthe-et-Moselle. En effet, les candidats souhaitant exercer dans les départements de la Meuse et des Vosges, après leurs études, devront passer au moins leur dernier examen dans les Ecoles préparatoires de médecine et de pharmacie de Reims pour la Meuse et de Besançon pour les Vosges.

Dans son discours de la rentrée solennelle du 19 novembre 1878, M. **Jacquemin** fait part de son mécontentement à ce sujet : « *Cet avantage fait aux Ecoles préparatoires de Médecine et de Pharmacie au détriment des Ecoles supérieures et des Facultés mixtes, ne nous paraît pas favorable, parce qu'il est certain que dans les Ecoles préparatoires le niveau des examens est inférieur au nôtre, bien que ces examens soient présidés par un professeur d'une Ecole supérieure de pharmacie* ».

En 1878, les conditions d'entrée dans le rang des élèves se voient modifiées par les décrets du Président de la République qui mettent en place certaines mesures et apportent des modifications dans la scolarité et dans les examens de fin d'études.

Ainsi, l'article 2 du décret du 31 août 1878 indique que les élèves de pharmacie, de l'une ou l'autre classe, doivent se soumettre à un examen de validation de stage. Auparavant, l'élève sortant du lycée avec son diplôme de bachelier ès-sciences complet commençait par prendre quatre inscriptions de première classe, pensant qu'une année de scolarité régulière serait une excellente préparation pour le stage officinal. Avec ce décret, les élèves doivent obligatoirement réaliser leur stage officinal et valider cet examen avant de prendre une première inscription. Le jury de cet examen se compose d'un président, qui n'est autre qu'un professeur ou agrégé de l'Ecole supérieure de pharmacie, et de deux pharmaciens de première classe.

L'article 3 du décret du 12 juillet 1878 ajoute des épreuves pratiques aux examens théoriques : une analyse chimique au premier examen probatoire et une préparation micrographique au deuxième. Ce décret mentionne également une année d'études supplémentaire, soit quatre années au total, et précise la nature des épreuves auxquelles les pharmaciens de première classe devront se soumettre pour obtenir le *diplôme supérieur* ; diplôme avec lequel ils pourront être nommés aux emplois de professeurs ou d'agrégés des sciences pharmaceutiques dans les Ecoles supérieures et les Facultés mixtes.

L'aspirant au *diplôme supérieur* devra soutenir une thèse sur un sujet présentant des faits nouveaux, issus de ses recherches personnelles, et aura la liberté du choix de son sujet. Cependant, M. **Jacquemin** précise que le niveau des thèses soutenues devra se rapprocher autant que possible du niveau des thèses élaborées pour le doctorat ès-sciences. Il souhaite que ce titre soit prochainement transformé en celui de *docteur en pharmacie*.

Les pharmaciens de première classe déjà licenciés ès-sciences physiques ou naturelles sont dispensés de cette 4<sup>ème</sup> année d'études et sont directement admis à soutenir leur thèse.

D'après l'arrêté ministériel du 31 juillet 1878, à l'issue de cette 4<sup>ème</sup> année d'études aura lieu un examen de validation, divisé en trois épreuves : écrites, pratiques, orales. Selon M. **Jacquemin**, directeur de l'Ecole, le programme des connaissances exigées pour cet examen doit être à la hauteur de celui de la licence ès-sciences. De ce fait a été créée une licence appelée *licence ès-sciences spéciale*, sans doute pharmaceutique.

Il en est de même pour les professeurs ; un arrêté du 5 novembre 1877 crée des emplois de maître de conférences, nommés pour une année par le ministre et indéfiniment renouvelables. Cette institution est supprimée en 1885, par le décret du 28 décembre, et les maîtres de conférences en exercice sont alors nommés chefs de travaux pratiques.

### 3. *Le corps enseignant (20)*

A partir de 1877, le personnel enseignant de l'Ecole de pharmacie tend à se stabiliser.

Nous trouvons alors :

- M. **Jacquemin**, professeur de *chimie minérale et organique* et directeur de l'Ecole
- M. **Oberlin**, professeur de *matière médicale* et de *minéralogie*
- M. **Schlagdenhauffen**, professeur de *physique* et de *toxicologie*
- M. **Descamps**, professeur de *pharmacie*
- M. **Bleicher**, professeur d'*histoire naturelle*

En 1877, M. **Delcominète**, professeur suppléant, est autorisé à faire un cours complémentaire de *pharmacie galénique*, et M. **Haller**, agrégé provisoire, ouvre un cours complémentaire de *chimie analytique*.

Dès 1876, un élève se fait remarquer par ses brillants résultats durant ses trois années d'études et il rejoint le corps enseignant en 1880 : il s'agit d'**Edouard Maillot**. Dans cette même promotion, **Julien Godfrin**, élève assidu, qui suit parallèlement les cours de la Faculté des sciences, enseigne à l'Ecole de pharmacie à partir de 1882. Ces deux élèves sont les premiers à obtenir le diplôme supérieur en 1880.

Au cours de l'année 1881-1882, deux chaires sont devenues vacantes : la chaire de *matière médicale* et de *minéralogie*, M. **Oberlin** ayant été admis à la retraite, c'est M. **Godfrin** qui sera chargé de ce cours ; et la chaire de *pharmacie*, dont l'enseignement est à présent assuré par M. **Haller**, suite au décès du professeur **Descamps** en février.

D'autre part, M. le Recteur annonce la nomination de M. **Held**, nouvel agrégé à l'Ecole, par un arrêté du 20 novembre 1882.

### Quelques mots sur ces professeurs :

**Edouard MAILLOT (20)** : né à Nancy le 31 octobre 1853, il obtient un prix pour chacune de ses trois années d'études à l'Ecole supérieure de pharmacie de Nancy. En effet, il est lauréat en 1876, 1877 et 1878. Il termine sa scolarité en soutenant une thèse le 30 octobre 1878 : « *De l'acide sébacique et de ses dérivés* », pour laquelle il obtient la note *distinction*.

Il réalise ensuite une thèse de recherche : « *Etude comparée du pignon et du ricin de l'Inde* », qu'il soutient le 19 mars 1880 pour obtenir le diplôme supérieur. Dès le 1<sup>er</sup> juin 1880, il est nommé maître de conférences d'*histoire naturelle* à l'Ecole supérieure de pharmacie. Il décède quelques mois plus tard, emporté par la tuberculose, et laisse de grands regrets à tous les enseignants de l'Ecole.

**Julien GODFRIN (30, z)** : né le 26 février 1850 à Châtel-Saint-Germain en Moselle, il est d'abord élève à l'Ecole normale de Metz, puis entre dans l'enseignement primaire en 1871. Il est reçu bachelier ès-sciences le 8 août 1872 à Nancy et, en 1873, il est nommé maître répétiteur au lycée de Nancy.

Il devient pharmacien de première classe le 9 décembre 1878, licencié ès-sciences naturelles en 1879 et obtient, le 24 avril 1880 le diplôme supérieur. Nommé maître de conférences de *botanique* à l'Ecole supérieure des sciences d'Alger, il est rappelé en 1882 à Nancy, afin de succéder au professeur **Oberlin**, admis à la retraite. Il est donc chargé du cours de *matière médicale*.

En 1884, il soutient une thèse de doctorat ès-sciences naturelles, consacrée à l'étude de l'anatomie comparée des cotylédons et de l'albumen. Il devient ainsi professeur de *matière médicale*, chaire qu'il quitte en 1901 pour celle d'*histoire naturelle* suite au décès du professeur **Bleicher**. En 1901, M. **Godfrin** est nommé directeur de l'Ecole supérieure de pharmacie de Nancy.

Son énergie pour mener à bien la prospérité de l'Ecole le fatigue et son état de santé se dégrade lentement ; il décède en mars 1913.



**Figure 20: Julien Godfrin**

**Charles-Alfred HELD (20, 31)** : né le 16 juillet 1858 à Colmar, il opte pour la France, vient à Nancy suite à l'annexion et étudie dans un lycée de la ville. En 1878, il entre à l'Ecole supérieure de pharmacie où il fait ses études et parcourt toutes les étapes afin de devenir titulaire. Ses brillants résultats lui valent une médaille d'argent en première année, une médaille de bronze en deuxième année et une médaille d'or en troisième année.

Dans le cours de cette seule année 1881-1882, M. **Held** obtient la licence ès-sciences physiques, le diplôme de pharmacien de première classe et le diplôme supérieur, pour lequel il obtient également un prix de thèse. De plus, il se présente à un concours et remporte le titre d'agrégé.

Il est nommé à l'Ecole supérieure de pharmacie, par un arrêté du 20 novembre 1882, pour remplir les fonctions d'agrégé d'*analyse chimique* et de *toxicologie* qui débutent le 1<sup>er</sup> janvier 1883. Un arrêté du 29 janvier 1883 le charge du cours complémentaire de *minéralogie* et d'*hydrologie*.

En 1884, il remplace M. **Haller** comme chargé du cours de *pharmacie*. En 1889, il reçoit son doctorat ès-sciences et devient titulaire. Il conserve alors cette chaire jusqu'en 1896, puis se voue à la chaire de chimie lors du départ à la retraite de M. Jacquemin.

Son état de santé se dégrade peu à peu et l'éloigne d'abord de son laboratoire et ensuite de ses élèves. Il lutte contre ses souffrances jusqu'à ses derniers instants d'existence et décède le 21 mars 1902.



Figure 21: *Charles Alfred Held*

#### *4. L'évolution des résultats*

M. **Jacquemin** précise, lors de la rentrée de 1877, que l'Ecole supérieure de pharmacie est de plus en plus satisfaisante, tant au niveau du nombre d'élèves inscrits que du nombre de diplômes délivrés ; et ceci grâce au savoir et au dévouement des enseignants, ainsi qu'à la générosité du gouvernement pour son aide financière précieuse.

En 1879, avec les nouvelles réglementations concernant les études de pharmacie, le nombre d'élèves a diminué. Certains d'entre eux ont pris le chemin des Ecoles préparatoires de Reims et de Besançon.

Il existe une autre cause à cette diminution ; en effet, depuis le décret du 31 août 1878, les étudiants doivent effectuer leur stage et valider l'examen de fin de stage avant de prendre une première inscription à l'Ecole ; ainsi cette quantité d'élèves va manquer temporairement. Ce décroissement s'arrête après quelques années et l'on constate un mouvement de hausse, notamment avec les trente diplômes délivrés en 1882, qui rend sa prospérité à l'Ecole.

Année	Nombre d'étudiants	Etudiants en cours d'inscription		Etudiants en cours d'examen	Auditeurs bénévoles	Nombre d'inscriptions		Examens semestriels		Examens définitifs		Diplômes délivrés			Examen validation stage
		1 <sup>ère</sup> classe	2 <sup>ème</sup> classe			1 <sup>ère</sup> classe	2 <sup>ème</sup> classe	1 <sup>ère</sup> classe	2 <sup>ème</sup> classe	1 <sup>ère</sup> classe	2 <sup>ème</sup> classe	Diplôme supérieur			
1876-1877	100	23	38	28	11	92	139	42	43	29	40	10	11	-	-
1877-1878	99	32	28	24	15	122	105	53	28	47	32	15	4	-	-
1878-1879	92	29	32	27	4	106	115	43	27	25	39	6	6	-	-
1879-1880	87	21	21	41	4	87	84	35	23	56	51	11	5	2	-
1880-1881	78	19	22	35	2	70	88	20	14	45	43	18	9	0	19
1881-1882	82	23	15	38	6	82	57	21	11	73	28	22	6	2	17
1882-1883	78	26	15	37	0	95	55	24	13	69	22	20	4	0	13

**Promotion de 1877 (21)**

<i>1<sup>ère</sup> classe</i>	<i>2<sup>ème</sup> classe</i>
<b>BLANDEZ Jules</b>	<b>CAYOT Henri</b>
<b>CABASSE Henri</b>	<b>FELTZ Emile</b>
<b>DELACROIX</b>	<b>FRANCOIS Maxime</b>
<b>GERARD Henri</b>	<b>LOOS Ignace</b>
<b>LAMBERT Auguste</b>	<b>PERRIN Jacques</b>
<b>LEMARCHAL Alphonse</b>	<b>PETER François</b>
<b>MARECHAL Paul</b>	<b>RAFFESTIN François</b>
<b>MIEDAN Louis</b>	<b>REMY François</b>
<b>MIGEAT Claude</b>	<b>RUDOLF Joseph</b>
<b>PETIT Honoré</b>	<b>TRAILAIN Georges</b>
	<b>WARIN Augustin</b>

**Promotion de 1878 (21)**

<i>1<sup>ère</sup> classe</i>	<i>2<sup>ème</sup> classe</i>
<b>BARENNE Maurice</b>	<b>DIOT Joseph</b>
<b>BONFAIT Gabriel</b>	<b>DUON Charles</b>
<b>DIDIER Emile</b>	<b>LALLEMAND Alexis</b>
<b>FLORENCE Albert</b>	<b>SCHEMMEL Paul</b>
<b>GAUDIER Paul</b>	
<b>GUEDENEY Albert</b>	
<b>GUILLON Alphonse</b>	
<b>RICHERT Charles</b>	
<b>ROYER Léon</b>	
<b>SCHMITT Louis</b>	
<b>SERRES Achille</b>	
<b>TOURNIER Alfred</b>	
<b>VOISARD Léon</b>	
<b>WARIN Jules</b>	

**Promotion de 1879 (21)**

<i>1<sup>ère</sup> classe</i>	<i>2<sup>ème</sup> classe</i>
<b>CHOMETTE Jean-Baptise</b>	<b>BALMEE Charles</b>
<b>DAPREMONT Auguste</b>	<b>CARY Joseph</b>
<b>GIRARD Léonard</b>	<b>DURUPT Charles</b>
<b>GODFRIN Julien</b>	<b>GOUY Nicolas</b>
<b>MAILLOT Edouard</b>	<b>KNOERTZER Frédéric</b>
	<b>KRÖELL Louis</b>
	<b>SCHEFFLER Charles</b>

**Promotion de 1880 (21)**

<i>1<sup>ère</sup> classe</i>	<i>2<sup>ème</sup> classe</i>
<b>BIDEAUX Maurice</b>	<b>BISCH Joseph</b>
<b>BILLARD Georges</b>	<b>GRIDEL Charles</b>
<b>BONAMY Joseph</b>	<b>JEANDEL Amédée</b>
<b>CHAUX Martin</b>	<b>RASQUIER Louis</b>
<b>CHOFFEL Ernest</b>	<b>SCHANGEL Alphonse</b>
<b>DOUX Georges</b>	
<b>FOURNIE Joseph</b>	
<b>GUILLIN Louis</b>	
<b>MOYSES Joseph</b>	
<b>NAUPON Joseph</b>	
<b>OPPERMANN Gustave</b>	
<b>SONGEUX Zéphirin</b>	
<b>TOURNEUX Polydor</b>	

**Promotion de 1881 (21)**

<i>1<sup>ère</sup> classe</i>	<i>2<sup>ème</sup> classe</i>
<b>ADAM François</b>	<b>ARQUEVAUX Nicolas</b>
<b>BAZARD Armand</b>	<b>DELFIN Joseph</b>
<b>BERTRAND Louis</b>	<b>DETHOREY Frédéric</b>
<b>BONCOUR Gabriel</b>	<b>EHRWEIN Jacques</b>
<b>DEBACQ Louis</b>	<b>FRICHEMENT Antoine</b>
<b>DOREZ Jules</b>	<b>SIMON Jules</b>
<b>MACE Eugène</b>	<b>THOMAS Marcel</b>
<b>MANGET Charles</b>	<b>VEYNANTE Eugène</b>
<b>MARTIN Philippe</b>	<b>ZBOROWSKI Alexandre</b>
<b>OBRECHT Mathias</b>	
<b>PARMENTIER Adolphe</b>	
<b>PAUCHON Ernest</b>	
<b>PAULIN Auguste</b>	
<b>PLANCHE Paul</b>	
<b>QUERY Joseph</b>	
<b>SCHLEITER Paul</b>	
<b>SOUFFLET Léopold</b>	
<b>VAUTRIN Paul</b>	

**Promotion de 1882 (21)**

<i>1<sup>ère</sup> classe</i>	<i>2<sup>ème</sup> classe</i>
<b>BATAILLE François</b>	<b>DUMAGNON Georges</b>
<b>BECKERICH Lucien</b>	<b>GUERIN Joseph</b>
<b>BERTRAND Alfred</b>	<b>JOB Etienne</b>
<b>BOUILLIER Joseph</b>	<b>RACHON Charles</b>
<b>BURILL Yves</b>	<b>RICKLIN Joseph</b>
<b>CHARRIER Pierre</b>	<b>SLODKI Narcisse</b>
<b>DELACROIX Edouard</b>	
<b>DUGAST Léon</b>	
<b>GABRIEL Eugène</b>	
<b>GRANDPIERE Joseph</b>	
<b>HELD Charles</b>	
<b>JAEGER Jules</b>	
<b>LAFONTAINE Paul</b>	
<b>MAZERON Pierre</b>	
<b>MICHAUD Pierre</b>	
<b>MILLET Eugène</b>	
<b>PAYEN Jules</b>	
<b>RICHARD Henri</b>	
<b>SCHÜTZ Gustave</b>	
<b>THOUVENIN Maurice</b>	
<b>TOURDOT Joseph</b>	
<b>WINCKLER Ferdinand</b>	

**Promotion de 1883 (21)**

<i>1<sup>ère</sup> classe</i>	<i>2<sup>ème</sup> classe</i>
<b>ABELHAUSER Gustave</b>	<b>FARRON Paul</b>
<b>BRANCHER Gilbert</b>	<b>GUERIN Sébastien</b>
<b>BUISSON Antoine</b>	<b>HABIS-REUTINGER Camille</b>
<b>CHABASSE Victor</b>	<b>LIENHARD Paul</b>
<b>CHOPIN Paul</b>	
<b>CLAVERIN Pierre</b>	
<b>DAVIRON Pierre</b>	
<b>DUPUY Pierre</b>	
<b>FERMY Charles</b>	
<b>GUERREAU Gustave</b>	
<b>HOLAIND Alfred</b>	
<b>HUET Pierre</b>	
<b>JACQUEMIN Ernest</b>	
<b>MOREL Eugène</b>	
<b>RADIGUET Arthur</b>	
<b>ROBERT Héliode</b>	
<b>RODET Raphaël</b>	
<b>SOULLARD Edouard</b>	
<b>THOMAS Jean</b>	
<b>WOLTE Eugène</b>	

**PARTIE 4**

**Charles Ernest**

**SCHMITT**

## **I. Ses débuts, sa vie universitaire en Lorraine (13, 32, 33)**

### ***1. Le petit Alsacien***

Fils d'un commis négociant, Joseph Antoine Schmitt, et de Françoise Lambla, **Charles Ernest** voit le jour le 2 mars 1841, à Strasbourg, dans le Bas-Rhin ; il est l'aîné d'une fratrie de quatre enfants. Il suit sa scolarité dans cette ville alsacienne et obtient le diplôme de bachelier ès-lettres en 1858 et celui ès-sciences un an plus tard.

Très tôt il s'oriente vers une carrière pharmaceutique, et effectue son premier stage officinal à la « pharmacie de la Licorne » qui n'est autre que l'officine du professeur **Oberlin**. Dans cette même optique, il s'inscrit à l'École supérieure de pharmacie de Strasbourg. De nature persévérante, doué d'une intelligence remarquable et d'une volonté tenace, il se distingue de ses camarades et obtient ainsi le poste de préparateur-adjoint au sein de l'École en 1862.

L'année suivante, l'École lui décerne la Médaille d'argent pour ses excellents résultats, puis la Médaille d'or en 1864. Après un parcours brillant, il est enfin reçu pharmacien de première classe le 22 juillet 1865. La même année il devient également préparateur de chimie à la Faculté des sciences de Strasbourg.

Il gravit alors rapidement les échelons de l'enseignement puisqu'il devient préparateur de *chimie* le 15 novembre de la même année. Pour parfaire ses connaissances scientifiques, **Charles Ernest** décide de se présenter aux épreuves de la licence ès-sciences, qu'il obtient avec succès le 20 novembre 1866. Celle-ci lui permet de postuler au poste d'agrégé qui est à pourvoir, dans la chaire de *botanique et histoire naturelle*, suite au départ de **Cauvet**. N'étant pas encore docteur ès-sciences, il ne peut en devenir titulaire, mais son professionnalisme le conduit à devenir chargé de cours après le décès de **Kirschleger**, et ce, jusqu'à la fermeture de l'École en 1870.

Lors du transfèrement, il décide de rester français et s'expatrie de sa terre natale en direction de Nancy afin de suivre l'École supérieure de pharmacie.

Outre sa carrière universitaire, **Charles Ernest** est un fervent catholique et les valeurs familiales tiennent une place importante dans son éducation. C'est ainsi qu'il épouse, le 1<sup>er</sup> juin 1869, Mademoiselle Marie-Louise Amélie Hommel, avec laquelle il décide de fonder une grande famille.

## 2. *L'installation à Nancy*

Malgré sa présence au sein du corps professoral de Strasbourg, **Charles Ernest Schmitt** n'est pas officiellement mentionné dans le décret du 1<sup>er</sup> octobre 1872 car il n'est que chargé de cours et faisant fonction d'agrégé. Ceci laisse donc la chaire de *botanique et histoire naturelle* officiellement vacante. L'enseignement est alors remanié par le doyen **Stoltz** et **Charles Ernest Schmitt** se voit officieusement confié le poste d'agrégé provisoire, chargé du cours de *pharmacie* à compter du 31 janvier 1873. Il exercera ses fonctions à partir du 6 mars de la même année.

Quelques temps plus tard, en novembre 1874, il demande un congé afin de préparer ses thèses en vue du diplôme de docteur ès-sciences physiques. Celles-ci seront soutenues à la Faculté des Sciences de Nancy le 25 janvier 1872, à 14h30, devant la commission d'examen, et s'intitulent :

- Recherches chimiques sur le bois de gaïac
- Propositions de physique données par la Faculté

Il obtient son doctorat ce même jour.

Il ne reste finalement que peu de temps à Nancy car le 1<sup>er</sup> novembre 1876, il est appelé au sein de la nouvelle Université catholique de Lille, en tant que titulaire de deux chaires. Etant lui-même un chrétien vertueux, il ne peut refuser cette offre généreuse et part s'installer dans la région lilloise avec sa compagne dévouée et leurs enfants.

### 3. *Les travaux effectués en Alsace-Lorraine*

- Société des sciences de Strasbourg. *De l'acide perchlorique dans l'eau de chlore* (1865)
- Gazette médicale de Strasbourg. *Etude sur le Sarracenia purpurea* (1871)
- Société de médecine de Strasbourg. *Le Codex français et la Pharmacie germanique* (1871)
- Union pharmaceutique. *Analyse des résidus de fabrication du prussiate jaune de potasse* (1874)
- Société chimique. *Procédé de dosage des tannins* (1875)
- Union pharmaceutique. *Appareil d'extraction et de dosage par déplacement continu* (1875)
- *Préparation de l'huile phosphorée et de capsules d'huile phosphorée* (1875)
- Thèse de doctorat ès-sciences à Nancy. *Le bois de gaïac* (1875)

## **II. Sa vie universitaire et sociétaire lilloise (13, 32, 33)**

### ***1. Son arrivée, son enseignement***

Il fait partie des pionniers de l'Université catholique de Lille et est nommé titulaire de la chaire de *pharmacie* à la Faculté de médecine et de pharmacie ainsi que professeur de *chimie minérale* à la Faculté des sciences. Il remplit ces deux fonctions avec dévouement et compétence pendant près de trente ans ; il ne quittera l'enseignement que lors de la déclaration de la maladie qui devait lui coûter la vie.

Lors de son arrivée au sein de l'université, tout est à créer. Il s'emploie alors à organiser le laboratoire qui lui sera nécessaire pour la bonne dispensation de ses cours et s'évertue à former de jeunes préparateurs qui deviendront par la suite, pour certains, ses collègues. Il s'acquitte de ces tâches avec l'ardeur, la méthode et l'intelligence qu'on lui connaît déjà. Travailleur acharné, il enseigne ces valeurs qui lui sont chères à ses étudiants.

Durant ces années d'enseignement, il est dit de lui qu'il exerce une autorité sévère mais juste, qui le rend proche de ses étudiants, qu'il accompagne souvent dans les premiers pas de la vie active. Etant lui-même pharmacien d'officine, il les invite fréquemment à visiter son officine et ses installations. Il sait rendre leur apprentissage intéressant, par la démonstration de divers essais et expériences. Fier de sa profession, il enseigne de manière claire et précise, ce qui lui vaut l'admiration et l'estimation de son entourage. Il brille par ses connaissances profondes, sa loyauté et son patriotisme, qui font de lui un maître, collègue et ami écouté, respecté et aimé.

## ***2. Sa vie sociéttaire***

Outre sa carrière universitaire qui fonde sa renommée, **Charles Ernest Schmitt** participe activement à la vie lilloise et devient membre de diverses sociétés savantes.

Il est ainsi l'un des pères fondateurs de la Société des sciences médicales de Lille, en 1878, et restera un fervent participant jusqu'à sa mort. Lors de la première signature des statuts, il accepte le poste de trésorier-archiviste et ses talents contribuent à la prospérité de cette société.

C'est durant l'année 1886 que le fauteuil de président lui est offert par les différents membres, poste à forte responsabilité qu'il accepte et honore. Un an plus tard, il retrouvera ses anciennes fonctions avant de demander son honorariat dignement mérité en 1889. Néanmoins il poursuit sa participation active au sein de la société, bien que plus restreinte.

Durant toutes ces années, il n'a de cesse de partager les expériences et résultats de ces diverses recherches chimiques et pharmaceutiques avec ses confrères.

## ***3. Ses titres honorifiques***

Durant sa carrière lilloise, il est membre de diverses sociétés savantes et urbaines, et reçoit quelques distinctions :

- Chevalier de l'ordre pontifical de Saint-Grégoire-le-Grand remis par Sa Sainteté Léon XII (1889)
- Médaille d'or des agriculteurs de France. Congrès régional de Lille (1886)
- Médaille d'argent du Ministère de l'Agriculture (1886)
- Deux médailles d'argent du Comice agricole de Lille. Travaux scientifiques et concours agricole
- Secrétaire général et vice-président du Comice agricole de Lille
- Vice-président de la Société chimique du Nord de la France

- Président du Comité de chimie de la Société industrielle du Nord de la France
- Trésorier et Président de la Société des sciences médicales de Lille
- Membre correspondant national de la Société de pharmacie de Paris
- Membre de la Société royale de pharmacie de Bruxelles
- Membre de la Société de médecine de Strasbourg
- Membre correspondant des Sociétés de pharmacie de Strasbourg, Anvers, Bordeaux, du Sud-Ouest et de l'Indre-et-Loire
- Vice-président de la section de pharmacie au Congrès international de Bruxelles 1898

#### 4. *Ses travaux lillois*

- *Les extraits pharmaceutiques (1878). Considérations critiques sur leur préparation, leur classification, leurs caractères généraux, leurs usages, etc.*
- *Le sirop d'écorces d'oranges amères (1879)*
- *Pharmacologie. Essai des poivres noirs. Falsifications par les grabeaux et la maniguette (1879)*
- *Hygiène publique et toxicologie. Empoisonnement par un foie de veau (1879)*
- *Revue pharmaceutique. Le fer dialysé (1880)*
- *Revue critique de pharmacologie. Le seigle ergoté et les ergotines (1880)*
- *Sur le dosage de la morphine dans l'opium (1880)*
- *Préparation d'un vin digestif à base de maltine et de pepsine (1881)*
- *L'arséniate de soude officinal (1881)*
- *Le sirop d'Ipecacuanha du Codex (1881)*
- *L'alcaptone dans les urines (1882)*
- *L'acide prussique médical, les hydrolates de laurier-cerise et d'amandes amères (1882)*
- *Pharmacologie. Note sur la résorcine, nouvel agent antiseptique de la série aromatique (1882)*
- *Chimie physiologique. Note sur quelques sécrétions et excrétions pathologiques (1882)*
- *Pharmacologie. De la posologie des toxiques (1882)*
- *Le beurre. Ses falsifications et les moyens de les reconnaître (1882)*
- *Pharmacologie. Posologie des médicaments actifs (1882)*

- *Etude sur l'extrait de ratanhia (1883)*
- *Hygiène. Du beurre et de ses colorants artificiels, l'orantia et la carottine. (1883)*
- *Déontologie médicale. De la restitution des ordonnances par les pharmaciens (1883)*
- *Pharmacologie. Quelques considérations sur la médication iodique externe (1883)*
- *Société industrielle du Nord de la France. Analyse du beurre par le dosage des acides gras libres (1883)*
- *Le chloroforme pour anesthésie (1883)*
- *Société industrielle du Nord de la France. Du dosage des acides gras libres dans les huiles (1884)*
- *L'arséniat de fer du codex (1884)*
- *Comice agricole de Lille. Extrait du programme des primes et médailles obtenues aux différents concours ouverts en 1886*
- *Comice agricole de Lille. Rapport sur les travaux du Comice en 1886-1887*
- *Composition d'un liquide séreux extrait d'un kyste ovarique. (1887)*
- *Analyse d'un liquide céphalo-rachidien (1888)*
- *Influence de la pression sur la composition des jus de betteraves (1888)*
- *Le sucre de houille (1890)*
- *Le plomb dans l'acide tartrique et l'acide citrique (1892)*
- *Un kermès d'arsenic (1898)*
- *Limonade purgative, au citrate double de sodium et de magnésium (1898)*
- *Les sulfures d'arsenic (1899)*
- *Les mastics à base de sels métalliques (1901)*
- *Le Codex et le sirop de bourgeons de pins (1902)*
- *Le jus de citron dans le traitement du rhumatisme (1902)*

## **5. Ses éloges funèbres**

La fin de vie du professeur **Charles Ernest Schmitt** est marquée par la déclaration d'une maladie incurable, face à laquelle amis et famille se retrouvent impuissants. Malgré une lutte acharnée, il fait face à la mort dans une résignation toute chrétienne le 21 mai 1905.

Ses funérailles ont lieu le 26 mai à dix heures du matin, à l'église Notre-Dame de Consolation. Le cortège se compose de sa compagne dévouée, de ses enfants, mais également de ses collègues et amis, les professeurs de la Faculté de médecine et de pharmacie et ceux de la Faculté des sciences, tous vêtus de l'habit académique, ainsi que certains représentants d'autres Facultés, d'une délégation de l'Association des Etudiants d'Alsace-Lorraine, drapeau en tête.

Plusieurs discours sont prononcés ce jour par certains professeurs, à l'église puis sur sa tombe. Le doyen de la Faculté catholique des sciences de Lille, M. le Chanoine Boulay, est le premier à prendre la parole et retrace avec précision la carrière universitaire de **Charles Ernest Schmitt**. C'est ensuite au tour de M. Carrez, professeur de chimie et de toxicologie de la Faculté libre de médecine et de pharmacie de Lille, ami du défunt, de tarir d'éloges à l'égard de M. **Schmitt**. Au nom des étudiants de pharmacie, M. Havet prononce quelques mots et c'est enfin M. Hoschtetter, président de la Société industrielle du Nord de la France qui clôt la cérémonie.

Lors de la séance du 14 juin 1905 de la Société des sciences médicales de Lille, M. le Président rend un dernier hommage à **Charles Ernest Schmitt**, si souvent amené à partager ses travaux au sein des débats de la société.

A travers les différents éloges ressortent l'affection et l'admiration des uns et des autres pour cet éminent professeur, de forte personnalité.

### **III. Sa famille (13, 32, 33)**

Charles Ernest est l'aîné de quatre enfants. Son père étant mort jeune, on peut supposer qu'il aide sa mère dans l'éducation de ses jeunes frères et sœurs. Peut-être apprend-il ainsi la pédagogie qu'on lui connaît en tant que professeur ?

D'une famille catholique pratiquante, il développe lui-même un attrait tout particulier pour la religion, qui lui vaudra ses fonctions lilloises. Elevé dans les valeurs patriotiques, il perd un frère, Jules Schmitt, commandant d'artillerie, lors d'une mission française au Maroc, en 1887.

Le 1<sup>er</sup> juin 1869 est célébrée son union avec Marie-Louise « Amélie » Hommel, elle-même alsacienne, née à Ribeauvillé dans le Haut-Rhin, en 1844. De cette union naîtront dix enfants entre 1870 et 1889. M. et Mme Schmitt les élèvent dans les préceptes religieux qu'ils ont eux-mêmes suivis. Ainsi, il n'est pas étonnant que trois de leurs enfants consacrent leur vie au christianisme. Tandis que l'aînée de leur fille, Marthe, rentre dans les ordres des sœurs de Saint-Vincent de Paul, Marie-Madeleine, elle, est religieuse du Sacré-Cœur, et Jean-Marie devient chanoine.

Cependant, la religion n'est pas la seule vocation que **Charles Ernest** transmet à ses enfants et Léon « Charles » suit les traces scientifiques de son père. En effet, il est diplômé pharmacien de première classe de la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de Lille en 1897, puis Docteur en médecine de la Faculté de Paris en 1898 et enfin Docteur ès-sciences physiques de la Faculté des sciences de Paris en 1907. De plus, l'une de ses filles épouse un pharmacien de Lille, M. Van Boeckstael.

Comme nous l'avons dit précédemment, le patriotisme français anime le cœur de la famille Schmitt ; c'est pourquoi, son fils Antoine s'engage dans l'armée et atteindra le grade de Commandant. Quant à la cadette, Thérèse, elle s'oriente vers une carrière d'enseignante, et respecte ainsi les traditions familiales.

Lors des discours prononcés par ses proches le jour de ses funérailles, **Charles Ernest** est dépeint comme un père de famille modèle, qui a « *fait pénétrer dans l'esprit et le cœur de ses enfants les sentiments d'honneur, de générosité et de dévouement, dont il était lui-même animé.* »

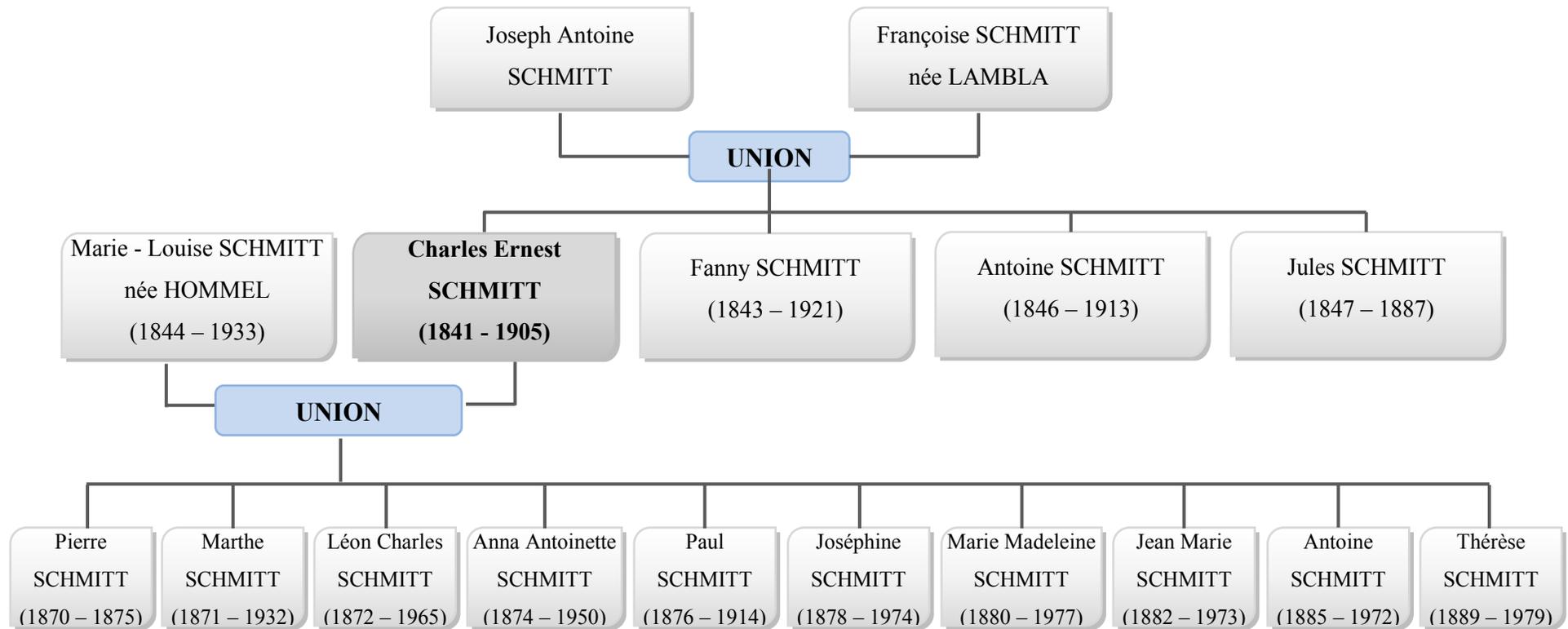


Figure 22: *Arbre généalogique de la famille de Charles Ernest Schmitt*



(D'après le tableau peint par Oscar De Haes)

## CHARLES - ERNEST SCHMITT

Pharmacien de 1<sup>re</sup> classe

Docteur ès sciences physiques

PROFESSEUR DE PHARMACIE ET DE CHIMIE

1841 - 1905

**Figure 23: *Portrait de Charles Ernest Schmitt***

# **PARTIE 5**

**Jules CHAUTARD**

# I. Ses débuts, sa vie universitaire au pays vendômois (34, 35, 36)

## 1. Son enfance et sa scolarité

**Jules Marie Augustin Chautard** est né le 31 janvier 1826 à Vendôme, dans le Loir-et-Cher. Issu d'une famille honorable et fils d'un pharmacien vendômois, il étudie au collège de sa ville natale. Il se destine tout d'abord à la pharmacie et envisage de succéder à son père, mais le professorat l'intéresse davantage.

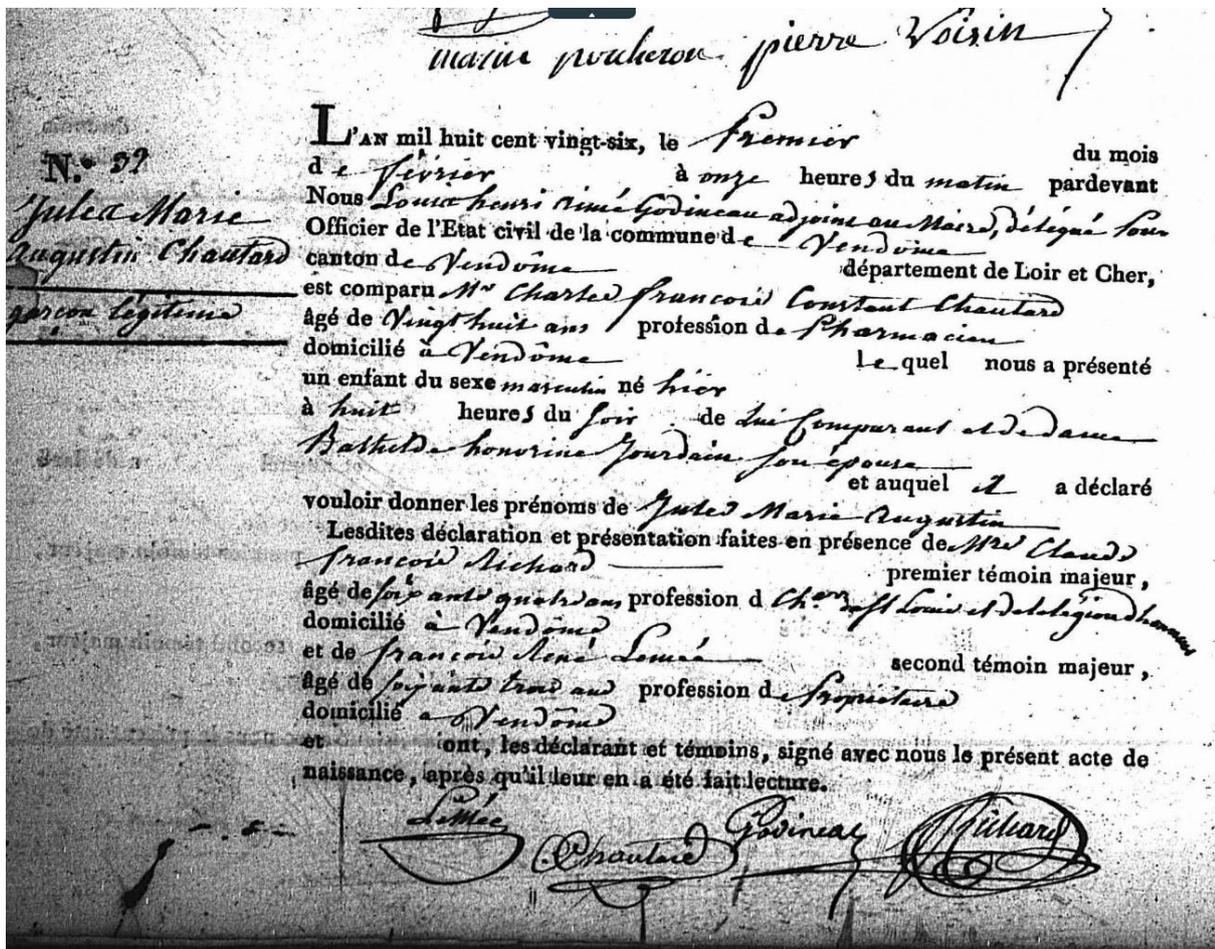


Figure 24: Acte de naissance de Jules Marie Augustin Chautard

## 2. *Ses diplômes*

Jeune lycéen, **Jules Chautard** étudie et passe ses examens tout en travaillant dans une officine. Ainsi, il est bachelier ès-lettres le 26 octobre 1843, puis bachelier ès-sciences physiques le 25 février 1844. Il est ensuite reçu pharmacien en 1847 et devient interne des hôpitaux de Paris où il est attaché au laboratoire de M. Soubeyran, directeur de la pharmacie centrale.

Licencié ès-sciences physiques en juillet 1848 et ès-sciences mathématiques en juillet 1849, **Jules** obtient, à la fin de cette même année, une chaire de *mathématiques* à Vendôme même, où le collège est devenu lycée. Il enseigne tout en continuant ses études et le 23 août 1852, il obtient son doctorat ès-sciences physiques. Dès septembre, il quitte sa chaire de *mathématiques* pour celle de *physique-chimie*. Il devient également officier de l'Instruction publique en 1852 et officier d'Académie en 1856.

A cette époque, il est le premier à découvrir l'acide camphorique gauche. Son nom est alors mis en évidence, ce qui lui offre le privilège d'entretenir des relations amicales avec Pasteur.

## 3. *Ses principales publications*

**Jules Chautard** est l'auteur de nombreuses publications de chimie, en voici quelques unes rédigées à ses débuts, pendant qu'il exerce à Vendôme.

*Journal de Chimie et de Pharmacie* :

- Examen de l'eau des tanneurs et présence de l'acide butyrique libre ; préparation économique de cet acide (1845)

- Observation de chimie organique sur l'essence de matricaire, la valéramide et les différents acides gras de la tannée (1848)
- Action de l'hypochlorite de chaux sur l'essence de térébenthine ; préparation du chloroforme (1852)
- Sur un nouveau mode de production de la toluidine (1853)
- Note sur le camphre gauche et l'acide camphorique gauche (1853)

*Comptes-rendus de l'Académie des Sciences :*

- Note sur la production de chloroforme à l'aide du chlorure de chaux et de l'essence de térébenthine (1851)
- Sur quelques produits obtenus à l'aide de l'essence de térébenthine (1852)

*Publications spéciales :*

- Action du chlore, du brome sur les matières organiques (1852)
- Thèse de chimie soutenue devant la Faculté des sciences de Paris (1852)

## II. Ses années à Nancy (34, 35, 36)

### 1. *L'enseignement à la Faculté des sciences*

Dans les années 1850, cinq nouvelles Facultés des sciences sont créées en France et, en janvier 1853, M. **Chautard** est sollicité pour occuper la chaire de *physique* à la Faculté des sciences de Nancy. Là, tout est à organiser et il crée de toutes pièces une installation scientifique, indispensable à son enseignement. Il continue alors ses travaux et réalise de nombreuses publications.

Le 9 janvier 1858, il est nommé titulaire de la chaire de *physique* et le 17 octobre 1873, après plusieurs années d'enseignement au sein de la Faculté, il est nommé doyen, titre qu'il convoitait. Il semble être à l'apogée de sa carrière professorale. On peut donc penser que **Jules Chautard**, appréciant l'estime de tous ces concitoyens, n'avait plus rien à désirer. Cependant, en 1876, ses convictions religieuses lui font quitter ses fonctions à la Faculté des sciences.

Par ailleurs, en 1871-1872, les étudiants de l'Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie de Nancy ont pu suivre de nouveaux enseignements, dont la *physique*, et c'est le professeur **Chautard** qui, cette année là, a transmis son savoir aux étudiants.

### 2. *Ses travaux et fonctions diverses*

Il obtient de nombreux titres scientifiques, notamment deux licences et un doctorat. En 1872, il est également lauréat du Congrès des Sociétés Savantes et lauréat de l'Institut.

a) Ses travaux et publications réalisés à Nancy

*Journal de Chimie et de Pharmacie :*

- Nouvelles observations relatives à l'action du chlorure et du bromure de chaux sur les substances organiques (1855)

*Mémoires de l'Académie de Stanislas :*

Chimie

- Etude optique des différentes substances organiques (1855)
- Sur deux nouvelles séries d'acides organiques homologues (1865)
- Recherches sur les propriétés optiques des différentes espèces de camphre et en particulier sur celles du camphre des matricaires (1857)
- De la recherche du camphre dans les huiles essentielles indigènes (1863)
- Mémoire sur les différents acides camphoriques isomères (1864)
- Sur la présence de l'acide caproïque (1864)

Physique

- Notes sur les phénomènes de diffraction obtenus par le passage de rayons très divergents à travers un écran percé d'un certain nombre d'ouvertures et placé devant l'objectif d'une lunette (1862)
- Sur les propriétés phosphogéniques de la lumière du magnésium (1864)
- Sur la lumière des courants d'inductions traversant les gaz raréfiés (1866)
- Magnétisme et diamagnétisme des gaz (1867)
- Projection des phénomènes de dichroïsme (1867)
- Combinaison des mouvements vibratoires (1867)
- Electricité produite pendant la vaporisation des liquides (1871)
- Expériences relatives au sens des courants induits par les décharges électriques (1871)

- Appareil pour la démonstration des lois de la réflexion des ondes sonores (1871)
- Coexistence de mouvements vibratoires dans un milieu indéfini (1871)

*Comptes-rendus de l'Académie des Sciences :*

Chimie

- Action de l'acide sulfurique monohydraté sur le camphre du Japon (1857)
- Note relative aux acides camphoriques inactifs (1863)
- Sur la présence de l'acide caproïque dans les fleurs du *Satyrium hircinum* (1864)

Physique

- Phénomènes observés dans les spectres produits par la lumière des courants d'induction (1864)
- Expériences relatives au magnétisme des gaz (1867)
- Sur le sens des courants induits à l'aide des décharges électriques (1870)
- Recherches sur les bandes d'absorption de la chlorophylle (1872)
- De la chlorophylle dans les résidus de digestion (1873)
- Modifications importantes du spectre de la chlorophylle sous l'influence des alcalis, raies nouvelles (1874)
- Action des rayons des diverses couleurs sur le spectre de la chlorophylle pure ou altérée (1873)
- Différences présentées par le spectre de la chlorophylle selon la nature du dissolvant (1873)
- Classification des bandes d'absorption de la chlorophylle, raies nouvelles dites accidentelles (1873)
- Conclusions relatives aux recherches précédentes, nombreux faits nouveaux (1873)
- Applications physiologiques, toxicologiques et pharmaceutiques des bandes d'absorption de la chlorophylle (1873)

- Quelques mots en réponse aux observations et critiques de M. Millardet et sur quelques faits énoncés dans un travail précédent, suivi d'un programme de manipulation sur les bandes spectrales d'absorption en général (1873)
- Disposition nouvelle d'un pyromètre acoustique (1874)
- Spectre des dissolutions de chlorophylle soumises à l'influence d'agents sulfurés (1874)
- Monographie des raies d'absorption des liquides colorés et en particulier du spectre de la chlorophylle, avec 3 planches comprenant la disposition de l'appareil et 16 spectres chromolithographies (1874)
- Action des aimants puissants sur le spectre des métalloïdes (1874)
- Modifications apportées aux spectres raréfiés et illuminés par un courant induit (1875)
- Action chimique produite sous l'influence d'aimants (1875)

*Publications « spéciales » :*

- Thèse de Physique soutenue devant la Faculté des Sciences de Paris (1852)
- De l'emploi du polarimètre pour reconnaître la pureté des huiles essentielles les plus répandues dans le commerce (1862-1863)
- Sur quelques procédés et appareils d'observation et d'expérience (1864)
- Traité des sources de chaleur et de lumière (1865)
- Du rôle de la science dans la guerre de 1870-1871 (1871)
- Les incendies modernes ou les composés détonants, les engins explosibles, les amorces et les explosifs électriques, les feux liquides, le pétrole (1871)
- Des rapports de la physique avec les sciences médicales et en particulier les sciences pharmaceutiques (1872)
- Les spectres de la chlorophylle (1875)

b) Ses diverses fonctions

- Membre du Conseil central d'hygiène de la Meurthe en 1860
- Président de la Commission météorologique de la Meurthe en 1864
- Délégué cantonal pour l'inspection des écoles en 1875
- Membre de l'Académie de Stanislas en 1855 et Président en 1870-1871
- Membre fondateur de la Société archéologique du Vendômois en 1861
- Membre correspondant de l'Académie impériale de Metz en 1865
- Membre titulaire de la Société de médecine de Nancy en 1869
- Membre titulaire de la Société d'archéologie de Lorraine en 1871
- Membre de la Société des Antiquaires de France en 1872

### **III. Sa vie après Nancy (34, 35, 36)**

#### ***1. Le départ pour Lille***

En 1876, la liberté de l'enseignement supérieur est accordée et les fondateurs de l'Université catholique de Lille demandent à **Jules Chautard** d'apporter son expérience de professeur et son courage de chrétien au sein de leur établissement. Considérant cet appel comme un devoir et un honneur, il répond à cette proposition et démissionne de la Faculté de Nancy le 5 septembre 1876.

Il se rend donc à Lille pour fonder un cabinet de physique. Son dévouement à l'enseignement catholique est récompensé par le Saint-Siège qui lui accorda le titre de chevalier de l'Ordre pontifical de Saint-Grégoire-le-Grand. Il s'agit d'un ordre conféré en reconnaissance par l'Eglise de son service et de ses travaux inhabituels.

#### ***2. Jules Chautard, la numismatique et l'archéologie***

Hormis ses travaux scientifiques, il en fait paraître beaucoup sur la numismatique. Cet intérêt pour les jetons et médailles lui vaut un prix de l'Institut, en 1891, pour la réalisation, en 1871-1872, d'un volume sur les *Imitations des monnaies au type esterlin frappées en Europe aux XIII<sup>ème</sup> et XIV<sup>ème</sup> siècles*.

Il est nommé membre correspondant de la Société royale de numismatique de Belgique en 1871 et de la Société Suisse de numismatique en 1891.

Dans le *Bulletin de la Société Vendômoise*, il publie plusieurs séries d'études sur les jetons et médailles de la famille royale de Bourbon-Vendôme. Dans ces communiqués, il décrit et dessine les pièces qu'il tente de reproduire.

*Quelques publications sur la numismatique :*

- Note sur divers esterlins trouvés à Authon (Loir-et-Cher) et sur une découverte de monnaies à Hottot-en-Auge (Calvados) (1862)
- Notice sur M. Monnier, numismate (1864)
- Imitations des monnaies au type esterlin frappées en Europe aux XIII<sup>ème</sup> et XIV<sup>ème</sup> siècles (1871-1872)
- Introduction à l'étude des imitations au type du gros tournois (1872)
- Généralités sur quelques imitations monétaires propres à la Lorraine et aux pays limitrophes (1872)
- Notice sur Claude de Lorraine, dit le chevalier d'Aumale, à propos d'un jeton (1872)
- Description des imitations monétaires de la Lorraine et des contrées voisines (1873)
- Jetons des princes de la deuxième maison de Bourbon Vendôme (1882)
- Note sur la préparation et la conservation des empreintes des monnaies et jetons suivie d'un essai de classification à adopter dans l'étude des jetons (1895)
- Quelques sceaux, jetons et armoiries de médecins, chirurgiens et barbiers (1896)
- Jetons des princes de Bourbon de la première maison de Vendôme, suivis d'une notice relative aux méreaux et aux sceaux de la Collégiale Saint-George de Vendôme (1897)
- Deux grandes médailles de César, duc de Vendôme, et sceau du Cardinal Louis de Vendôme suivis des dessins de deux jetons inédits de César et d'un autre de Charles de Bourbon, 1<sup>er</sup> duc de Vendôme (1899)

Dans cette dernière publication, **Jules Chautard** a reproduit le dessin exact de la médaille de César de Vendôme ; pièce qu'il a pu voir au *Cabinet des médailles* à Paris et dont il a obtenu une empreinte (Fig. A). Il dessine également une seconde grande médaille de César de Vendôme (Fig. B), ainsi que deux jetons inédits de César et un autre de Charles, duc

de Vendôme. (Fig. C et D). Il possède la reproduction, en soufre, du sceau du Cardinal Louis, duc de Vendôme (Fig. E) et étudie un jeton anonyme de Charles, 1<sup>er</sup> duc de Vendôme (Fig. F)



Figure 25: Médailles et jetons étudiés par Jules Chautard

Publication de Jules Chautard : « Deux grandes médailles de César duc de Vendôme et sceau du Cardinal Louis de Vendôme suivis des dessins de deux jetons inédits de César et d'un autre de Charles de Bourbon, 1<sup>er</sup> duc de Vendôme »

Par ailleurs, son attrait pour l'archéologie le rapproche davantage de son cher pays de Vendôme. En 1861, **Jules Chautard** est membre fondateur de la Société archéologique du Vendômois et, selon Raoul De Saint-Venant, président de cette Société, il en est le véritable promoteur : « *L'idée première de la fondation à Vendôme d'une Société archéologique vient de lui* ». Ses travaux archéologiques, pour lesquels il consacre une place prédominante à la Société archéologique, sont publiés dans les revues des nombreuses sociétés savantes dont il est membre.

La météorologie est un autre domaine qui le fascine et il est l'auteur de deux publications :

- La météorologie agricole en 1869
- Observations météorologiques de 1862 à 1875

### ***3. Sa fin de vie***

En 1888, **Jules Chautard** se retire à la campagne, dans l'un des sites les plus plaisants de la Normandie, pour se reposer et se consacrer à ses études préférées. Ses dernières années sont attristées par la mort de sa fille qui vivait avec lui. Ses forces physiques diminuent alors peu à peu et il se résigne à ne plus sortir de chez lui. Il décède le 17 février 1901, dans sa propriété normande, à Croissanville.

Quelques jours avant sa mort, il corrigeait les épreuves du dernier et 4<sup>ème</sup> article de son étude sur les princes de Vendôme ; il n'a malheureusement pas eu le plaisir d'en voir la publication dans le Bulletin de la Société Vendômoise.

## **IV. Sa famille (34, 35, 36)**

### ***1. Présentation***

**Jules Marie Augustin Chautard**, né à Vendôme le 31 janvier 1826, est le fils de Monsieur Constant Charles François Chautard, pharmacien, et de Mademoiselle Bathilde Honorine Jourdain, professeur de rhétorique à l'ancien collège libre de Vendôme. Ils se sont mariés le 20 avril 1825 et **Jules Chautard** est l'aîné de leurs 4 enfants : Léonie Gabrielle, Elie, Adrien Arsène et Adèle Félicité Chautard.

**Jules Chautard** épouse Mademoiselle Marie Jeanne Lucie Piedor le 20 avril 1853, à Orléans. Elle donne naissance, un an plus tard, à leur fils Paul Charles Marie Chautard. Malheureusement, Marie Jeanne Lucie décède peu après la naissance de leur fils.

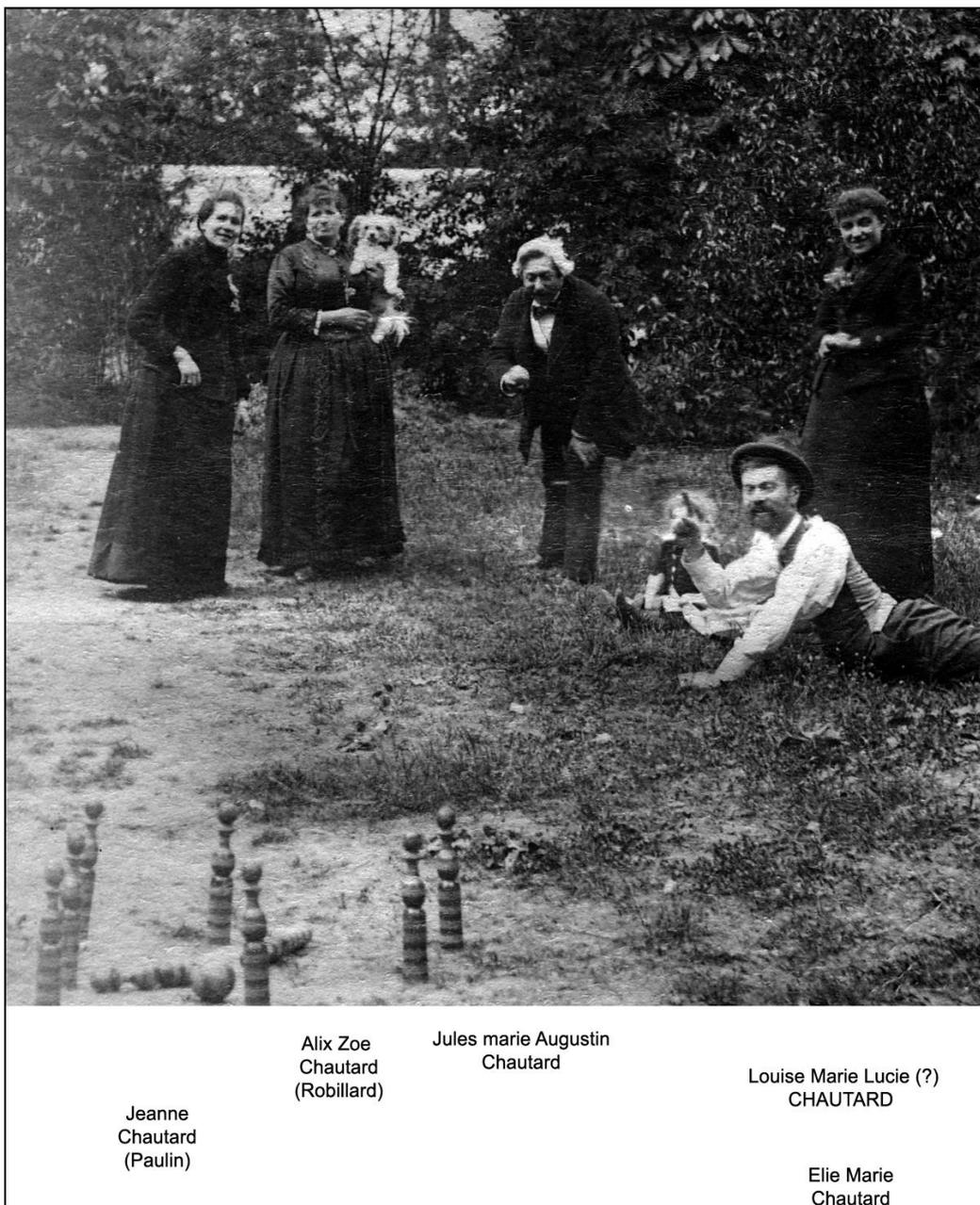
En 1857, il se remarie avec Mademoiselle Alix Zoé Robillard et ils ont 4 enfants : Joseph Marie Jules, Marie Zoé Bathilde, Louise Marie Lucie et Léon Camille Marie.

## 2. Photos de famille



**Figure 26: Jules Chautard et sa famille**

*Jules Chautard (à droite) entouré de sa femme (Alix Zoé), de sa fille (Louise Marie Lucie) et de la femme de son neveu (Jeanne)*



**Figure 27: Jeu de quilles**

*Jules Chautard jouant au jeu de quilles avec ses proches  
à Croissanville*

### *3. Arbre généalogique*

L'arbre généalogique de **Jules Chautard** que nous avons pu obtenir s'étend sur plusieurs générations : du père de **Jules** jusqu'à son « arrière arrière petit neveu », Pascal Chautard. Ce dernier, grâce à sa parenté avec **Jules Marie Augustin Chautard**, nous a été d'une aide précieuse dans la réalisation de cette thèse. Il figure en bas à droite de l'arbre généalogique.

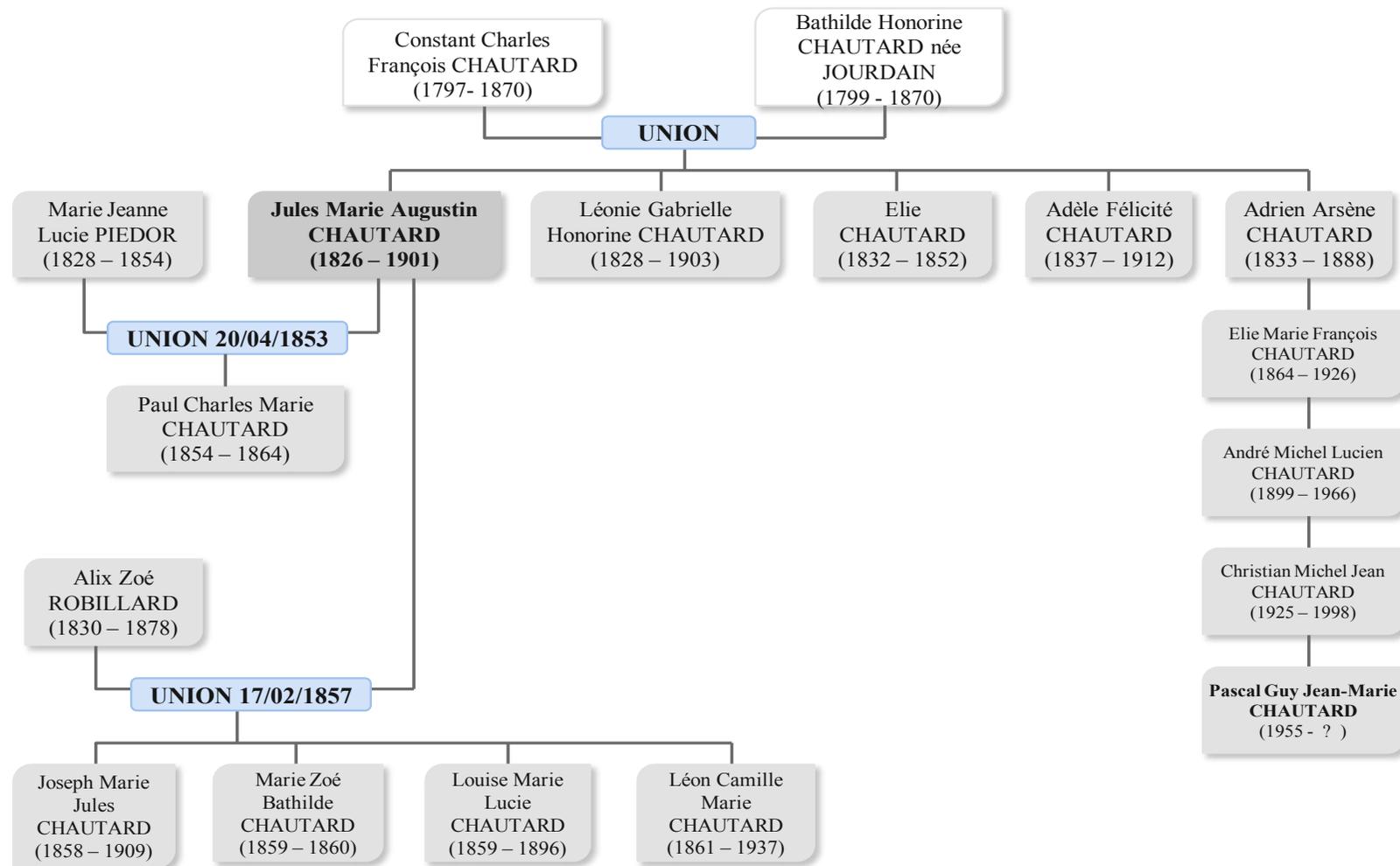


Figure 28: Arbre généalogique de la famille de Jules Chautard

# CONCLUSION

Le transfèrement de l'Ecole supérieure de pharmacie de Strasbourg à Nancy a donc rencontré quelques difficultés. La ferveur et le patriotisme des nancéiens viennent à bout des négociations portées sur le choix de la ville d'accueil, malgré les remontrances de Lyon et Montpellier.

Après des débuts chaotiques, l'Ecole supérieure de pharmacie se dissocie peu à peu de la Faculté de médecine et gagne son autonomie et sa stabilité. En effet, en 1876, le premier directeur, M. Oberlin, est nommé ; lui succède rapidement M. Jacquemin, qui entreprend des travaux d'agrandissement, mieux, un bâtiment est construit en bordure de la rue de la Ravinelle. Cependant, l'Ecole se voit obligée d'en céder une partie aux Facultés de droit et de lettres. Cette perte est compensée un peu plus tard, par l'édification d'un étage supplémentaire dédié aux travaux pratiques. C'est enfin au milieu du XX<sup>ème</sup> siècle que les bâtiments de la rue Albert Lebrun sont construits, locaux que la Faculté de pharmacie occupe encore à l'heure actuelle.

**Charles Ernest Schmitt**, faisant fonction d'agrégé de *botanique et histoire naturelle*, ainsi que **Jules Chautard**, enseignant de *physique*, ont contribué « au lancement » de l'Ecole supérieure de pharmacie, lors du transfèrement de 1872. Il est à noter la corrélation entre leurs parcours universitaires, puisque, tous deux fervents chrétiens, achèvent leur carrière à la Faculté catholique de Lille.

Durant les premières années, le nombre d'étudiants augmente progressivement, ce qui participe à la renommée de l'Ecole. Ainsi, le décret du 14 mai 1920 lui confère le titre de Faculté de pharmacie, tout comme Paris, Montpellier et Strasbourg.

L'enseignement pharmaceutique est donc relativement récent et l'on compte, de nos jours, vingt-trois Facultés de pharmacie en France.

# ANNEXES

# 1871

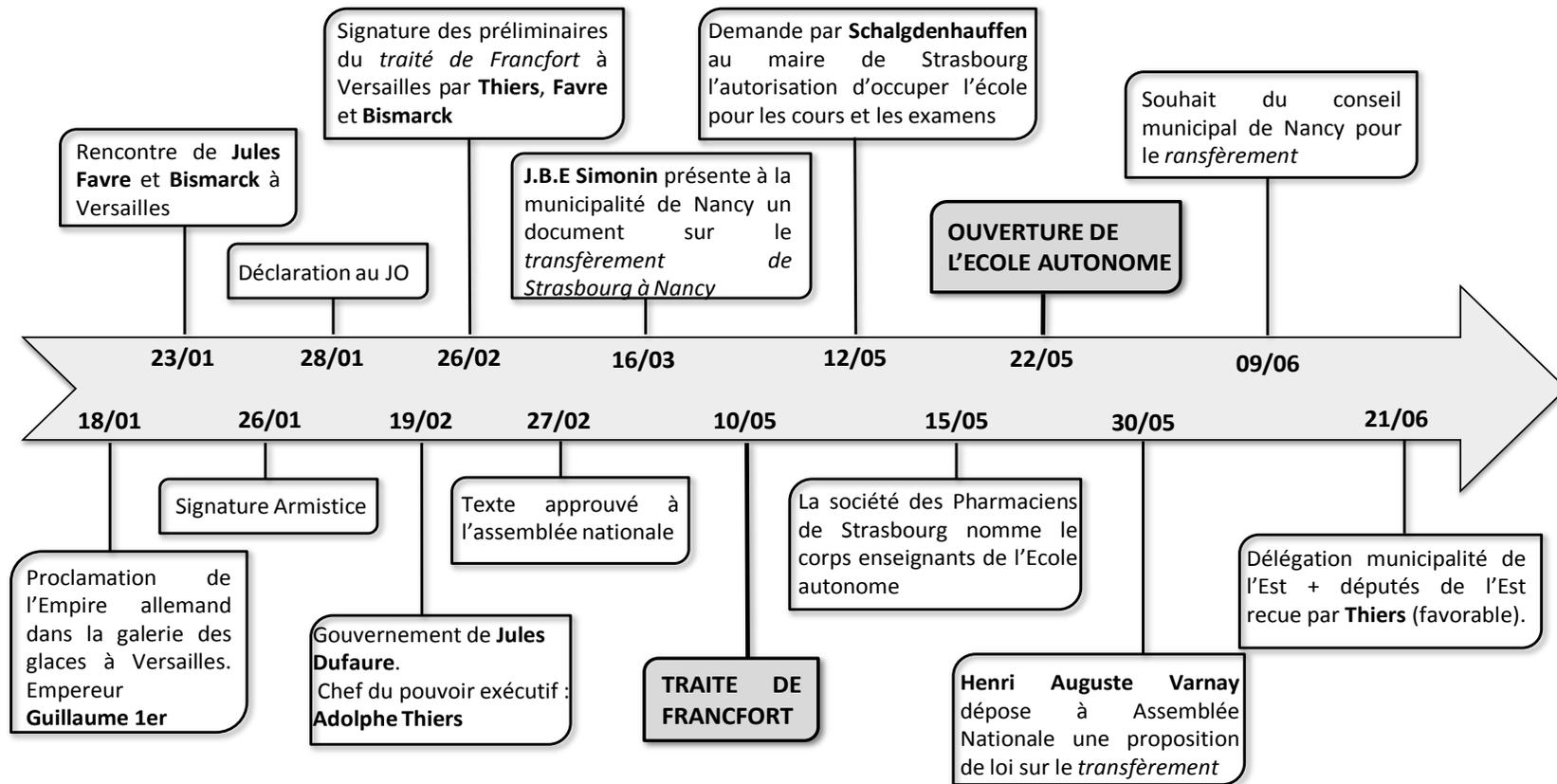


Figure 29: Frise chronologique relatant les événements importants de 1871

# 1872

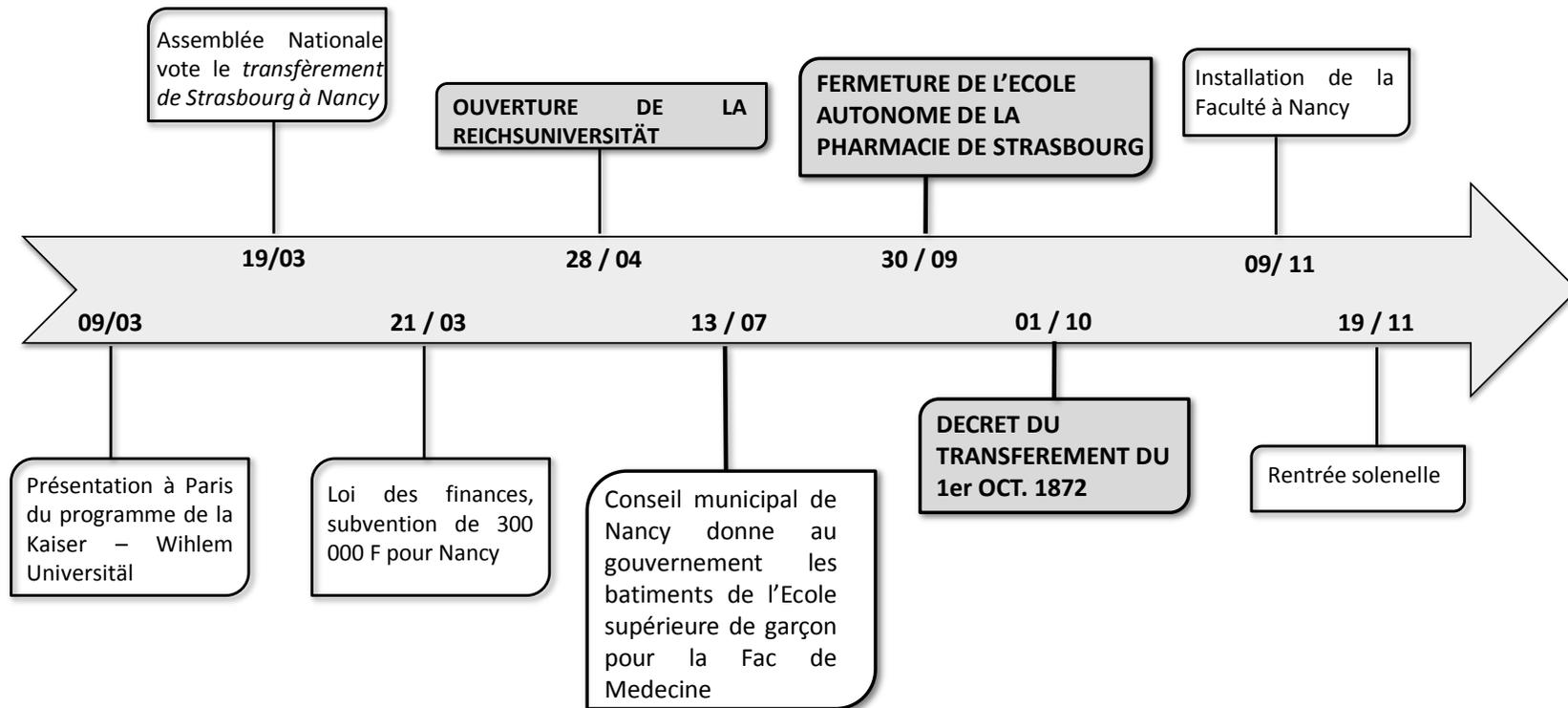


Figure 30: Frise chronologique relatant les évènements importants de 1872

<b>Professeurs</b>	<b>Chaire</b>	<b>Années d'enseignement</b>	<b>Directeurs</b>
<b>OBERLIN Ignace-Léon</b>	matière médicale  pharmacie	1 <sup>er</sup> octobre 1872 - 1 <sup>er</sup> janvier 1882  1872-1873	20 janvier 1876 - 16 octobre 1876
<b>JACQUEMIN Eugène Théodore</b>	chimie  chimie organique  cours complémentaire d'hydrologie et minéralogie	1 <sup>er</sup> octobre 1872 - 1 <sup>er</sup> novembre 1895  15 juin 1874 - 1 <sup>er</sup> novembre 1889  30 juillet 1889 - 1 <sup>er</sup> novembre 1894	13 octobre 1876 - 16 octobre 1886
<b>SCHLAGDENHAUFFEN Charles Frédéric</b>	titulaire de physique et toxicologie  chimie analytique  pharmacodynamie	31 janvier 1873 - 1 <sup>er</sup> novembre 1900	15 octobre 1886 - 1 <sup>er</sup> octobre 1900
<b>CHAUTARD Jules</b>	physique	1871-1872 : Ecole préparatoire	
<b>FORTHOMME Camille</b>	conférences de chimie	1871-1872 : Ecole préparatoire	
<b>SPILMANN Paul</b>	histo-pathologie	1871-1872 : Ecole préparatoire	
<b>ENGEL Louis Charles</b>	histoire naturelle et botanique	1872-1873 : Ecole supérieure	
<b>SCHMITT Charles Ernest</b>	agrégé provisoire de pharmacie	31 janvier 1873 - 1 <sup>er</sup> novembre 1874	

<b>DELCOMINETE Jules Emile</b>	suppléant de pharmacie  cours complémentaire de pharmacie galénique	1872 - 30 décembre 1876  1 <sup>er</sup> février 1877 - 1 <sup>er</sup> novembre 1902	
<b>BLONDLOT Nicolas</b>	matière médicale et toxicologie	1843-1870 Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie	
<b>HECKEL Edouard-Marie</b>	agrégé d'histoire naturelle  chargé du cours d'histoire naturelle  titulaire d'histoire naturelle	11 mars 1873 - 1 <sup>er</sup> août 1875  30 septembre 1875 - 1 <sup>er</sup> août 1876  29 juillet 1876 - 1 <sup>er</sup> novembre 1876	
<b>BLEICHER Gustave-Marie</b>	chargé du cours d'histoire naturelle  titulaire d'histoire naturelle	4 novembre 1876 - 1 <sup>er</sup> décembre 1876  1 <sup>er</sup> décembre 1876 - 8 juin 1901	6 août 1900 - 8 juin 1901
<b>DESCAMPS Armand</b>	pharmacie	1 <sup>er</sup> décembre 1876 - 7 février 1882	
<b>HALLER Albin</b>	agrégé de physique et toxicologie  chargé du cours de pharmacie	15 mai 1877 - ?  30 avril 1882 - 31 octobre 1884	
<b>MAILLOT Edouard</b>	maître de conférences d'histoire naturelle	28 juin 1880 - 17 novembre 1880	
<b>GODFRIN Julien</b>	chargé du cours de matière médicale  histoire naturelle	3 février 1882 - 14 juillet 1901  14 juillet 1901 - 1 <sup>er</sup> janvier 1902	5 décembre 1901 - 26 mars 1913

<b>HELD Charles Alfred</b>	agrégé d'analyse chimique et de toxicologie	20 novembre 1882 - 1 <sup>er</sup> novembre 1889	
	cours complémentaire de minéralogie et d'hydrologie	29 janvier 1883 - 1 <sup>er</sup> novembre 1884	
	chargé du cours de pharmacie	13 novembre 1884 - 1 <sup>er</sup> novembre 1889	
	titulaire de pharmacie	19 octobre 1889 - 15 novembre 1896	
	chimie	15 novembre 1896 - 1 <sup>er</sup> janvier 1901	
	cours complémentaire de chimie minérale	7 janvier 1897 - 22 mars 1902	



# **BIBLIOGRAPHIE**

## Ouvrages

- (1) Labrude P. – Le transfèrement à Nancy de l'Ecole supérieure de pharmacie de Strasbourg (1<sup>er</sup> octobre 1872). *Histoires des sciences médicales*, 2000, n°2, 163-169
- (2) Strohl S. – Les dix premières années de l'Ecole supérieure de pharmacie de Nancy (1872-1882). Généalogie de G.E. Strohl, pharmacien militaire, agrégé. *Thèse de pharmacie, Nancy*, 2001, *passim*
- (3) Labrude P. – Nouvelles recherches sur Philippe Désiré Cauvet (Agde 1827-Lyon 1890), pharmacien militaire, naturaliste, agrégé et professeur. *Revue d'histoire de la pharmacie*, 2009, n°364, 385-398
- (4) Dirheimer G. et Bachoffner P. – La création de l'Ecole de pharmacie de Strasbourg en 1803. *Revue d'histoire de la pharmacie*, 2003, n°339, 439-452
- (5) Anonyme – L'Université de Nancy, 1572-1934. *Le Pays Lorrain*, Nancy, 1934, 37-38
- (6) Labrude P. et Strohl S. – Georges-Emile Strohl (Bouxwiller 1827-Alger 1882). Une carrière de pharmacien militaire et d'agrégé perturbée par la Guerre de 1870. *Revue d'histoire de la pharmacie*, 2006, n°350, 187-198
- (7) Strohl S. et Labrude P. – Le transfert à Nancy en 1872 de l'Ecole Supérieure de Pharmacie de Strasbourg. *Le Pays lorrain* 2003, vol.84, 35-38
- (8) Dillemann G. – Les établissements d'enseignement pharmaceutique de 1803 à 1994. *Bulletin de l'Ordre national des pharmaciens*, Juillet 1995, 257-260
- (9) Anonyme – L'enseignement médical en Lorraine : quatre siècles d'histoire. Le C.H.U et les Facultés de médecine de Nancy. *Les lettres des Doyens*, Médicographie, mars 1988, n°109, 4-6

- (10) Leroux C. – L’Ecole de Médecine de Nancy - 1822-1872. *Thèse de médecine, Nancy*, 1987, 132-134
- (11) *Historia Special – Alsace et Lorraine au temps du Reich 1870, enquête sur une guerre perdue d’avance*, 1999, n°58, *passim*
- (12) Les patrimoines – Lorraine terre de guerre. Ces batailles qui firent l’Europe. *Le Républicain Lorrain*, 2010, n°1, *passim*
- (13) Lambert Des Cilleuls F. – L’Ecole supérieure de pharmacie de Strasbourg. Sidot, Nancy 1903. Annexes : 61-64 [ordonnance portant réorganisation de l’école (28 novembre 1835) et ordonnance qui nomme les professeurs de l’école (28 novembre 1835)] 118-120 (personnel de 1835 à 1870) et 123-170 (notices biographiques sur les professeurs)
- (14) Labrude P. et Rimmel F.X. – Les Alsaciens-Lorrains élèves en pharmacie à Nancy de 1872 à 1914, *Revue d’histoire de la pharmacie*, 2004, n°341, 55-66
- (15) Labrude P. et Strohl S. – Le transfèrement depuis Strasbourg, et les dix premières années de l’Ecole supérieure de pharmacie de Nancy (1872-1882). Un exemple de la difficulté à créer un établissement d’enseignement supérieur presque *ex nihilo* et dans l’urgence... *Revue d’histoire de la pharmacie*, 2007, n°353, 25-40
- (16) Grignon.G – Le transfert de la Faculté de médecine de Strasbourg à Nancy en 1872, La lettre du musée, *Association des amis du Musée de la Faculté de Médecine de Nancy*, 1998, n°5, 3-4 et 1998-1999, n°6, 2-4
- (17) Grilliat J.P. – La candidature et l’accueil de Nancy, *Histoires des sciences médicales*, 2000, n°2, 147-155
- (18) Décret du 11 janvier 1876. – Bulletin des lois de la République française. 1876, XII<sup>ème</sup> série, 12, 70

- (19) Godfrin J. – Les agrandissements de l'École de Pharmacie. *Bulletin de l'Association des anciens élèves de l'École supérieure de Pharmacie de Nancy*, 1908, n°1, 31-33
- (20) Rentrées solennelles des Facultés et de l'École supérieure de Pharmacie, Berger-Levrault, Nancy, 1872 à 1883
- (21) Remmel F.X. – Les étudiants d'Alsace-Lorraine venus suivre leurs études de pharmacie à Nancy (1873-1914). *Thèse de pharmacie, Nancy, 1995, passim*
- (22) Labrude P. – 1872-1997 Les 125 ans de l'enseignement supérieur pharmaceutique et de la Faculté de pharmacie de Nancy. Ses localisations et ses grands enseignements. Mémoires de l'Académie de Stanislas, Nancy, 1997-1998, 8<sup>ème</sup> série, vol.12, 277-291
- (23) Labrude P. – Les professeurs strasbourgeois de la galerie des portraits de la Faculté de Pharmacie de Nancy. *Revue d'histoire de la pharmacie*, 1996, n°308, 39-52
- (24) Labrude P. – Les recherches de chimie végétale du professeur Schlagdenhauffen avec le professeur Heckel et le pharmacien Reeb, de 1876 à 1907. *Revue d'histoire de la pharmacie*, 2001, n°330, 183-192
- (25) Aillaud G. – Edouard Heckel, un savant organisateur ; de la botanique appliquée à l'Exposition Coloniale de 1906. *Provence Historique*, 1993, fascicule 172, 153-163
- (26) Goris A. – Notice biographique de A. Descamps. *Centenaire de l'Internat en pharmacie des Hospices et Hôpitaux civils de Paris*, Imprimerie de la Cour d'Appel, Paris, 1920, 343
- (27) Durand I. – Le camphre : une cétone terpénique dont la synthèse constituait un défi relevé par Albin HALLER – Vie et travaux de ce pharmacien alsacien (1849-1925). *Thèse de pharmacie, Tours, 1990, 93-103*
- (28) Labrude P. – Albin Haller 1849-1884 pharmacien et chimiste. *Revue d'histoire de la pharmacie*, 1982, n°254, 207-209

- (29) Dillemann G. – La Gazette. *Revue d'histoire de la pharmacie*, 1990, n° 285, 163
- (30) Anonyme – J. Godfrin, C. Duan, *Bulletin de l'Association des anciens élèves de l'Ecole supérieure de Pharmacie de Nancy*, 1914, n°7, 54-55 ; 61-62
- (31) Nécrologie, A. Held. *Bulletin des Sciences pharmacologiques*, 1903, vol.10, 277-279
- (32) Anonyme – Charles-Ernest SCHMITT (1841-1905), *Journal des sciences médicales de Lille*, 1905, 28<sup>ème</sup> année, n°22, 485-570
- (33) Leclair Edmond – Charles Ernest Schmitt, professeur de pharmacie à la Faculté libre de médecine et de pharmacie de Lille. *Bulletin des sciences pharmacologiques 1905*, vol.12, 1-10
- (34) Le Tourneur S. – Chautard (Jules-Marie-Augustin). *Dictionnaire de biographie française*, 1959, vol 8, colonne 891, n°5,
- (35) De Saint-Venant R. – M. Jules Chautard. *Bulletin de la société archéologique, scientifique et littéraire de Vendômois*, 1901, 106-115
- (36) De Saint-Venant R. – Chautard Jules. *Dictionnaire du Vendômois*, 1912-1917, tome 1, 322-323

## Sites internet

- (a) [http://www.mediathequescus.fr/userfiles/parcours\\_thematiques/patrimoine/pdf/biblio/2010/carnets\\_de\\_croquis\\_dOppermann.pdf](http://www.mediathequescus.fr/userfiles/parcours_thematiques/patrimoine/pdf/biblio/2010/carnets_de_croquis_dOppermann.pdf) 04.01.12
- (b) <http://histoire.univ.nancy.free.fr/?theme=1572.1768> 05.02.12
- (c) <http://www.academie-stanislas.uhp-nancy.fr/TomeXX/Reception%20Mainard.pdf> 28.02.12
- (d) <http://users.skynet.be/dodeluc/1870.html> 28.01.12
- (e) <http://www.herodote.net/histoire/evenement.php?jour=18700904> 28.01.12
- (f) [http://www.linternaute.com/histoire/categorie/50/a/1/1/histoire\\_de\\_la\\_guerre\\_de\\_1870.shtml](http://www.linternaute.com/histoire/categorie/50/a/1/1/histoire_de_la_guerre_de_1870.shtml) 28.01.12
- (g) [http://fr.wikipedia.org/wiki/D%C3%A9roulement\\_de\\_la\\_guerre\\_franco-allemande\\_de\\_1870](http://fr.wikipedia.org/wiki/D%C3%A9roulement_de_la_guerre_franco-allemande_de_1870) 19.02.12
- (h) [http://fr.wikipedia.org/wiki/Armistice\\_franco-allemand\\_%281871%29](http://fr.wikipedia.org/wiki/Armistice_franco-allemand_%281871%29) 19.02.12
- (i) [http://fr.wikipedia.org/wiki/Gouvernement\\_Jules\\_Dufaure\\_%281%29](http://fr.wikipedia.org/wiki/Gouvernement_Jules_Dufaure_%281%29) 19.02.12
- (j) [http://fr.wikipedia.org/wiki/Traité\\_de\\_Francfort#Les\\_pr.C3.A9liminaires](http://fr.wikipedia.org/wiki/Traité_de_Francfort#Les_pr.C3.A9liminaires) 19.04.12
- (k) [http://spicheren.karibouweb.com/fr/hauteurs/grande\\_croix\\_1.htm](http://spicheren.karibouweb.com/fr/hauteurs/grande_croix_1.htm) 19.04.12
- (l) <http://www.herodote.net/histoire/evenement.php?jour=18710510> 20.01.12
- (m) <http://mjp.univ-perp.fr/traites/1871francfort.htm> 20.01.12
- (n) [http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/pharm\\_0995-838x\\_1922\\_num\\_10\\_36\\_2322](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/pharm_0995-838x_1922_num_10_36_2322) 19.02.12
- (o) <http://www.visiter-strasbourg.com/Histoire/Universite.htm> 28.02.12
- (p) <http://histoire.univ.nancy.free.fr/?theme=1806.1870> 28.02.12
- (q) <http://www.pharma.uhp-nancy.fr/presentation/histo.php?&t=4> 28.02.12

- (r) <http://www.biusante.parisdescartes.fr/sfhm/hsm/HSMx2000x034x002/HSMx2000x034x002x0133.pdf> 12.07.12
- (s) [http://www.professeurs-medecine-nancy.fr/Simonin\\_E.htm](http://www.professeurs-medecine-nancy.fr/Simonin_E.htm) 12.07.12
- (t) [http://www.scd.uhp-nancy.fr/docnum/SCDPHA\\_T\\_2007\\_JACQUEMIN\\_LORE.pdf](http://www.scd.uhp-nancy.fr/docnum/SCDPHA_T_2007_JACQUEMIN_LORE.pdf)  
23.07.12
- (u) [http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/pharm\\_0035-2349\\_1993\\_num\\_81\\_297\\_3728](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/pharm_0035-2349_1993_num_81_297_3728) 07.08.12
- (v) [http://www.professeurs-medecine-nancy.fr/Engel\\_L.htm](http://www.professeurs-medecine-nancy.fr/Engel_L.htm) 07.08.12
- (w) [http://www.professeurs-medecine-nancy.fr/Rameaux\\_J.htm](http://www.professeurs-medecine-nancy.fr/Rameaux_J.htm). Rameaux 21.08.13
- (x) [http://www.professeurs-medecine-nancy.fr/Coze\\_L.htm](http://www.professeurs-medecine-nancy.fr/Coze_L.htm) 22.08.12
- (y) [http://www.professeurs-medecine-nancy.fr/Blondlot\\_N.htm](http://www.professeurs-medecine-nancy.fr/Blondlot_N.htm) 10.08.2012
- (z) <http://www.aefpn.fr/index.php?page=un-peu-d-histoire> 10.10.2012

DEMANDE D'IMPRIMATUR

Date de soutenance : 14 décembre 2012

<p style="text-align: center;"><b>DIPLOME D'ETAT DE DOCTEUR EN PHARMACIE</b></p> <p>présenté par : Keller Virginie Leroy Juliette</p> <p><u>Sujet</u> : Le transfèrement de l'Ecole supérieure de pharmacie en 1872. Biographie de deux érudits : Charles Ernest Schmitt et Jules Chautard.</p> <p><u>Jury</u> :</p> <p>Président : LABRUDE Pierre, Professeur Directeur : LABRUDE Pierre, Professeur</p> <p>Juges : KELLER DIDIER Colette, Docteur en pharmacie BOULANGE Michel, Professeur émérite WEBER Anne-Laure, Docteur en pharmacie</p>	<p style="text-align: center;">Vu, Nancy, le 14 novembre 2012</p> <p style="text-align: center;"></p> <p style="text-align: center;">Le Président du Jury      Directeur de Thèse Mr LABRUDE Pierre</p>
<p style="text-align: center;">Vu et approuvé, Nancy, le 15.11.12</p> <p style="text-align: center;">Doyen de la Faculté de Pharmacie de l'Université de Lorraine,</p> <p style="text-align: center;"> <b>Francine PAULUS</b> FACULTE DE PHARMACIE</p>	<p style="text-align: center;">Vu, Nancy, le 23.11.2012</p> <p style="text-align: center;">Le Président de l'Université de Lorraine,</p> <p style="text-align: center;"> <b>Pierre MUTZENHARDT</b></p> <p>N° d'enregistrement : 5094</p>



N° d'identification :

**TITRE**

**Le transfèrement de l'Ecole supérieure de pharmacie en 1872  
Biographie de deux érudits de passage à Nancy :  
Charles Ernest Schmitt et Jules Chautard**

Thèse soutenue le vendredi 14 décembre 2012

Par Juliette Leroy et Virginie Keller

**RESUME :**

L'histoire de France, à partir de 1870, oblige le gouvernement à remanier une partie de son enseignement, compte-tenu de la guerre et de la cession de l'Alsace-Lorraine à l'Empire allemand.

Ainsi, l'Ecole supérieure de pharmacie de Strasbourg est transférée à Nancy, avec une partie de son corps professoral. Par conséquent, tout est à réorganiser, tant au niveau des locaux que de l'enseignement. C'est après quatre années d'administration commune avec la Faculté de médecine, que l'Ecole retrouve son autonomie en 1876.

Cette thèse retrace les débuts nancéiens chaotiques de l'Ecole supérieure de pharmacie. Par ailleurs, deux professeurs de passage à Nancy, peu mentionnés dans les différents manuscrits déjà publiés, font l'objet d'un intérêt particulier dans notre travail : Charles Ernest Schmitt, faisant fonction d'agrégé de botanique et histoire naturelle, et Jules Chautard, professeur de physique. Ces deux érudits ont pris part au « lancement » de l'Ecole en 1872.

**MOTS CLES :** Ecole supérieure de pharmacie    Transfèrement    Charles Ernest Schmitt    Jules Chautard

Directeur de thèse	Intitulé du laboratoire	Nature
LABRUDE Pierre	Physiologie	Expérimentale <input type="checkbox"/> Bibliographique <input checked="" type="checkbox"/> Thème <input type="checkbox"/>

**Thèmes**

1 – Sciences fondamentales  
3 – Médicament  
5 - Biologie

2 – Hygiène/Environnement  
4 – Alimentation – Nutrition  
6 – Pratique professionnelle